RAPPORT ANNUEL 2006-2007

IMAGINONS LES POSSIBILITÉS.

STIMULONS, INNOVONS, CRÉONS.

Investissement Québec

TABLE DES MATIÈRES

4 Profil de la Société
6 Faits saillants 2006-2007
9 Message du président-directeur général
17 Revue des activités et des résultats
18 Résultats globaux du financement
19 Résultats par région administrative
20 Résultats par secteur d'activité économique
22 Résultats par type d'intervention financière
23 Revue des activités et des résultats selon les orientations
39 Gestion
41 Nouvelles règles de gouvernance
43 Régie d'entreprise et structure organisationnelle
47 Ressources humaines
48 Instruments de gestion
49 Gestion des risques
53 Information financière
55 Revue de l'activité financière par la direction
58 États financiers
93 Renseignements supplémentaires
94 Retombées économiques
102 Produits financiers et mesures fiscales gérés par Investissement Québec
103 Modifications survenues en cours d'année
104 Code d'éthique et de déontologie du conseil d'administration
106 Déclarations relatives à divers règlements
107 Liste des points de service d'Investissement Québec

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'information contenue dans le présent rapport annuel relève de ma responsabilité. Cette responsabilité porte sur la fiabilité des données et des contrôles afférents.

Le rapport annuel 2006-2007 d'Investissement Québec :

- décrit fidèlement la mission, les mandats et les valeurs de la Société ;
- présente les objectifs, les indicateurs et les résultats ;
- présente des données exactes et fiables.

Je déclare que les données contenues dans le présent rapport annuel, ainsi que les contrôles afférents à ces données, sont fiables et correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2007.

Le président-directeur général,

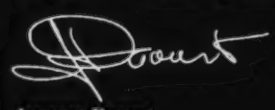

Jacques Daoust

Québec, le 29 mai 2007

IMAGINONS. CONCRÉTISONS.

Se dépasser pour mieux dépasser nos objectifs. Améliorer notre service. Satisfaire nos clients. Cibler nos actions. Élargir notre mission. Pour développer la croissance des entreprises nationales et internationales au Québec.

Pour de l'information sur ces entreprises, voir pages 13-16, 38, 52 et 91.

FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES DU NOUVEAU-QUÉBEC
NORD-DU-QUÉBEC
PRODUITS GILBERT
ROBERVAL
LEPAGE MILLWORK
RIVIÈRE-DU-LOUP
BOULANGERIE RÉGIONALE DES ÎLES
ÎLES-DE-LA-MADELEINE
SOURIS MINI
QUÉBEC
LA RESSOURCERIE DE LÉVIS
LÉVIS
CAMOPLAST
SHERBROOKE

IMAGINONS. CONCRÉTISONS.

Se dépasser pour mieux dépasser nos objectifs. Améliorer notre service. Satisfaire nos clients. Cibler nos actions. Élargir notre mission. Pour développer la croissance des entreprises nationales et internationales au Québec.

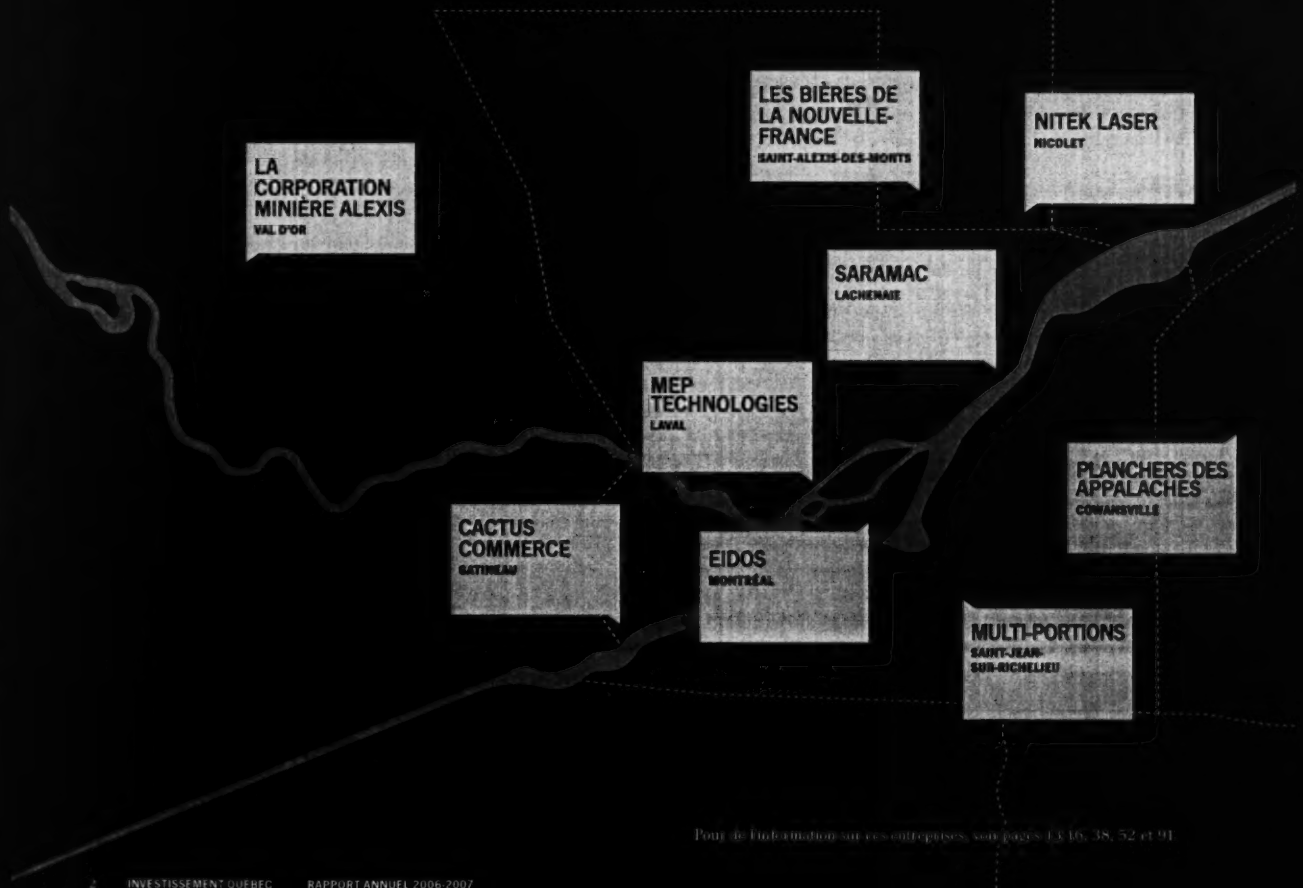

Pour de l'information sur ces entreprises, voir pages 13, 16, 38, 52 et 91.

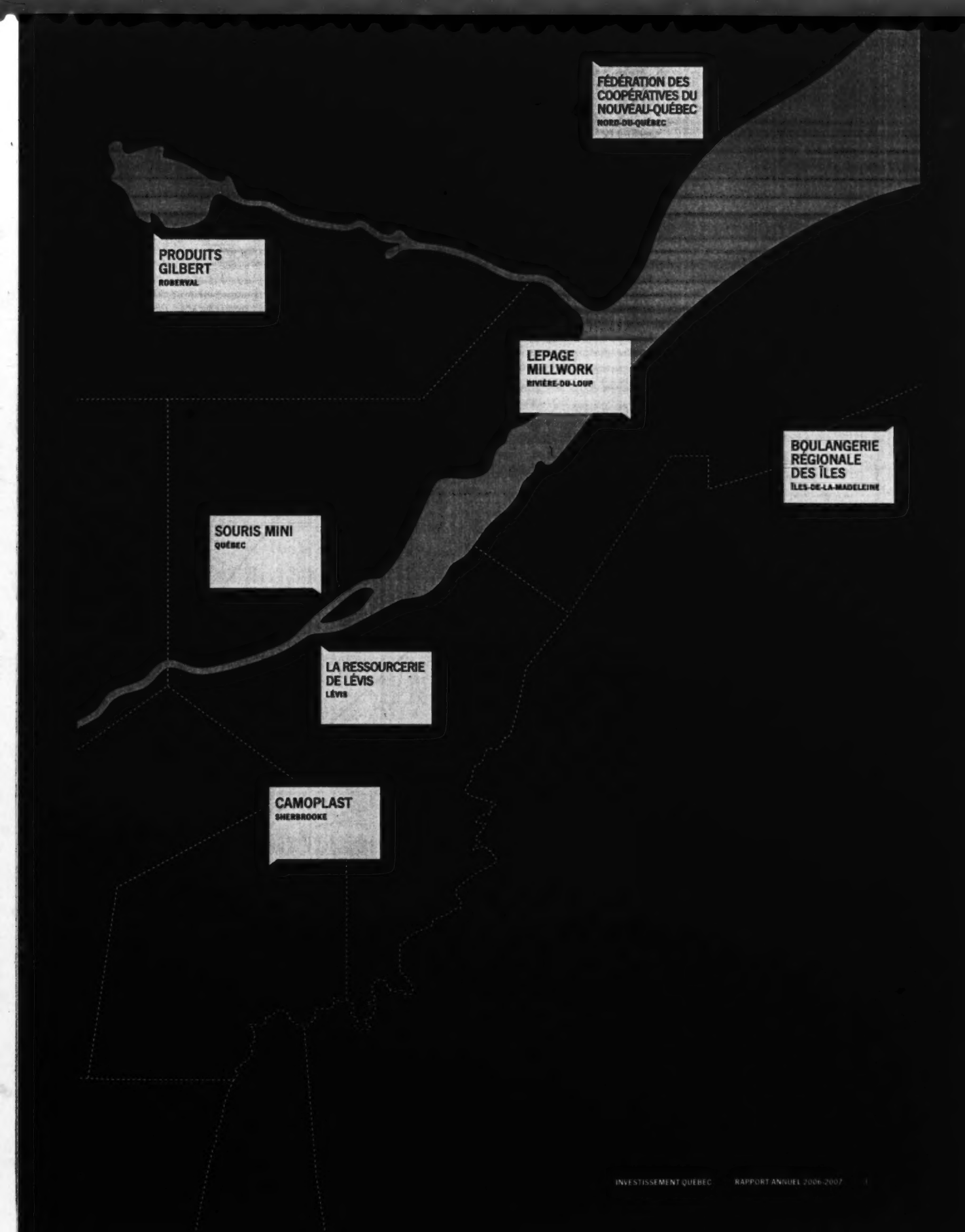
FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES DU NOUVEAU-QUÉBEC
NORD-DU-QUÉBEC
PRODUITS GILBERT
ROBERVAL
LEPAGE MILLWORK
RIVIÈRE-DU-LOUP
BOULANGERIE RÉGIONALE DES ÎLES
ÎLES-DE-LA-MADELEINE
SOURIS MINI
QUÉBEC
LA RESSOURCERIE DE LÉVIS
LÉVIS
CAMOPLAST
SHERBROOKE

PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

NOTRE MISSION

La Société a pour mission de favoriser la croissance de l'investissement au Québec, contribuant ainsi au développement économique du Québec et à la création d'emplois.

NOTRE RÔLE

- Centraliser et consolider l'action de l'État en matière de recherche, de promotion et de soutien de l'investissement, devenant en ce domaine l'interlocuteur privilégié des entreprises.
- Stimuler l'investissement intérieur et attirer les investisseurs de l'extérieur du Québec. Faire auprès de ceux-ci la promotion du Québec comme lieu privilégié d'investissement. Offrir aux investisseurs des services d'accueil propres à les orienter efficacement dans leurs démarches auprès du gouvernement et leur fournir, directement ou par l'entremise de nos filiales, un soutien financier et technique.
- Participer à la croissance des entreprises en favorisant notamment la recherche et le développement ainsi que l'exportation.
- Assurer la conservation des investissements déjà effectués en apportant, directement ou par l'entremise de nos filiales, un soutien financier et technique aux entreprises implantées au Québec qui se distinguent par leur dynamisme ou leur potentiel.

NOS VALEURS

- Le respect de notre clientèle, de notre personnel et de nos engagements
- L'intégrité, l'éthique et la rigueur
- L'esprit de collaboration et la diligence

NOS CHAMPS DE COMPÉTENCE

- Nous offrons :
  - des produits financiers complémentaires à ceux des institutions financières ;
  - des outils de développement économique et des mesures fiscales ;
  - une expertise financière à nos partenaires gouvernementaux ;
  - des services-conseils à nos clients.
- Nous stimulons l'investissement étranger au Québec.
- Nous sommes présents sur l'ensemble du territoire québécois et à l'étranger.
- Nous agissons à l'échelle locale, nationale et internationale.

NOTRE CLIENTÈLE

- Entreprises locales, nationales et internationales

NOS PARTENAIRES

- Institutions financières
- Ministères et organismes gouvernementaux
- Associations régionales et sectorielles
- Organismes de l'économie sociale et coopératives

FAITS SAILLANTS 2006-2007

FINANCEMENT

- 1 451 interventions financières pour appuyer 1 112 entreprises québécoises et étrangères
- Financement autorisé de 860 millions de dollars pour soutenir des projets d'une valeur de 4,3 milliards de dollars qui contribueront à la création de 10 959 emplois et à la sauvegarde de 10 722 emplois[1]
- 88 % des interventions financières approuvées et gérées en région
- Effet de levier de 5,00 dollars d'investissement par dollar de financement

FONDS D'INTERVENTION ÉCONOMIQUE RÉGIONAL (FIER)

- 35,7 millions de dollars investis dans les entreprises québécoises par l'entremise des FIER-Régions et des Fonds-Soutien au 31 décembre 2006
- Autorisation, par FIER Partenaires, s.e.c., d'investissements de 140 millions de dollars dans 10 fonds sectoriels au 31 mars 2007

MESURES FISCALES

- 2 682 certificats et attestations délivrés pour que les entreprises aient droit à des crédits d'impôt

PROSPECTION INTERNATIONALE

- 52 projets d'implantation et de réinvestissement étrangers d'une valeur totale de 960 millions de dollars, qui contribueront à la création de 6 726 nouveaux emplois[2]
- Inauguration de deux bureaux à l'étranger; un à Beijing, en Chine, et un à Tokyo, au Japon

1 Selon la planification fournie par les entreprises, la réalisation des projets et la création des emplois s'étalent sur une période maximale de trois ans et la sauvegarde d'emplois, sur une période maximale de deux ans.

2 Ces données sont basées sur la planification fournie par les entreprises. Pour éviter un double comptage, les emplois ne peuvent être additionnés aux emplois liés aux interventions financières.

SERVICE À LA CLIENTÈLE

- 96 % des partenaires financiers satisfaits de leur relation avec Investissement Québec
- 94 % de la clientèle satisfaite des services reçus en financement
- 91 % de la clientèle satisfaite des services reçus relativement aux mesures fiscales

PERFORMANCE FINANCIÈRE

- Bénéfice net de 53,5 millions de dollars, dépassant de 24,4 millions de dollars l'objectif de l'exercice
- Avoir de 509,4 millions de dollars au 31 mars 2007

PRINCIPALES DONNÉES SUR LE PORTEFEUILLE AU 31 MARS 2007

	Financement complémentaire	Outils de développement économique	Total
Valeur du portefeuille	754,2 M$	3 316,7 M$	4 070,9 M$
Nombre d'interventions financières	2 715	433	3 148
Valeur moyenne des interventions financières	0,3 M$	7,7 M$	1,3 M$

SERVICE À LA CLIENTÈLE

- 96 % des partenaires financiers satisfaits de leur relation avec Investissement Québec
- 94 % de la clientèle satisfaite des services reçus en financement
- 91 % de la clientèle satisfaite des services reçus relativement aux mesures fiscales

PERFORMANCE FINANCIÈRE

- Bénéfice net de 53,5 millions de dollars, dépassant de 24,4 millions de dollars l'objectif de l'exercice
- Avoir de 509,4 millions de dollars au 31 mars 2007

PRINCIPALES DONNÉES SUR LE PORTEFEUILLE AU 31 MARS 2007

	Financement complémentaire	Outils de développement économique	Total
Valeur du portefeuille	754,2 M$	3 316,7 M$	4 070,9 M$
Nombre d'interventions financières	2 715	433	3 148
Valeur moyenne des interventions financières	0,3 M$	7,7 M$	1,3 M$

NOUS AVONS ACCOMPLI PLUS QUE NOUS NE L'AVIONS IMAGINÉ.

FRANÇOIS BRUNELLE

MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Dans un contexte économique marqué par l'augmentation de la valeur du dollar canadien, l'accroissement des coûts de l'énergie et des carburants et la concurrence toujours plus vive des pays émergents, où la main-d'œuvre est bon marché, Investissement Québec a réalisé plus que nous ne l'avions prévu puisque nous avons dépassé nos objectifs dans la plupart des domaines de notre mission. En ce sens, l'exercice 2006-2007 a été très satisfaisant pour la Société.

Le mérite en revient à nos employés. Ils possèdent une expertise de haut niveau. Leur savoir-faire a permis à la Société de performer dans cet environnement complexe et de concrétiser de multiples projets d'investissement au Québec qui ont contribué à la croissance de l'économie et de l'emploi chez nous.

UN LEVIER PLUS PUISSANT ET DES MILLIERS D'EMPLOIS

Nous avons autorisé 1 451 interventions financières, un résultat comparable à celui de l'exercice précédent, qui était un record. Avec un financement de 860 millions de dollars, nous avons facilité la réalisation de projets dont la valeur globale atteint 4,3 milliards de dollars. L'effet de levier d'Investissement Québec s'est donc encore accru cette année. Chaque dollar engagé par Investissement Québec a entraîné 5,00 dollars d'investissement chez nous, contre 4,3 l'an passé. Les projets autorisés permettront de créer près de 11 000 emplois et d'en sauvegarder plus de 10 000.

UNE SOCIÉTÉ RENTABLE

Autre fait marquant, Investissement Québec est demeurée une société rentable puisque nous avons réalisé un bénéfice net de 53,5 millions de dollars, presque deux fois l'objectif fixé en début d'année. Nos coûts de fonctionnement, qui se sont élevés à 47,6 millions de dollars, ont été entièrement financés par les activités de la Société. La rentabilité d'Investissement Québec s'appuie sur des efforts constants pour améliorer la gestion des risques. C'est pourquoi nous avons créé la Direction de la gestion du risque et de l'ingénierie financière, une unité spécifiquement consacrée à cet enjeu.

L'équipe d'Investissement Québec relève ainsi haut la main le défi qui lui a été lancé par le gouvernement du Québec en 2004, soit l'autofinancement de ses frais d'administration sans pour autant mettre en veilleuse sa mission fondamentale de développement économique. Aujourd'hui, Investissement Québec est une société d'État dont le niveau d'excellence l'amène à viser chaque année un double standard de performance : participer à la croissance économique du Québec et être une entreprise rentable. Cette évolution se fait à l'avantage de nos clients et de nos partenaires, dont le taux de satisfaction – de 94 % et de 96 % – n'a jamais été aussi élevé.

UN INVESTISSEMENT ÉTRANGER PAR SEMAINE

Dans ce contexte de vive concurrence internationale, nos efforts soutenus de promotion du Québec et de prospection à l'étranger ont été fructueux. Nous avons tenu le rythme de boucler, en moyenne, un projet par semaine à l'international. Cinquante-deux projets d'investissement étrangers ont ainsi été réalisés. La valeur de ces projets totalise 960 millions de dollars, dépassant de 41 % notre objectif. Le nombre d'emplois associés à ces projets a plus que doublé par rapport à l'an passé et dépasse les 6 000.

Pour poursuivre avec succès nos démarches internationales, nous nous sommes installés de plein pied dans le marché asiatique. Nous avons ouvert deux bureaux : l'un à Tokyo, l'autre à Beijing. Nous serons ainsi mieux placés pour attirer chez nous des investisseurs asiatiques. Investissement Québec compte désormais huit bureaux à l'étranger.

MESURES FISCALES, FORÊT ET FONDS FIER

Dans le cadre de l'administration de mesures fiscales, nous avons délivré 2 682 certificats et attestations, soit 38 % de plus que l'objectif fixé. Ce nombre inclut 203 nouveaux certificats, dont plus de 80 % ont été remis à des entreprises des régions ressources.

En octobre 2006, le Programme de soutien à l'industrie forestière a été mis en place. Il vise à permettre aux entreprises du secteur de la forêt de traverser la crise actuelle et d'en sortir sur de nouvelles bases de réussite. Ce plan triennal comporte trois axes : la consolidation, l'investissement et la modernisation des entreprises du secteur forestier. Nous avons déjà traité plus de 75 dossiers et autorisé des financements totalisant 54 millions de dollars, qui permettront la réalisation de projets d'une valeur de 122 millions de dollars. Selon les prévisions des entreprises, 170 emplois seront créés et près de 1 700 seront sauvegardés. Plus de 140 demandes de financement sont actuellement en traitement.

La mise en place du Fonds d'intervention économique régional (FIER) s'est accélérée en 2006-2007. Depuis la création de ce fonds, IQ FIER inc. a accrédité 29 FIER-Régions et 12 Fonds-Soutien. FIER Partenaires, s.e.c., pour sa part, a autorisé des investissements de 140 millions de dollars dans dix fonds d'investissement. Aujourd'hui, les entreprises de toutes les régions du Québec peuvent profiter de l'un ou l'autre des volets du FIER.

NOUVEAU PLAN STRATÉGIQUE

Il y a trois ans, la Société s'était dotée d'un plan d'affaires pour 2004-2007. L'année qui s'achève était donc la dernière de ce plan. À chaque exercice, nous avons dépassé nos objectifs. Globalement, nous avons autorisé plus de 4 000 interventions, soit 3 milliards de dollars de financement. Nous avons appuyé des projets d'une valeur totale de plus de 13 milliards de dollars, qui devraient contribuer à la création de plus de 27 000 emplois.

L'année 2007-2008 sera marquée par l'adoption d'un nouveau plan stratégique de trois ans. Ce plan perpétuera notre engagement à soutenir les entreprises québécoises et les filiales de sociétés étrangères présentes au Québec. Il visera à augmenter le potentiel d'attraction du Québec dans un environnement économique mondial extrêmement concurrentiel et à actualiser nos solutions d'affaires pour qu'elles répondent mieux aux besoins des entreprises d'ici et d'ailleurs désireuses de grandir au Québec. Ce nouveau plan stratégique nous amènera aussi à implanter une approche de services intégrée pour les entreprises, pour qu'il soit encore plus facile de faire affaire avec Investissement Québec.

MERCI

Je me suis joint à la Société en juin 2006. Après une longue carrière dans le domaine des services financiers, j'ai moi aussi découvert ce qui demeure encore un secret trop bien gardé. J'entends faire de la promotion d'Investissement Québec une priorité, tout spécialement auprès des entrepreneurs et j'irai, aussi souvent qu'il le faudra, jusqu'où il le faudra, pour faire aboutir un bon dossier.

En cours d'année, j'ai entamé une tournée qui devrait m'amener dans toutes les régions du Québec. En dix mois, j'ai aussi participé à six missions internationales. J'ai ainsi pu faire connaître les atouts du Québec en Inde, en Chine, au Japon, au Texas et en Californie de même que lors des grands rassemblements mondiaux que sont le Forum économique mondial de Davos et le salon aéronautique de Farnborough.

L'apport d'Investissement Québec à notre vie économique est considérable. C'est un privilège de présider cette organisation et de côtoyer les femmes et les hommes qui en sont l'âme et le savoir. J'ai été impressionné par l'étendue de leurs compétences et touché par la générosité de leur accueil. Je tiens à les en remercier chaleureusement.

Le président-directeur général,

Jacques Daoust

1

2

3

4

5

6

7

8

9

AU CŒUR D'UNE MÊME MISSION

1. **ANDRÉ CÔTÉ**
   PREMIER VICE-PRÉSIDENT À L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2. **PIERRE B. LAFRENIÈRE**
   VICE-PRÉSIDENT PRINCIPAL AUX AFFAIRES CORPORATIVES
   ET SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

3. **CLAUDE DULUDE**
   VICE-PRÉSIDENT AUX OPÉRATIONS RÉGIONALES

4. **LOUISE MORIN**
   VICE-PRÉSIDENTE AUX AFFAIRES INTERNATIONALES

5. **MICHEL DESCHAMPS**
   VICE-PRÉSIDENT À LA GESTION DU CRÉDIT ET DU RISQUE

6. **LUCIEN BIRON**
   VICE-PRÉSIDENT AUX MANDATS GOUVERNEMENTAUX

7. **JEAN-SÉBASTIEN LAMOUREUX**
   VICE-PRÉSIDENT AUX FILIALES D'INVESTISSEMENT QUÉBEC

8. **RODRIGUE BRILLANT**
   VICE-PRÉSIDENT AUX RESSOURCES HUMAINES

9. **CLAUDE CARBONNEAU**
   VICE-PRÉSIDENT AUX COOPÉRATIVES
   ET AUTRES ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

CHRISTIAN FLEURY (1, 2, 3, 5)
FRANÇOIS BRUNELLE (4, 6, 7, 8, 9)

DU PROJET AU CONCRET

IMAGINONS DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE DES RÉGIONS AU QUÉBEC.

IMAGINONS. CONCRÉTISONS.

CAMOPLAST

Camoplast fabrique des chenilles de motoneige depuis 1958. Elle exploite 12 usines au Canada, aux États-Unis et en Europe et emploie 1 850 personnes. Elle produit aussi des véhicules sur chenilles, des systèmes de chenilles et des composants pour les grands fabricants dans les secteurs de l'automobile, du matériel militaire, du transport lourd, de la construction et des véhicules utilitaires, agricoles et récréatifs. Pour demeurer à l'avant-garde, Camoplast a décidé d'investir 9 M$ dans un nouveau centre de recherche.

Investissement Québec lui a accordé un prêt sans intérêt, ce qui contribuera à la création de 35 postes spécialisés et consolidera la position de ce joueur clé en Estrie.

GILBERT DUCLOS

PIERRE MARCOUILLER, PRÉSIDENT DU CONSEIL ET CHEF DE LA DIRECTION

IMAGINONS FAVORISER LA MODERNISATION DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE.

IMAGINONS. CONCRÉTISONS.

PLANCHERS DES APPALACHES

La société Planchers des Appalaches est spécialisée dans la production de lamelles de bois franc, qu'elle vend principalement au Canada et aux États-Unis. Cette année, elle a décidé d'agrandir et de moderniser ses installations de Cowansville. Ce projet d'expansion lui permettra d'améliorer sa productivité, de préserver la qualité de ses produits et d'affronter ses concurrents asiatiques.

L'entreprise a obtenu un prêt et une garantie de prêt grâce au Programme de soutien à l'industrie forestière d'Investissement Québec.

GILBERT DUCLOS

JEAN LEDUC, PRÉSIDENT

IMAGINONS AGIR À L'ÉCHELLE MONDIALE.

IMAGINONS. CONCRÉTISONS.

EIDOS

L'éditeur britannique Eidos Interactive, créateur de la célèbre Lara Croft, a décidé d'ouvrir un studio de développement de jeux électroniques à Montréal, notamment en raison du talent incomparable des créateurs québécois du multimédia. Eidos compte investir plus de 50 M$ dans son nouveau studio et embaucher au moins 350 personnes d'ici trois ans. L'équipe montréalaise concevra des titres majeurs destinés aux nouvelles générations de plateformes.

Investissement Québec a approché Eidos il y a deux ans et a joué un rôle clé dans la décision de l'entreprise d'installer son plus gros studio ici plutôt qu'ailleurs dans le monde.

GILBERT DICLOS

STÉPHANE D'ASTOUS, DIRECTEUR GÉNÉRAL

IMAGINONS DES SOLUTIONS FINANCIÈRES POUR NOS CLIENTS.

IMAGINONS. CONCRÉTISONS.

NITEK LASER INC.

Nitek Laser se spécialise dans la découpe de métal en feuille au laser, un domaine très pointu qui fait appel à une technologie récente. Lorsque le propriétaire fondateur a voulu se retirer, il a fait appel à Investissement Québec, qui lui a suggéré le programme Financement PME. Ce programme a permis au directeur général d'obtenir un prêt et d'acquérir l'entreprise. Ce changement d'actionnaire a donné un souffle nouveau à l'organisation. Nitek Laser emploie plus de 20 personnes et connaît une croissance importante.

Grâce au programme Financement PME d'Investissement Québec, le directeur général a pu acheter l'entreprise et prendre la relève.

GILBERT DUCLOS

CHARLES BEAUCHEMIN, FONDATEUR, ET FRANÇOIS DUBUC, PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

REVUE DES ACTIVITÉS ET DES RÉSULTATS

RÉSULTATS GLOBAUX DU FINANCEMENT

En 2006-2007, Investissement Québec a dépassé ses objectifs. En effet, le nombre d'interventions financières, la valeur déclarée des projets financés et le nombre d'emplois créés sont plus élevés que les objectifs fixés pour l'exercice, alors que le financement autorisé a atteint l'objectif visé.

Présente dans toutes les régions du Québec, la Société a autorisé 1 451 interventions financières, principalement dans les secteurs secondaire et tertiaire. Elle a appuyé des projets d'investissement de plus de 4,3 milliards de dollars, atteignant ainsi son objectif annuel. Ce financement permet notamment aux entreprises d'améliorer leur productivité, de mettre en valeur leur savoir-faire, de percer de nouveaux marchés et de développer des produits.

Les interventions financières de la Société vont contribuer, selon la planification des entreprises, à la création de 10 959 emplois, en plus d'en sauvegarder 10 722. Il est important de souligner qu'Investissement Québec a largement dépassé ses objectifs de création d'emplois, le nombre total comprenant 3 073 emplois de plus que prévu dans son plan d'action annuel et ce, malgré le contexte économique actuel de restructuration du secteur manufacturier au Québec.

Pour chaque dollar de financement, la valeur des projets cette année est supérieure à celle des projets de l'exercice précédent. L'effet de levier est passé de 4,30 à 5,00 dollars d'investissement par dollar de financement. Le financement autorisé par la Société a diminué par rapport à l'exercice 2005-2006 en raison du faible nombre de crédits-acheteurs financés, alors que le nombre d'emplois créés a augmenté de 19 %.

RÉSULTATS GLOBAUX DU FINANCEMENT

	Objectifs 2006-2007	2006-2007	2005-2006
Nombre	1 366	**1 451**	1 455
Financement autorisé (M$)	862,3	**860,0**	1 224,0
Valeur déclarée des projets [1] (M$)	4 308,7	**4 329,9**	5 270,9
Nombre de nouveaux emplois déclarés [1]	7 886	**10 959**	9 202
Nombre d'emplois existants [2]	s.o.	**65 597**	53 122
Nombre d'emplois sauvegardés [1] [2]	s.o.	**10 722**	s.o.

(1) Selon la planification fournie par les entreprises, la réalisation des projets et la création des emplois s'étalent sur une période maximale de trois ans.

(2) Un emploi sauvegardé correspond à un poste occupé à temps plein qui serait menacé de disparaître sans la réalisation du projet de l'entreprise, généralement dans un délai de 12 mois, dans le cas d'un projet du Financement PME, ou de 24 mois, dans le cas d'un projet de grande envergure (PASI ou financement spécialisé).

RÉSULTATS PAR RÉGION ADMINISTRATIVE

Investissement Québec contribue au développement économique de chacune des régions du Québec. Elle compte maintenant 16 centres d'affaires répartis sur l'ensemble du territoire québécois pour servir sa clientèle.

La répartition régionale du financement qu'elle octroie aux entreprises est tributaire de la répartition de l'activité économique au Québec, laquelle est particulièrement intense dans les régions de Montréal, de la Montérégie et de la Capitale-Nationale. Ces régions, dont le poids économique représente 60 % du PIB du Québec[3], ont recueilli 47 % des interventions financières autorisées en 2006-2007. Les régions ressources[4], dont l'activité économique génère 13 % du PIB du Québec, ont bénéficié, pour leur part, de 18 % des interventions de la Société.

FINANCEMENT AUTORISÉ PAR RÉGION ADMINISTRATIVE, 2006-2007

		Valeur (M $)		Emplois déclarés (1)	
Région administrative	Nombre d'interventions financières	Financement	Projets (1)	Existants	Nouveaux
01 – Bas-Saint-Laurent	67	19,5	84,6	2 004	321
02 – Saguenay – Lac-Saint-Jean	98	198,7	712,6	3 904	637
03 – Capitale-Nationale	137	53,6	441,3	3 997	887
04 – Mauricie	28	76,2	234,5	1 844	31
05 – Estrie	56	34,0	134,7	6 631	565
06 – Montréal	302	148,4	1 183,4	17 524	3 108
07 – Outaouais	53	13,2	59,7	801	199
08 – Abitibi-Témiscamingue	12	6,5	26,7	291	38
09 – Côte-Nord	10	3,5	9,9	662	2
10 – Nord-du-Québec	5	0,8	3,0	44	–
11 – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	39	9,9	28,4	1 411	45
12 – Chaudière-Appalaches	127	31,4	156,3	3 930	1 946
13 – Laval	65	25,0	149,8	2 830	328
14 – Lanaudière	61	20,3	112,4	2 490	288
15 – Laurentides	81	107,9	440,2	2 684	573
16 – Montérégie	244	92,7	462,4	12 008	1 749
17 – Centre-du-Québec	66	18,4	90,0	2 542	242
TOTAL	1 451	860,0	4 329,9	65 597	10 959
TOTAL – RÉGIONS RESSOURCES	259	315,1	1 099,7	10 160	1 074

(1) Selon la planification fournie par les entreprises, la réalisation des projets et la création des emplois s'étalent sur une période maximale de trois ans.

3 « Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par région administrative, 2000-2005 ». Source : ISQ Comptes économiques.

4 Les régions ressources sont les suivantes : Bas-Saint-Laurent, Saguenay – Lac-Saint-Jean, Mauricie, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Nord-du-Québec et Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine.

RÉSULTATS GLOBAUX DU FINANCEMENT

En 2006-2007, Investissement Québec a dépassé ses objectifs. En effet, le nombre d'interventions financières, la valeur déclarée des projets financés et le nombre d'emplois créés sont plus élevés que les objectifs fixés pour l'exercice, alors que le financement autorisé a atteint l'objectif visé.

Présente dans toutes les régions du Québec, la Société a autorisé 1 451 interventions financières, principalement dans les secteurs secondaire et tertiaire. Elle a appuyé des projets d'investissement de plus de 4,3 milliards de dollars, atteignant ainsi son objectif annuel. Ce financement permet notamment aux entreprises d'améliorer leur productivité, de mettre en valeur leur savoir-faire, de percer de nouveaux marchés et de développer des produits.

Les interventions financières de la Société vont contribuer, selon la planification des entreprises, à la création de 10 959 emplois, en plus d'en sauvegarder 10 722. Il est important de souligner qu'Investissement Québec a largement dépassé ses objectifs de création d'emplois, le nombre total comprenant 3 073 emplois de plus que prévu dans son plan d'action annuel et ce, malgré le contexte économique actuel de restructuration du secteur manufacturier au Québec.

Pour chaque dollar de financement, la valeur des projets cette année est supérieure à celle des projets de l'exercice précédent. L'effet de levier est passé de 4,30 à 5,00 dollars d'investissement par dollar de financement. Le financement autorisé par la Société a diminué par rapport à l'exercice 2005-2006 en raison du faible nombre de crédits-acheteurs financés, alors que le nombre d'emplois créés a augmenté de 19 %.

RÉSULTATS GLOBAUX DU FINANCEMENT

	Objectifs 2006-2007	2006-2007	2005-2006
Nombre	1 366	1 451	1 455
Financement autorisé (M $)	862,3	860,0	1 224,0
Valeur déclarée des projets [1] (M $)	4 308,7	4 329,9	5 270,9
Nombre de nouveaux emplois déclarés [1]	7 886	10 959	9 202
Nombre d'emplois existants [1]	s.o.	65 597	53 122
Nombre d'emplois sauvegardés [1] [2]	s.o.	10 722	s.o.

(1) Selon la planification fournie par les entreprises, la réalisation des projets et la création des emplois s'étalent sur une période maximale de trois ans.

(2) Un emploi sauvegardé correspond à un poste occupé à temps plein qui serait menacé de disparaître sans la réalisation du projet de l'entreprise, généralement dans un délai de 12 mois, dans le cas d'un projet de Financement PME, ou de 24 mois, dans le cas d'un projet de grande envergure (PASI ou financement spécialisé).

RÉSULTATS PAR RÉGION ADMINISTRATIVE

Investissement Québec contribue au développement économique de chacune des régions du Québec. Elle compte maintenant 16 centres d'affaires répartis sur l'ensemble du territoire québécois pour servir sa clientèle.

La répartition régionale du financement qu'elle octroie aux entreprises est tributaire de la répartition de l'activité économique au Québec, laquelle est particulièrement intense dans les régions de Montréal, de la Montérégie et de la Capitale-Nationale. Ces régions, dont le poids économique représente 60 % du PIB du Québec[3], ont recueilli 47 % des interventions financières autorisées en 2006-2007. Les régions ressources[4], dont l'activité économique génère 13 % du PIB du Québec, ont bénéficié, pour leur part, de 18 % des interventions de la Société.

FINANCEMENT AUTORISÉ PAR RÉGION ADMINISTRATIVE, 2006-2007

		Valeur (M $)		Emplois déclarés (1)	
Région administrative	Nombre d'interventions financières	Financement	Projets (1)	Existants	Nouveaux
01 – Bas-Saint-Laurent	67	19,5	84,6	2 004	321
02 – Saguenay – Lac-Saint-Jean	98	198,7	712,6	3 904	637
03 – Capitale-Nationale	137	53,6	441,3	3 997	887
04 – Mauricie	28	76,2	234,5	1 844	31
05 – Estrie	56	34,0	134,7	6 631	565
06 – Montréal	302	148,4	1 183,4	17 524	3 108
07 – Outaouais	53	13,2	59,7	801	199
08 – Abitibi-Témiscamingue	12	6,5	26,7	291	38
09 – Côte-Nord	10	3,5	9,9	662	2
10 – Nord-du-Québec	5	0,8	3,0	44	–
11 – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	39	9,9	28,4	1 411	45
12 – Chaudière-Appalaches	127	31,4	156,3	3 930	1 946
13 – Laval	65	25,0	149,8	2 830	328
14 – Lanaudière	61	20,3	112,4	2 490	288
15 – Laurentides	81	107,9	440,2	2 684	573
16 – Montérégie	244	92,7	462,4	12 008	1 749
17 – Centre-du-Québec	66	18,4	90,0	2 542	242
TOTAL	1 451	860,0	4 329,9	65 597	10 959
TOTAL – RÉGIONS RESSOURCES	259	315,1	1 099,7	10 160	1 074

(1) Selon la planification fournie par les entreprises, la réalisation des projets et la création des emplois s'étalent sur une période maximale de trois ans.

3 « Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par région administrative, 2000-2005 ». Source : ISQ-Comptes économiques.

4 Les régions ressources sont les suivantes : Bas-Saint-Laurent, Saguenay – Lac-Saint-Jean, Mauricie, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Nord-du-Québec et Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine.

RÉSULTATS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Les interventions financières d'Investissement Québec en 2006-2007 se répartissent comme suit: 65 % dans le secteur secondaire, 33 % dans le secteur tertiaire et 2 % dans le secteur primaire. La Société a augmenté le financement accordé aux secteurs de la foresterie, des produits du bois et du papier, notamment grâce aux interventions réalisées dans le cadre du nouveau Programme de soutien à l'industrie forestière. La valeur des interventions financières dans ces secteurs a ainsi triplé pour atteindre 149 millions de dollars, ce qui représente environ 17 % de l'ensemble du financement accordé en 2006-2007.

Comme la Société a appuyé d'importants projets dans la Vallée de l'aluminium, la valeur du financement est passée de 35 millions de dollars à plus de 200 millions de dollars dans le secteur des métaux de première transformation et des produits métalliques, ce qui représente le quart du financement total accordé cette année.

Par ailleurs, la valeur du financement accordé au secteur de la machinerie a plus que doublé, alors que la valeur des projets appuyés a été multipliée par six, pour s'élever à 763 millions de dollars. Ce secteur, comme les autres secteurs touchés par la menace des pays émergents, pourrait faire face à une compétition accrue au cours des prochaines années.

À l'opposé, la valeur du financement a beaucoup diminué du côté du matériel de transport. La Société a contribué à la réalisation de nombreux projets de recherche et développement au cours des dernières années; toutefois, ces projets de grande envergure se réaliseront sur une longue période. Ce secteur demeure stratégique pour le Québec et représente près de 15 % de la valeur totale du financement autorisé par Investissement Québec.

Enfin, le financement accordé au secteur tertiaire a presque doublé pour s'élever à 17 %. Cette hausse reflète notamment l'importance accrue des services dans la chaîne de production manufacturière.

FINANCEMENT AUTORISÉ PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, 2006-2007

Secteur d'activité économique	Nombre d'interventions financières	Valeur (M$)		Emplois déclarés [1]	
		Financement	Projets [1]	Existants	Nouveaux
PRIMAIRE					
Agriculture et pêche	11	2,4	7,3	280	49
Foresterie	16	4,7	11,4	1 398	8
Mines	2	3,8	16,0	243	0
TOTAL PARTIEL	29	10,9	34,7	1 921	57
SECONDAIRE					
Alimentation et boissons	113	46,1	224,0	5 332	655
Caoutchouc et plastique	49	17,4	109,3	2 814	240
Industrie du cuir	5	2,0	8,6	535	2
Produits du textile et textile de 1re transformation	20	5,6	29,1	959	77
Vêtements	24	6,1	14,9	872	37
Produits du bois	137	65,7	190,6	3 792	661
Meubles	39	5,9	35,6	1 104	318
Papier [2]	14	78,6	233,1	2 072	(36)
Imprimerie	24	4,8	21,3	970	37
Métaux de 1re transformation et produits métalliques	161	203,4	768,5	7 229	919
Machinerie	105	59,7	763,3	8 329	542
Matériel de transport	61	126,3	534,6	8 234	2 723
Produits électriques et électroniques	73	34,2	212,0	5 903	835
Produits minéraux non métalliques	26	7,4	47,7	1 132	75
Produits raffinés du pétrole, du charbon et des industries chimiques	52	27,9	191,6	3 295	476
Industries manufacturières diverses	35	11,5	65,2	1 815	394
TOTAL PARTIEL	938	702,6	3 449,4	54 387	7 955
TERTIAIRE					
Services professionnels, scientifiques et techniques	67	20,6	87,3	1 394	158
Conception de systèmes informatiques et services connexes	119	30,5	127,7	2 036	428
Soins de santé et services sociaux	28	3,7	11,3	379	36
Centres d'appels téléphoniques	2	0,4	3,6	13	2
Autres services aux entreprises	12	2,1	5,3	111	56
Hébergement et restauration	35	26,9	330,1	1 015	399
Autres services [3]	221	62,3	280,5	4 341	1 868
TOTAL PARTIEL	484	146,5	845,8	9 289	2 947
TOTAL GLOBAL	1 451	860,0	4 329,9	65 597	10 959

(1) Selon la planification fournie par les entreprises, la réalisation des projets et la création des emplois s'étalent sur une période maximale de trois ans.

(2) Une des entreprises qu'Investissement Québec a appuyée dans ce secteur a consolidé ses activités, ce qui a entraîné une perte d'emplois. Cependant, cette même entreprise a sauvegardé 618 emplois au Québec grâce à cette consolidation.

(3) Pour ce qui est du nombre d'interventions, les secteurs de l'édition de logiciels et de la gestion des déchets et de l'assainissement représentent respectivement 22,6 % et 13,5 % de cette catégorie.

FINANCEMENT AUTORISÉ PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, 2006-2007

Secteur d'activité économique	Nombre d'interventions financières	Valeur (M$)		Emplois déclarés [1]	
		Financement	Projets [1]	Existants	Nouveaux
PRIMAIRE					
Agriculture et pêche	11	2,4	7,3	280	49
Foresterie	16	4,7	11,4	1 398	8
Mines	2	3,8	16,0	243	0
TOTAL PARTIEL	29	10,9	34,7	1 921	57
SECONDAIRE					
Alimentation et boissons	113	46,1	224,0	5 332	655
Caoutchouc et plastique	49	17,4	109,3	2 814	240
Industrie du cuir	5	2,0	8,6	535	2
Produits du textile et textile de 1re transformation	20	5,6	29,1	959	77
Vêtements	24	6,1	14,9	872	37
Produits du bois	137	65,7	190,6	3 792	661
Meubles	39	5,9	35,6	1 104	318
Papier [2]	14	78,6	233,1	2 072	(36)
Imprimerie	24	4,8	21,3	970	37
Métaux de 1re transformation et produits métalliques	161	203,4	768,5	7 229	919
Machinerie	105	59,7	763,3	8 329	542
Matériel de transport	61	126,3	534,6	8 234	2 723
Produits électriques et électroniques	73	34,2	212,0	5 903	835
Produits minéraux non métalliques	26	7,4	47,7	1 132	75
Produits raffinés du pétrole, du charbon et des industries chimiques	52	27,9	191,6	3 295	476
Industries manufacturières diverses	35	11,5	65,2	1 815	394
TOTAL PARTIEL	938	702,6	3 449,4	54 387	7 955
TERTIAIRE					
Services professionnels, scientifiques et techniques	67	20,6	87,3	1 394	158
Conception de systèmes informatiques et services connexes	119	30,5	127,7	2 036	428
Soins de santé et services sociaux	28	3,7	11,3	379	36
Centres d'appels téléphoniques	2	0,4	3,6	13	2
Autres services aux entreprises	12	2,1	5,3	111	56
Hébergement et restauration	35	26,9	330,1	1 015	399
Autres services [3]	221	62,3	280,5	4 341	1 868
TOTAL PARTIEL	484	146,5	845,8	9 289	2 947
TOTAL GLOBAL	1 451	860,0	4 329,9	65 597	10 959

(1) Selon la planification fournie par les entreprises, la réalisation des projets et la création des emplois s'étalent sur une période maximale de trois ans.

(2) Une des entreprises qu'Investissement Québec a appuyée dans ce secteur a consolidé ses activités, ce qui a entraîné une perte d'emplois. Cependant, cette même entreprise a sauvegardé 618 emplois au Québec grâce à cette consolidation.

(3) Pour ce qui est du nombre d'interventions, les secteurs de l'édition de logiciels et de la gestion des déchets et de l'assainissement représentent respectivement 22,6 % et 13,5 % de cette catégorie.

RÉSULTATS PAR TYPE D'INTERVENTION FINANCIÈRE

Investissement Québec dispose de diverses solutions financières pour soutenir les entreprises à tous les stades de leur croissance. Cette année, celles-ci ont principalement eu recours à la garantie de prêt et à la garantie d'engagement financier, qui permettent de contracter des prêts plus facilement auprès des institutions financières privées. Au total, les garanties représentent 57 % des interventions financières et 38 % de la valeur du financement autorisé.

Investissement Québec a également accordé des contributions financières non remboursables, principalement dans le cadre du Programme des immigrants investisseurs. Ce programme permet d'appuyer les projets de PME québécoises grâce aux revenus générés par les capitaux d'immigrants investisseurs. Il est géré par IQ Immigrants Investisseurs inc., filiale d'Investissement Québec, en vertu d'une entente tripartite avec des intermédiaires financiers et le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

RÉPARTITION DU FINANCEMENT AUTORISÉ PAR TYPE D'INTERVENTION FINANCIÈRE SELON LE NOMBRE ET LA VALEUR, 2006-2007

Type d'intervention financière	Nombre	(%)	Valeur (M$)	(%)
Garantie de prêt	643	44,3	201,0	23,4
Garantie d'engagement financier	183	12,6	128,6	15,0
Prêt	164	11,3	122,1	14,2
Prêt participatif	27	1,9	21,0	2,4
Prêt sans intérêt	33	2,3	218,5	25,4
Contribution remboursable par redevances	2	0,1	49,3	5,7
Contribution non remboursable ou à remboursement conditionnel et prise en charge d'intérêts	399	27,5	119,5	13,9
TOTAL	1 451	100,0	860,0	100,0

RÉSULTATS PAR TYPE D'INTERVENTION FINANCIÈRE

Investissement Québec dispose de diverses solutions financières pour soutenir les entreprises à tous les stades de leur croissance. Cette année, celles-ci ont principalement eu recours à la garantie de prêt et à la garantie d'engagement financier, qui permettent de contracter des prêts plus facilement auprès des institutions financières privées. Au total, les garanties représentent 57 % des interventions financières et 38 % de la valeur du financement autorisé.

Investissement Québec a également accordé des contributions financières non remboursables, principalement dans le cadre du Programme des immigrants investisseurs. Ce programme permet d'appuyer les projets de PME québécoises grâce aux revenus générés par les capitaux d'immigrants investisseurs. Il est géré par IQ Immigrants Investisseurs inc., filiale d'Investissement Québec, en vertu d'une entente tripartite avec des intermédiaires financiers et le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

RÉPARTITION DU FINANCEMENT AUTORISÉ PAR TYPE D'INTERVENTION FINANCIÈRE SELON LE NOMBRE ET LA VALEUR, 2006-2007

Type d'intervention financière	Nombre	(%)	Valeur (M$)	(%)
Garantie de prêt	643	44,3	201,0	23,4
Garantie d'engagement financier	183	12,6	128,6	15,0
Prêt	164	11,3	122,1	14,2
Prêt participatif	27	1,9	21,0	2,4
Prêt sans intérêt	33	2,3	218,5	25,4
Contribution remboursable par redevances	2	0,1	49,3	5,7
Contribution non remboursable ou à remboursement conditionnel et prise en charge d'intérêts	399	27,5	119,5	13,9
TOTAL	1 451	100,0	860,0	100,0

REVUE DES ACTIVITÉS ET DES RÉSULTATS SELON LES ORIENTATIONS

Au cours de l'exercice, la Société a réalisé ses activités en suivant les orientations de son plan d'affaires 2004-2007, soit : inciter les PME à investir et à créer des emplois, gérer des outils de développement économique, améliorer la performance et optimiser le service à la clientèle.

ORIENTATION 1 : INCITER LES PME À INVESTIR ET À CRÉER DES EMPLOIS

FINANCEMENT COMPLÉMENTAIRE

Investissement Québec offre aux PME un financement complémentaire à celui des institutions prêteuses, pour leur permettre de réaliser des projets de démarrage, d'expansion, de recherche et développement, d'exportation ou d'augmentation de fonds de roulement. Sans ce financement, ces projets ne pourraient sans doute voir le jour.

En 2006-2007, Investissement Québec a dépassé ses objectifs de financement complémentaire, principalement dans le cadre des volets Exportation, Investissement, Fonds de roulement de croissance et Financement des crédits d'impôt remboursables de son programme Financement PME. Elle a autorisé des interventions financières de 287,8 millions de dollars, ce qui a permis à des PME d'investir 941,8 millions de dollars dans des projets qui devraient créer, selon les entreprises, 3 416 emplois et en sauvegarder 3 139.

FINANCEMENT COMPLÉMENTAIRE AUTORISÉ PAR PROGRAMME OU VOLET DE PROGRAMME, 2006-2007

Programme ou volet de programme	Nombre d'interventions financières		Valeur (M$)		Emplois déclarés [1]	
	Objectifs	Autorisées	Financement	Projets [1]	Existants	Nouveaux
FINANCEMENT PME						
Production et alliance						
Investissement	159	170	76,2	208,3	4063	920
Alliance stratégique	14	12	2,8	16,8	414	26
Tourisme	13	9	2,5	9,9	81	25
Recherche et développement						
Crédit d'impôt	315	331	72,4	322,9	7919	1027
Développement	28	27	7,7	19,9	573	40
Exportation						
Marge de crédit	108	152	46,5	116,8	4012	326
Commercialisation	52	55	24,4	81,8	2609	351
Garantie ligne de change	1	2	0,7	1,3	57	–
Fonds de roulement						
De croissance	36	45	14,3	28,3	1582	233
De redressement	9	5	0,9	2,2	205	–
Relève	34	26	14,0	63,6	1252	5
Mesures d'expérimentation	7	14	6,5	18,2	326	283
TOTAL PARTIEL	776	848	268,9	890,0	23093	3236
PROGRAMMES SPÉCIFIQUES						
Entrepreneuriat collectif						
Coopératives	32	32	7,1	19,5	919	74
OBNL	34	40	7,1	16,1	560	29
Capitalisation des entreprises de l'économie sociale						
Coopératives	35	44	2,5	7,4	555	32
OBNL	35	41	2,2	8,8	229	45
TOTAL PARTIEL	136	157	18,9	51,8	2263	180
TOTAL GLOBAL	912	1005	287,8	941,8	25356	3416

(1) Selon la planification fournie par les entreprises, la réalisation des projets et la création des emplois s'étalent sur une période maximale de trois ans.

FINANCEMENT COMPLÉMENTAIRE AUTORISÉ PAR PROGRAMME OU VOLET DE PROGRAMME, 2006-2007

Programme ou volet de programme	Nombre d'interventions financières		Valeur (M$)		Emplois déclarés [1]	
	Objectifs	Autorisées	Financement	Projets [1]	Existants	Nouveaux
FINANCEMENT PME						
Production et alliance						
Investissement	159	170	76,2	208,3	4063	920
Alliance stratégique	14	12	2,8	16,8	414	26
Tourisme	13	9	2,5	9,9	81	25
Recherche et développement						
Crédit d'impôt	315	331	72,4	322,9	7919	1027
Développement	28	27	7,7	19,9	573	40
Exportation						
Marge de crédit	108	152	46,5	116,8	4012	326
Commercialisation	52	55	24,4	81,8	2609	351
Garantie ligne de change	1	2	0,7	1,3	57	-
Fonds de roulement						
De croissance	36	45	14,3	28,3	1582	233
De redressement	9	5	0,9	2,2	205	-
Relève	34	26	14,0	63,6	1252	5
Mesures d'expérimentation	7	14	6,5	18,2	326	283
TOTAL PARTIEL	776	848	268,9	890,0	23093	3236
PROGRAMMES SPÉCIFIQUES						
Entrepreneuriat collectif						
Coopératives	32	32	7,1	19,5	919	74
OBNL	34	40	7,1	16,1	560	29
Capitalisation des entreprises de l'économie sociale						
Coopératives	35	44	2,5	7,4	555	32
OBNL	35	41	2,2	8,8	229	45
TOTAL PARTIEL	136	157	18,9	51,8	2263	180
TOTAL GLOBAL	912	1005	287,8	941,8	25356	3416

(1) Selon la planification fournie par les entreprises, la réalisation des projets et la création des emplois s'étalent sur une période maximale de trois ans.

DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES ET PROMOTION AU QUÉBEC

Cette année, la Société a poursuivi sa stratégie de développement des affaires visant les entreprises québécoises qui ont besoin d'un partenaire financier pour réaliser leur projet. Elle a créé un outil de suivi des relations avec la clientèle et a élaboré un manuel de développement des affaires. Le manuel a été distribué à l'ensemble des directeurs de portefeuille et a été utilisé comme ouvrage de référence au cours des formations. Il fournit des outils pour mieux comprendre les besoins des clientèles et mieux y répondre.

Investissement Québec a travaillé sur deux fronts : ses partenaires et ses clients. D'une part, elle a renforcé sa présence auprès des institutions financières pour faire connaître son offre de service et inciter ces dernières à avoir recours à elle lorsque les projets de leurs clients présentent un niveau de risque trop élevé pour qu'elles puissent les financer seules. Cette démarche s'est concrétisée par des petits-déjeuners de travail et des rencontres. D'autre part, elle a poursuivi son projet de ciblage de nouveaux clients. Ainsi, plus de 150 clients potentiels ont été ciblés et rencontrés par la Société ou en partenariat avec des institutions financières, des relayeurs régionaux ou des associations sectorielles.

En octobre 2006, la Société a mené une campagne de télémarketing auprès de clients potentiels ciblés dans trois centres d'affaires. Cette campagne s'inscrivait dans la démarche de développement des affaires : elle visait à faire connaître les produits et les services d'Investissement Québec et à maximiser les occasions de financement. Au total, 265 entreprises ont été désignées comme cibles potentielles. De ce nombre, 167 ont pu être jointes et 62 ont accepté de rencontrer les représentants de la Société.

Parallèlement, la Société a réalisé un programme d'affaires publiques visant à accroître sa notoriété et à favoriser la réalisation de ses objectifs de développement des affaires. Elle a poursuivi son programme publicitaire et effectué 160 placements dans les médias écrits. Elle a aussi soutenu financièrement la tenue de certains événements, tels que Bio Contact, le Congrès annuel du Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation (CTAC) et les Mercuriades.

Les représentants de la Société ont participé à plus de 80 activités à l'invitation d'associations sectorielles, de chambres de commerce et d'institutions financières partenaires ou en collaboration avec celles-ci. Le président-directeur général a prononcé 13 allocutions devant divers organismes et associations afin de présenter le rôle d'Investissement Québec. Une soixantaine de dossiers de presse ont été produits et neuf entrevues ont été accordées par le président-directeur général aux médias. La Société a répondu à plus de 150 demandes des médias écrits et électroniques.

Investissement Québec a publié trois numéros de son bulletin *Solutions PME*, disponible en format imprimé et électronique. En février 2007, le nombre d'abonnés était de 1 144, soit une augmentation de 113 % par rapport à l'année précédente.

Depuis la refonte de son site Internet, en mai 2005, la Société s'est efforcée d'augmenter sa visibilité auprès des internautes : campagnes de publicité sur les portails d'affaires québécois ; campagne d'achat de mots-clés sur les moteurs de recherche ; campagne de marketing direct auprès des clients et partenaires et campagnes de courriels auprès d'associations d'affaires ciblées pour augmenter le nombre d'abonnés à *Solutions PME*.

Ces efforts ont été fructueux et les résultats sont plus que concluants : le nombre de visites du site Internet a augmenté de 41 % et le nombre de pages vues, de 54 % par rapport à l'exercice précédent. Suivant la même tendance, le nombre d'abonnements, toutes publications confondues, a augmenté de 45 %. Enfin, le Service d'accueil et d'information a traité plus de 9 000 demandes par téléphone, par courriel et au comptoir d'accueil.

ORIENTATION 2 : GÉRER DES OUTILS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

PRODUITS FINANCIERS

Les outils de développement économique dont la gestion est confiée à la Société par le gouvernement sont d'abord constitués d'incitatifs financiers qui visent à accroître l'investissement au Québec. Ces incitatifs sont destinés aux entreprises québécoises ainsi qu'aux entreprises étrangères qui ont des projets au Québec.

Au cours de l'exercice, Investissement Québec a dépassé ses objectifs, principalement dans le cadre du Programme des immigrants investisseurs et du Programme d'appui stratégique à l'investissement (PASI). Le financement autorisé s'élève à 572,2 millions de dollars et a permis à des entreprises d'investir près de 3,4 milliards de dollars dans des projets qui devraient créer, selon les entreprises, 7 543 emplois et en sauvegarder 7 583.

Le 18 octobre 2006, le Programme de soutien à l'industrie forestière (PSIF) a été ajouté aux outils de développement économique administrés par Investissement Québec. Ce programme vise à soutenir la consolidation, l'investissement et la modernisation des entreprises du secteur forestier. Le nombre de projets d'investissement soutenus dans le cadre du PSIF est supérieur à l'objectif établi en cours d'exercice.

On remarquera aussi qu'une intervention a été autorisée dans le programme Biolevier, car la demande était encore à l'étude avant que ce programme prenne fin le 31 mars 2004.

Enfin, les interventions autorisées au chapitre des crédits-acheteurs ont été réalisées dans le secteur de l'aéronautique et ont permis de soutenir des projets de 293,2 millions de dollars pour un financement total de 73,3 millions de dollars.

FINANCEMENT AUTORISÉ PAR OUTIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, 2006-2007

	Nombre d'interventions financières		Valeur (M$)		Emplois déclarés [1]	
Programme	Objectifs	Autorisées	Financement	Projets [1]	Existants	Nouveaux
Immigrants investisseurs	333	344	50,6	636,8	14 507	2 261
PSIF	45	56	54,0	122,3	2 955	170
PASI	26	33	222,3	1 739,0	22 733	4 930
Mandats gouvernementaux	-	1	165,0	570,0	-	180
Crédits-acheteurs	50	11	73,3	293,2	-	-
Biolevier	-	1	7,0	26,8	46	2
TOTAL	**454**	**446**	**572,2**	**3 388,1**	**40 241**	**7 543**

(1) Selon la planification fournie par les entreprises, la réalisation des projets et la création des emplois s'étalent sur une période maximale de trois ans.

PROSPECTION D'INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

RÉSULTATS

Les activités de démarchage et les outils de financement d'Investissement Québec ont contribué à concrétiser 52 projets de sociétés étrangères d'une valeur de 960,4 millions de dollars. Au total, 21 filiales d'entreprises étrangères se sont implantées au Québec et 31 y ont pris de l'expansion, ce qui devrait créer plus de 6 700 emplois, selon la planification des entreprises. La Société a dépassé ses objectifs annuels de 41 % relativement à la valeur déclarée des projets. Le nombre de nouveaux emplois déclarés est trois fois plus élevé que l'objectif fixé pour l'exercice.

INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

	Objectifs 2006-2007	2006-2007	2005-2006
Nombre de projets [1]	s.o.	**52**	59
Valeur déclarée des projets (M$)	680,0	**960,4**	1 512,5
Nombre de nouveaux emplois déclarés [2]	2 100	**6 726**	2 699

(1) Cette année, les objectifs de démarchage étaient basés sur la valeur des projets plutôt que sur leur nombre.

(2) Selon la planification fournie par les entreprises, la création des emplois s'étale sur une période maximale de trois ans. Pour éviter un double comptage, ces emplois ne peuvent être additionnés aux emplois liés aux interventions financières.

Les résultats obtenus en 2006-2007 concordent avec les grandes orientations sectorielles du gouvernement du Québec. En effet, les principaux investissements ont été réalisés dans les secteurs des technologies de l'information et des sciences de la santé. Ces secteurs représentent respectivement 49 % et 17 % du montant de l'investissement total.

ACTIVITÉS DE PROSPECTION

Après avoir revu ses objectifs et redéfini ses indicateurs de résultats, la Société a poursuivi ses efforts pour accroître sa présence à l'étranger et renforcer ses contacts avec les filiales de sociétés étrangères présentes au Québec.

Cette démarche s'est notamment concrétisée par l'ouverture de deux bureaux à l'étranger, un en Chine et un au Japon. Par ailleurs, la Société a augmenté le nombre de rencontres de filiales au Québec, les faisant passer de 198 en 2005-2006 à 334 en 2006-2007. Dans l'ensemble, Investissement Québec a rencontré un plus grand nombre d'entreprises internationales au cours de l'année tout en priorisant les entreprises qui ont un réel potentiel d'investissement.

Elle a aussi rencontré 128 nouvelles entreprises étrangères et accueilli 153 missions d'investisseurs étrangers en 2006-2007.

Enfin, 149 propositions d'intérêt[3] ont été présentées à des investisseurs potentiels dans le monde.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ACTIVITÉS

Les investissements annoncés en 2006-2007 proviennent de 13 pays, dont les États-Unis et la France, qui représentent respectivement 37 % et 21 % des projets d'investissement, ainsi que 32 % et 22 % des emplois déclarés.

Les projets d'entreprises étrangères ont été réalisés dans 10 régions administratives du Québec, principalement à Montréal, qui a bénéficié d'environ 60 % des investissements, tant pour le nombre de projets que pour la valeur des investissements et le nombre d'emplois créés.

3. Documents d'appui à la démarche de prospection, présentant les avantages comparatifs du Québec.

ORIENTATION 2:
GÉRER DES OUTILS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

PRODUITS FINANCIERS

Les outils de développement économique dont la gestion est confiée à la Société par le gouvernement sont d'abord constitués d'incitatifs financiers qui visent à accroître l'investissement au Québec. Ces incitatifs sont destinés aux entreprises québécoises ainsi qu'aux entreprises étrangères qui ont des projets au Québec.

Au cours de l'exercice, Investissement Québec a dépassé ses objectifs, principalement dans le cadre du Programme des immigrants investisseurs et du Programme d'appui stratégique à l'investissement (PASI). Le financement autorisé s'élève à 572,2 millions de dollars et a permis à des entreprises d'investir près de 3,4 milliards de dollars dans des projets qui devraient créer, selon les entreprises, 7 543 emplois et en sauvegarder 7 583.

Le 18 octobre 2006, le Programme de soutien à l'industrie forestière (PSIF) a été ajouté aux outils de développement économique administrés par Investissement Québec. Ce programme vise à soutenir la consolidation, l'investissement et la modernisation des entreprises du secteur forestier. Le nombre de projets d'investissement soutenus dans le cadre du PSIF est supérieur à l'objectif établi en cours d'exercice.

On remarquera aussi qu'une intervention a été autorisée dans le programme Biolevier, car la demande était encore à l'étude avant que ce programme prenne fin le 31 mars 2004.

Enfin, les interventions autorisées au chapitre des crédits-acheteurs ont été réalisées dans le secteur de l'aéronautique et ont permis de soutenir des projets de 293,2 millions de dollars pour un financement total de 73,3 millions de dollars.

FINANCEMENT AUTORISÉ PAR OUTIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, 2006-2007

	Nombre d'interventions financières		Valeur (M$)		Emplois déclarés [1]	
Programme	Objectifs	Autorisées	Financement	Projets [1]	Existants	Nouveaux
Immigrants investisseurs	333	344	50,6	636,8	14 507	2 261
PSIF	45	56	54,0	122,3	2 955	170
PASI	26	33	222,3	1 739,0	22 733	4 930
Mandats gouvernementaux	–	1	165,0	570,0	–	180
Crédits-acheteurs	50	11	73,3	293,2	–	–
Biolevier	–	1	7,0	26,8	46	2
TOTAL	454	446	572,2	3 388,1	40 241	7 543

(1) Selon la planification fournie par les entreprises, la réalisation des projets et la création des emplois s'étalent sur une période maximale de trois ans.

PROSPECTION D'INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

RÉSULTATS

Les activités de démarchage et les outils de financement d'Investissement Québec ont contribué à concrétiser 52 projets de sociétés étrangères d'une valeur de 960,4 millions de dollars. Au total, 21 filiales d'entreprises étrangères se sont implantées au Québec et 31 y ont pris de l'expansion, ce qui devrait créer plus de 6 700 emplois, selon la planification des entreprises. La Société a dépassé ses objectifs annuels de 41 % relativement à la valeur déclarée des projets. Le nombre de nouveaux emplois déclarés est trois fois plus élevé que l'objectif fixé pour l'exercice.

INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

	Objectifs 2006-2007	2006-2007	2005-2006
Nombre de projets [1]	s.o.	**52**	59
Valeur déclarée des projets (M$)	680,0	**960,4**	1 512,5
Nombre de nouveaux emplois déclarés [2]	2 100	**6 726**	2 699

(1) Cette année, les objectifs de démarchage étaient basés sur la valeur des projets plutôt que sur leur nombre.

(2) Selon la planification fournie par les entreprises, la création des emplois s'étale sur une période maximale de trois ans. Pour éviter un double comptage, ces emplois ne peuvent être additionnés aux emplois liés aux interventions financières.

Les résultats obtenus en 2006-2007 concordent avec les grandes orientations sectorielles du gouvernement du Québec. En effet, les principaux investissements ont été réalisés dans les secteurs des technologies de l'information et des sciences de la santé. Ces secteurs représentent respectivement 49 % et 17 % du montant de l'investissement total.

ACTIVITÉS DE PROSPECTION

Après avoir revu ses objectifs et redéfini ses indicateurs de résultats, la Société a poursuivi ses efforts pour accroître sa présence à l'étranger et renforcer ses contacts avec les filiales de sociétés étrangères présentes au Québec.

Cette démarche s'est notamment concrétisée par l'ouverture de deux bureaux à l'étranger : un en Chine et un au Japon. Par ailleurs, la Société a augmenté le nombre de rencontres de filiales au Québec, les faisant passer de 198 en 2005-2006 à 334 en 2006-2007. Dans l'ensemble, Investissement Québec a rencontré un plus grand nombre d'entreprises internationales au cours de l'année tout en priorisant les entreprises qui ont un réel potentiel d'investissement.

Elle a aussi rencontré 128 nouvelles entreprises étrangères et accueilli 153 missions d'investisseurs étrangers en 2006-2007.

Enfin, 149 propositions d'intérêt[5] ont été présentées à des investisseurs potentiels dans le monde.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ACTIVITÉS

Les investissements annoncés en 2006-2007 proviennent de 13 pays, dont les États-Unis et la France, qui représentent respectivement 37 % et 21 % des projets d'investissement, ainsi que 32 % et 22 % des emplois déclarés.

Les projets d'entreprises étrangères ont été réalisés dans 10 régions administratives du Québec, principalement à Montréal, qui a bénéficié d'environ 60 % des investissements, tant pour le nombre de projets que pour la valeur des investissements et le nombre d'emplois créés.

5. Documents d'appui à la démarche de prospection, présentant les avantages comparatifs du Québec.

ACTIVITÉS DE PROMOTION

Investissement Québec a mis en œuvre un plan de communication et de marketing à l'intention des investisseurs des secteurs économiques prioritaires afin de soutenir ses activités de prospection sur les marchés étrangers. Les secteurs de l'aéronautique, des sciences de la vie et du multimédia ont fait l'objet de stratégies intégrées de promotion.

L'année a été marquée par une présence accrue de la Société à des événements destinés à faire connaître les avantages du Québec auprès de sa clientèle internationale. Elle a été très présente lors de missions ministérielles au Salon international de l'aéronautique de Farnborough, à Heli-Expo (Orlando) et à BIO 2006 (Chicago). Des efforts particuliers ont été déployés afin de promouvoir le secteur du multimédia et du jeu électronique avec une participation importante à l'Electronic Entertainment Expo (E3) à Los Angeles, au London Games Festival, au Game Developers Conference à San Francisco et au Sommet international du jeu de Montréal.

Une douzaine de journalistes étrangers ont été accueillis et plusieurs articles sur les avantages du Québec ont été publiés dans des médias internationaux, dont l'important magazine britannique *Develop*, qui a publié un dossier complet sur l'industrie du jeu vidéo au Québec.

Par ailleurs, la Société a combiné des activités d'affaires publiques à des rencontres de prospection avec sa clientèle internationale. C'est ainsi que des gens d'affaires ont été invités à des représentations du Cirque du Soleil dans le cadre de soirées avec réception privée à Bruxelles, à New York et à Dallas.

Investissement Québec a publié quatre numéros du bulletin sur l'investissement international, *Invest-Québec*. Disponible en français et en anglais, ce bulletin est distribué à plus de 5 000 clients dans le monde et à près de 1 200 abonnés électroniques, une augmentation de près de 57 % par rapport à l'année précédente.

Lors de la rencontre annuelle de l'Association canadienne de développement économique (ACDE), les membres ont décerné à Investissement Québec le premier prix dans la catégorie « événement promotionnel » pour la trousse remise à tous les participants de l'événement BIO 2006 et faisant la promotion de l'industrie biopharmaceutique québécoise.

FIER

Le Fonds d'intervention économique régional (FIER) vise à fournir aux entreprises une source de capital lors d'un démarrage, d'un développement, d'un redressement ou d'un transfert de propriété. Il vise également à soutenir la création de fonds sectoriels et de fonds de démarrage et à appuyer la réalisation de projets structurants, principalement en région. Il comprend trois volets : les Fonds-Soutien, les FIER-Régions et le FIER Partenaires.

IQ FIER inc., filiale d'Investissement Québec, accrédite chaque FIER-Régions et chaque Fonds-Soutien, coordonne le suivi, s'assure de la reddition de comptes et achemine les sommes nécessaires vers les volets appropriés. Elle participe également, à titre de commanditaire, à la société en commandite FIER Partenaires, qui est chargée d'investir dans les fonds sectoriels.

Depuis la création du FIER en 2004, IQ FIER inc. a accrédité 29 FIER-Régions, dont 24 sont en activité, et 12 Fonds-Soutien, dont 9 sont en activité. Toutes les régions administratives du Québec ont maintenant accès à un fonds du FIER. Pour sa part, le conseil d'administration de FIER Partenaires, s.e.c. a autorisé des investissements de 140 millions de dollars dans 10 fonds d'investissement, dont 7 sont en activité.

Conformément aux ententes conclues entre les investisseurs et IQ FIER inc., l'apport de capital dans les fonds accrédités se réalise sur une période d'environ trois ans et s'effectue en quatre versements. Cette période permet d'optimiser l'usage des fonds publics, tout en laissant le temps aux investisseurs de planifier leurs investissements.

Au 31 décembre 2006, l'apport de capital effectué dans l'ensemble des FIER-Régions était de 55,1 millions de dollars. De ce montant, 33,9 millions de dollars ont été investis par les FIER-Régions dans des entreprises, pour un total de 55 placements. L'apport de capital dans l'ensemble des Fonds-Soutien s'élevait à 12,4 millions de dollars. De ce montant, 1,8 million de dollars ont été investis par les Fonds-Soutien dans les entreprises.

ÉTAT DE SITUATION DU FIER AU 31 MARS 2007

		Enveloppe budgétaire			
	Nombre de fonds accrédités	Enveloppe totale (M$)	Montant engagé [1] (M$)	Montant décaissé [2] (M$)	Investissements réalisés [3] (M$)
FIER-Régions	29	192,0	191,4	55,1	33,9
Fonds-Soutien	12	36,0	24,0	12,4	1,8

(1) Ce montant représente l'apport de capital d'IQ FIER inc., le décaissement s'effectuant sur une période d'environ trois ans.

(2) Ce montant correspond aux sommes versées par IQ FIER inc. aux FIER-Régions et aux Fonds-Soutien. Données au 31 décembre 2006.

(3) Investissements réalisés par les FIER-Régions et les Fonds-Soutien dans les entreprises. Données au 31 décembre 2006 fournies par ces fonds.

FIER

Le Fonds d'intervention économique régional (FIER) vise à fournir aux entreprises une source de capital lors d'un démarrage, d'un développement, d'un redressement ou d'un transfert de propriété. Il vise également à soutenir la création de fonds sectoriels et de fonds de démarrage et à appuyer la réalisation de projets structurants, principalement en région. Il comprend trois volets : les Fonds-Soutien, les FIER-Régions et le FIER Partenaires.

IQ FIER inc., filiale d'Investissement Québec, accrédite chaque FIER-Régions et chaque Fonds-Soutien, coordonne le suivi, s'assure de la reddition de comptes et achemine les sommes nécessaires vers les volets appropriés. Elle participe également, à titre de commanditaire, à la société en commandite FIER Partenaires, qui est chargée d'investir dans les fonds sectoriels.

Depuis la création du FIER en 2004, IQ FIER inc. a accrédité 29 FIER-Régions, dont 24 sont en activité, et 12 Fonds-Soutien, dont 9 sont en activité. Toutes les régions administratives du Québec ont maintenant accès à un fonds du FIER. Pour sa part, le conseil d'administration de FIER Partenaires, s.e.c. a autorisé des investissements de 140 millions de dollars dans 10 fonds d'investissement, dont 7 sont en activité.

Conformément aux ententes conclues entre les investisseurs et IQ FIER inc., l'apport de capital dans les fonds accrédités se réalise sur une période d'environ trois ans et s'effectue en quatre versements. Cette période permet d'optimiser l'usage des fonds publics, tout en laissant le temps aux investisseurs de planifier leurs investissements.

Au 31 décembre 2006, l'apport de capital effectué dans l'ensemble des FIER-Régions était de 55,1 millions de dollars. De ce montant, 33,9 millions de dollars ont été investis par les FIER-Régions dans des entreprises, pour un total de 55 placements. L'apport de capital dans l'ensemble des Fonds-Soutien s'élevait à 12,4 millions de dollars. De ce montant, 1,8 million de dollars ont été investis par les Fonds-Soutien dans les entreprises.

ÉTAT DE SITUATION DU FIER AU 31 MARS 2007

		Enveloppe budgétaire			
	Nombre de fonds accrédités	Enveloppe totale (M$)	Montant engagé [1] (M$)	Montant décaissé [2] (M$)	Investissements réalisés [3] (M$)
FIER-Régions	29	192,0	191,4	55,1	33,9
Fonds-Soutien	12	36,0	24,0	12,4	1,8

(1) Ce montant représente l'apport de capital d'IQ FIER inc., le décaissement s'effectuant sur une période d'environ trois ans.

(2) Ce montant correspond aux sommes versées par IQ FIER inc. aux FIER-Régions et aux Fonds-Soutien. Données au 31 décembre 2006.

(3) Investissements réalisés par les FIER-Régions et les Fonds-Soutien dans les entreprises. Données au 31 décembre 2006 fournies par ces fonds.

MESURES FISCALES

Depuis avril 2000, Investissement Québec administre diverses mesures fiscales dont les principaux objectifs visent à accroître les projets de recherche et de développement, l'innovation technologique, la création d'emplois ainsi que le développement économique des régions et des grands centres. D'une part, des mesures liées à l'accroissement de la masse salariale soutiennent certains secteurs d'activité économique porteurs et le développement régional. D'autre part, des mesures liées à des sites désignés continuent d'appuyer les entreprises des secteurs de la biotechnologie, des technologies de l'information et du multimédia.

Dans un contexte de concurrence internationale, ces outils fiscaux permettent au Québec de se distinguer, tout en favorisant l'implantation d'entreprises étrangères. La Société a la responsabilité d'analyser les demandes d'admissibilité des entreprises, de délivrer les certificats et les attestations relatifs aux différentes mesures, en plus d'en faire la promotion.

En 2006-2007, Investissement Québec a remis 203 nouveaux certificats et attestations à des entreprises, dépassant son objectif de 35%. Ces entreprises ont créé récemment, ou prévoient créer au cours des trois prochaines années, 6 948 emplois dans des secteurs d'activité aussi variés que les biotechnologies, l'énergie, la transformation des métaux et du bois, les minéraux non métalliques, l'aluminium et les produits de la mer.

De plus, la Société a délivré 2 479 certificats et attestations annuels afin de valider, pour un exercice financier ou une année civile donné, l'admissibilité des activités et des employés des entreprises qui bénéficient de mesures fiscales. Ce résultat dépasse de 38% l'objectif fixé en début d'exercice quant au nombre de certificats et d'attestations annuels délivrés.

MESURES FISCALES

	Objectifs 2006-2007	2006-2007	2005-2006
Nombre de nouveaux certificats et attestations	150	203	267
Nombre de certificats et d'attestations annuels	1 800	2 479	2 483
Emplois déclarés relativement aux nouveaux certificats et attestations [1]	s.o.	6 948	2 999

(1) Selon la planification fournie par les entreprises, les emplois ont été créés récemment ou le seront au cours des trois prochaines années. Pour éviter un double comptage, les emplois ne peuvent être additionnés aux emplois liés aux interventions financières.

Le crédit d'impôt pour les activités de transformation dans les régions ressources est de loin le plus important pour ce qui est du nombre de certificats et d'attestations délivrés. Ainsi, il représente 71 % des 203 nouveaux certificats et attestations, et 56 % des 2 479 certificats et attestations annuels délivrés par Investissement Québec. Par ailleurs, 31 % des certificats et attestations annuels sont liés à des mesures associées aux sites désignés[6].

CERTIFICATS ET ATTESTATIONS, PAR MESURE FISCALE

	Nouveaux certificats et attestations		Certificats et attestations annuels
Mesure fiscale	Nombre	Emplois déclarés [1]	Nombre
Centres de développement des technologies de l'information (CDTI)	–	–	37
Cité Multimédia	9	21	153
Carrefours de la nouvelle économie (CNE)	9	132	435
Centre national des nouvelles technologies de Québec (CNNTQ)	5	17	120
Centres de développement des biotechnologies (CDB)	1	–	12
Crédit d'impôt pour la Gaspésie et certaines régions maritimes	14	293	103
Crédit d'impôt pour les Carrefours de l'innovation	–	–	10
Crédit d'impôt pour les nutraceutiques et les aliments fonctionnels	–	–	–
Crédit d'impôt pour les activités de transformation dans les régions ressources	145	5 079	1 381
Développement de la biotechnologie	–	–	1
Crédit d'impôt pour la production de titres multimédias	4	–	68
Crédit d'impôt pour la Vallée de l'aluminium	11	739	81
Cité du commerce électronique	1	–	13
Activités d'affaires électroniques	1	–	54
Zone de commerce international de Montréal à Mirabel	–	–	10
Crédit d'impôt à l'égard de grands projets créateurs d'emplois	3	667	1
TOTAL	203	6 948	2 479

(1) Selon la planification fournie par les entreprises, les emplois ont été créés récemment ou le seront au cours des trois prochaines années. Pour éviter un double comptage, ces emplois ne peuvent être additionnés aux emplois liés aux interventions financières.

6 Les mesures associées aux sites désignés sont les suivantes : CDTI, Cité Multimédia, CNE, CNNTQ, CDB, Cité du commerce électronique, Zone de commerce international de Montréal à Mirabel et Crédit d'impôt à l'égard de grands projets créateurs d'emplois.

MESURES FISCALES

Depuis avril 2000, Investissement Québec administre diverses mesures fiscales dont les principaux objectifs visent à accroître les projets de recherche et de développement, l'innovation technologique, la création d'emplois ainsi que le développement économique des régions et des grands centres. D'une part, des mesures liées à l'accroissement de la masse salariale soutiennent certains secteurs d'activité économique porteurs et le développement régional. D'autre part, des mesures liées à des sites désignés continuent d'appuyer les entreprises des secteurs de la biotechnologie, des technologies de l'information et du multimédia.

Dans un contexte de concurrence internationale, ces outils fiscaux permettent au Québec de se distinguer, tout en favorisant l'implantation d'entreprises étrangères. La Société a la responsabilité d'analyser les demandes d'admissibilité des entreprises, de délivrer les certificats et les attestations relatifs aux différentes mesures, en plus d'en faire la promotion.

En 2006-2007, Investissement Québec a remis 203 nouveaux certificats et attestations à des entreprises, dépassant son objectif de 35 %. Ces entreprises ont créé récemment, ou prévoient créer au cours des trois prochaines années, 6 948 emplois dans des secteurs d'activité aussi variés que les biotechnologies, l'énergie, la transformation des métaux et du bois, les minéraux non métalliques, l'aluminium et les produits de la mer.

De plus, la Société a délivré 2 479 certificats et attestations annuels afin de valider, pour un exercice financier ou une année civile donné, l'admissibilité des activités et des employés des entreprises qui bénéficient de mesures fiscales. Ce résultat dépasse de 38 % l'objectif fixé en début d'exercice quant au nombre de certificats et d'attestations annuels délivrés.

MESURES FISCALES

	Objectifs 2006-2007	2006-2007	2005-2006
Nombre de nouveaux certificats et attestations	150	203	267
Nombre de certificats et d'attestations annuels	1 800	2 479	2 483
Emplois déclarés relativement aux nouveaux certificats et attestations [1]	s.o.	6 948	2 999

(1) Selon la planification fournie par les entreprises, les emplois ont été créés récemment ou le seront au cours des trois prochaines années. Pour éviter un double comptage, les emplois ne peuvent être additionnés aux emplois liés aux interventions financières.

Le crédit d'impôt pour les activités de transformation dans les régions ressources est de loin le plus important pour ce qui est du nombre de certificats et d'attestations délivrés. Ainsi, il représente 71 % des 203 nouveaux certificats et attestations, et 56 % des 2 479 certificats et attestations annuels délivrés par Investissement Québec. Par ailleurs, 31 % des certificats et attestations annuels sont liés à des mesures associées aux sites désignés[6].

CERTIFICATS ET ATTESTATIONS, PAR MESURE FISCALE

	Nouveaux certificats et attestations		Certificats et attestations annuels
Mesure fiscale	**Nombre**	**Emplois déclarés (1)**	**Nombre**
Centres de développement des technologies de l'information (CDTI)	–	–	37
Cité Multimédia	9	21	153
Carrefours de la nouvelle économie (CNE)	9	132	435
Centre national des nouvelles technologies de Québec (CNNTQ)	5	17	120
Centres de développement des biotechnologies (CDB)	1	–	12
Crédit d'impôt pour la Gaspésie et certaines régions maritimes	14	293	103
Crédit d'impôt pour les Carrefours de l'innovation	–	–	10
Crédit d'impôt pour les nutraceutiques et les aliments fonctionnels	–	–	–
Crédit d'impôt pour les activités de transformation dans les régions ressources	145	5079	1381
Développement de la biotechnologie	–	–	1
Crédit d'impôt pour la production de titres multimédias	4	–	68
Crédit d'impôt pour la Vallée de l'aluminium	11	739	81
Cité du commerce électronique	1	–	13
Activités d'affaires électroniques	1	–	54
Zone de commerce international de Montréal à Mirabel	–	–	10
Crédit d'impôt à l'égard de grands projets créateurs d'emplois	3	667	1
TOTAL	203	6948	2479

(1) Selon la planification fournie par les entreprises, les emplois ont été créés récemment ou le seront au cours des trois prochaines années. Pour éviter un double comptage, ces emplois ne peuvent être additionnés aux emplois liés aux interventions financières.

6 Les mesures associées aux sites désignés sont les suivantes : CDTI, Cité Multimédia, CNE, CNNTQ, CDB, Cité du commerce électronique, Zone de commerce international de Montréal à Mirabel et Crédit d'impôt à l'égard de grands projets créateurs d'emplois.

Au total, 82 % des entreprises nouvellement admises à une mesure fiscale se trouvent dans les régions ressources, et 87 % des emplois qui ont été créés ou qui seront créés dans les trois prochaines années leur sont attribuables. Les régions du Saguenay – Lac-Saint-Jean et de la Mauricie représentent 72 % de ces nouveaux emplois, principalement par l'entremise du crédit d'impôt pour les activités de transformation dans les régions ressources. Les entreprises qui bénéficient déjà de mesures fiscales sont réparties sur l'ensemble du territoire québécois; 66 % d'entre elles se trouvent dans les régions ressources.

CERTIFICATS ET ATTESTATIONS, PAR RÉGION ADMINISTRATIVE

	Nouveaux certificats et attestations		Certificats et attestations annuels
Région administrative	Nombre	Emplois déclarés [1]	Nombre
01 – Bas-Saint-Laurent	24	397	340
02 – Saguenay – Lac-Saint-Jean	55	1 710	551
03 – Capitale-Nationale	5	17	154
04 – Mauricie	45	3 282	376
05 – Estrie	2	–	51
06 – Montréal	18	688	285
07 – Outaouais	2	–	31
08 – Abitibi-Témiscamingue	19	133	141
09 – Côte-Nord	9	409	75
10 – Nord-du-Québec	–	–	13
11 – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	15	137	128
12 – Chaudière-Appalaches	1	95	43
13 – Laval	3	–	54
14 – Lanaudière	–	–	27
15 – Laurentides	4	70	81
16 – Montérégie	1	10	119
17 – Centre-du-Québec	–	–	10
TOTAL	203	6 948	2 479
TOTAL – RÉGIONS RESSOURCES [2]	167	6 068	1 624

(1) Selon la planification fournie par les entreprises, les emplois ont été créés récemment ou le seront au cours des trois prochaines années. Pour éviter un double comptage, ces emplois ne peuvent être additionnés aux emplois liés aux interventions financières.

(2) Les régions ressources sont les suivantes : Bas-Saint-Laurent, Saguenay – Lac-Saint-Jean, Mauricie, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Nord-du-Québec et Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine.

Au total, 82 % des entreprises nouvellement admises à une mesure fiscale se trouvent dans les régions ressources, et 87 % des emplois qui ont été créés ou qui seront créés dans les trois prochaines années leur sont attribuables. Les régions du Saguenay – Lac-Saint-Jean et de la Mauricie représentent 72 % de ces nouveaux emplois, principalement par l'entremise du crédit d'impôt pour les activités de transformation dans les régions ressources. Les entreprises qui bénéficient déjà de mesures fiscales sont réparties sur l'ensemble du territoire québécois; 66 % d'entre elles se trouvent dans les régions ressources.

CERTIFICATS ET ATTESTATIONS, PAR RÉGION ADMINISTRATIVE

	Nouveaux certificats et attestations		Certificats et attestations annuels
Région administrative	Nombre	Emplois déclarés [1]	Nombre
01 – Bas-Saint-Laurent	24	397	340
02 – Saguenay – Lac-Saint-Jean	55	1 710	551
03 – Capitale-Nationale	5	17	154
04 – Mauricie	45	3 282	376
05 – Estrie	2	–	51
06 – Montréal	18	688	285
07 – Outaouais	2	–	31
08 – Abitibi-Témiscamingue	19	133	141
09 – Côte-Nord	9	409	75
10 – Nord-du-Québec	–	–	13
11 – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	15	137	128
12 – Chaudière-Appalaches	1	95	43
13 – Laval	3	–	54
14 – Lanaudière	–	–	27
15 – Laurentides	4	70	81
16 – Montérégie	1	10	119
17 – Centre-du-Québec	–	–	10
TOTAL	203	6 948	2 479
TOTAL – RÉGIONS RESSOURCES [2]	167	6 068	1 624

(1) Selon la planification fournie par les entreprises, les emplois ont été créés récemment ou le seront au cours des trois prochaines années. Pour éviter un double comptage, ces emplois ne peuvent être additionnés aux emplois liés aux interventions financières.

(2) Les régions ressources sont les suivantes : Bas-Saint-Laurent, Saguenay – Lac-Saint-Jean, Mauricie, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Nord-du-Québec et Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine.

EXPERTISE CONSEIL

Reconnue pour son expertise financière, Investissement Québec agit à titre de conseiller et d'analyste auprès de plusieurs ministères et organismes.

En vertu d'une entente particulière, le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) fait appel à l'expertise en montages financiers et en analyse financière d'Investissement Québec pour répondre à divers besoins reliés à sa mission et améliorer la coordination entre les deux organisations. À titre d'exemple, en 2006-2007, Investissement Québec a traité dix projets d'investissement pour le compte de ce ministère, dans le cadre du Programme de soutien aux projets économiques (PSPE). Ces projets représentent des investissements évalués à 1,7 million de dollars[7].

Par ailleurs, Investissement Québec fournit le soutien administratif nécessaire pour assurer la gestion de la portion restante des portefeuilles de la Société Innovatech du Grand Montréal et de la Société Innovatech Régions ressources. La Société offre également un soutien administratif à FIER Partenaires, s.e.c. Enfin, depuis le 8 novembre 2006, conformément au décret 1027-2006 du gouvernement du Québec, Investissement Québec reçoit les biens et assume les dettes et les obligations de la société Innovation-Papier (INNO-PAP), laquelle a été dissoute le 27 décembre 2006.

7 Selon la planification fournie par les entreprises

ORIENTATION 3 : AMÉLIORER LA PERFORMANCE

PERFORMANCE FINANCIÈRE : AUTOFINANCEMENT ET CONTRÔLE DES COÛTS

Dans son plan d'affaires 2004-2007, la Société a défini des cibles annuelles de réduction des contributions du gouvernement à ses frais d'administration jusqu'à l'autofinancement complet, prévu en 2008-2009. Or, depuis 2005-2006, elle finance entièrement ses frais d'administration.

Par ailleurs, la Société gère étroitement les risques liés à ses interventions financières et gradue la tarification de ses services en fonction du niveau de risque auquel elle s'expose. Elle dispose d'un système de suivi des dossiers plus risqués qui lui permet de repérer les entreprises du portefeuille qui sont en difficulté et, lorsqu'il est possible de le faire, d'intervenir plus rapidement pour redresser ou relancer ces entreprises. De plus, elle a mis sur pied, cette année, une équipe dédiée à la gestion du risque de crédit. Cette équipe a commencé à examiner le profil de risque du portefeuille, notamment en ce qui a trait à la concentration.

Enfin, pour la deuxième année consécutive, la Société utilise un nouveau type de prêt pour les grands projets de recherche et de développement, qui lui permet de partager les risques avec les entreprises qu'elle finance au moyen des redevances qu'elle peut recevoir.

PERFORMANCE ÉCONOMIQUE : RENTABILITÉ ÉCONOMIQUE DE LA SOCIÉTÉ

Chaque année, Investissement Québec évalue les retombées économiques générées par les projets qu'elle finance, ainsi que les retombées des activités des entreprises de son portefeuille. C'est en comparant la part des retombées économiques qu'elle s'attribue avec les coûts qu'elle représente pour son actionnaire, le gouvernement du Québec, que la Société obtient son ratio avantages-coûts. Un ratio supérieur à 1 confirme sa rentabilité économique.

En 2006-2007, la valeur des projets financés par la Société s'est élevée à 4,3 milliards de dollars, et les ventes générées par les entreprises de son portefeuille, à 33,2 milliards de dollars, ce qui procurera au gouvernement du Québec des recettes fiscales et parafiscales de 3,2 milliards de dollars. De cette somme, Investissement Québec établit à 913,2 millions de dollars la part attribuable à ses interventions, dont 150,5 millions pour les projets financés et 762,7 millions pour les entreprises de son portefeuille. Il s'agit d'une hausse par rapport à l'exercice précédent, qui s'explique par la contribution d'Investissement Québec à la réalisation de projets de grande envergure dans les secteurs de la machinerie et de la première transformation des métaux. Ces secteurs d'activité génèrent des retombées économiques supérieures aux retombées moyennes des autres secteurs.

En outre, les coûts nets pour le gouvernement du Québec ont considérablement diminué cette année, passant de 136,0 millions de dollars à 69,5 millions de dollars, en raison de la baisse de la provision associée à certains dossiers de grande envergure.

Depuis 1998, l'évaluation annuelle de la rentabilité économique d'Investissement Québec a toujours résulté en un ratio avantages-coûts supérieur à 1. De fait, le ratio global s'établit à 3,74/1. Autrement dit, pour chaque dollar de coût que la Société occasionne au gouvernement du Québec, celui-ci perçoit 3,74 dollars en recettes fiscales et parafiscales. Ainsi, en plus de jouer son rôle de partenaire financier des entreprises, Investissement Québec contribue au développement économique du Québec et à son enrichissement.

Le ratio avantages-coûts est de 13,14/1 cette année. La hausse des recettes fiscales et parafiscales attribuables à la Société combinée à la diminution des coûts nets pour le gouvernement du Québec explique ce résultat. En effet, la variation simultanée de ces deux facteurs a eu un effet multiplicateur sur le ratio avantages-coûts de la Société.

Des renseignements détaillés sur la méthodologie d'évaluation, sur les données utilisées pour procéder aux simulations des retombées économiques et sur leurs résultats sont présentés à la page 94.

RENTABILITÉ ÉCONOMIQUE DES INTERVENTIONS DE LA SOCIÉTÉ

	2006-2007	2005-2006
Recettes fiscales et parafiscales attribuables aux interventions de la Société :		
Reliées à la réalisation des projets financés (M$)	150,5	78,5
Reliées aux ventes des entreprises du portefeuille (M$) [1]	762,7	664,6
Total des recettes attribuables (M$)	913,2	743,1
Coûts nets pour le gouvernement (M$)	69,5	136,0
Ratio avantages-coûts d'Investissement Québec	13,14/1	5,46/1

(1) L'évaluation a porté sur les dossiers d'entreprises dont la fin d'exercice se situe entre le 1er juillet 2005 et le 30 juin 2006 pour l'exercice 2006-2007, et entre le 1er juillet 2004 et le 30 juin 2005 pour l'exercice 2005-2006.

Le ratio avantages-coûts est de 13,14/1 cette année. La hausse des recettes fiscales et parafiscales attribuables à la Société combinée à la diminution des coûts nets pour le gouvernement du Québec explique ce résultat. En effet, la variation simultanée de ces deux facteurs a eu un effet multiplicateur sur le ratio avantages-coûts de la Société.

Des renseignements détaillés sur la méthodologie d'évaluation, sur les données utilisées pour procéder aux simulations des retombées économiques et sur leurs résultats sont présentés à la page 94.

RENTABILITÉ ÉCONOMIQUE DES INTERVENTIONS DE LA SOCIÉTÉ

	2006-2007	2005-2006
Recettes fiscales et parafiscales attribuables aux interventions de la Société :		
Reliées à la réalisation des projets financés (M$)	150,5	78,5
Reliées aux ventes des entreprises du portefeuille (M$) [1]	762,7	664,6
Total des recettes attribuables (M$)	913,2	743,1
Coûts nets pour le gouvernement (M$)	69,5	136,0
Ratio avantages-coûts d'Investissement Québec	13,14/1	5,46/1

(1) L'évaluation a porté sur les dossiers d'entreprises dont la fin d'exercice se situe entre le 1er juillet 2005 et le 30 juin 2006 pour l'exercice 2006-2007, et entre le 1er juillet 2004 et le 30 juin 2005 pour l'exercice 2005-2006.

ORIENTATION 4 : OPTIMISER LE SERVICE À LA CLIENTÈLE

SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE ET DES PARTENAIRES

La qualité du service est primordiale pour Investissement Québec. Depuis sa création, elle sonde ses clients et ses partenaires chaque année pour évaluer leur satisfaction sous cinq aspects : l'accueil, le professionnalisme et la compétence, l'adaptabilité et la souplesse, le délai de traitement, l'accessibilité et la visibilité. Ce sondage lui permet de mesurer le succès des actions entreprises pour améliorer la qualité de son service.

Entre avril 2006 et mars 2007, la Société a sondé 690 entreprises qui ont bénéficié de ses services financiers et 261 partenaires financiers. Leur taux de réponse s'est établi respectivement à 52 % et à 63 %.

Le taux de satisfaction générale des entreprises clientes est évalué à 94 %. Les partenaires financiers se disent aussi satisfaits des services de la Société, à raison de 96 %, soit trois points de pourcentage de plus que l'an dernier.

TAUX DE SATISFACTION (1)

	2006-2007		2005-2006	
	Entreprises clientes	Partenaires financiers	Entreprises clientes	Partenaires financiers
Satisfaction générale (2)	94 %	96 %	94 %	93 %
Accueil	94 %	96 %	95 %	94 %
Professionnalisme et compétence	97 %	98 %	97 %	95 %
Adaptabilité et souplesse	94 %	97 %	94 %	93 %
Délai de traitement	93 %	91 %	93 %	88 %
Accessibilité et visibilité	91 %	97 %	90 %	93 %

(1) Proportion des répondants « plutôt satisfaits » à « très satisfaits ».
(2) Satisfaction pour l'ensemble des thèmes évalués.

La Société a également sondé 468 entreprises qui bénéficient de mesures fiscales. Leur taux de réponse s'est établi à 42 %. L'évaluation de la qualité du service a porté sur l'accueil, le professionnalisme et la compétence, le délai de traitement, l'accessibilité et la visibilité.

Le taux de satisfaction générale de ces entreprises est de 91 %, une augmentation importante par rapport au taux de 83 % obtenu l'an passé. Une partie de cette hausse peut être attribuable au réaménagement du processus de traitement des dossiers de financement intérimaire de crédits d'impôt.

AMÉLIORATION DES PROCESSUS D'AFFAIRES

Afin d'optimiser la qualité du service à la clientèle, la Société a poursuivi ses efforts d'amélioration de ses processus d'affaires. Après avoir terminé, cette année, le réaménagement des processus liés au financement intérimaire de crédits d'impôt, elle s'est attaquée au processus d'octroi des garanties de prêt, qui est au cœur de son offre de services. Cette démarche, qui a mis à contribution des employés de tous les niveaux de l'organisation, a été couronnée de succès. Des solutions ont été proposées pour réduire les délais de traitement des demandes et accroître la qualité du service. Les nouveaux processus seront implantés graduellement au cours du prochain exercice.

ORIENTATION 4: OPTIMISER LE SERVICE À LA CLIENTÈLE

SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE ET DES PARTENAIRES

La qualité du service est primordiale pour Investissement Québec. Depuis sa création, elle sonde ses clients et ses partenaires chaque année pour évaluer leur satisfaction sous cinq aspects: l'accueil, le professionnalisme et la compétence, l'adaptabilité et la souplesse, le délai de traitement, l'accessibilité et la visibilité. Ce sondage lui permet de mesurer le succès des actions entreprises pour améliorer la qualité de son service.

Entre avril 2006 et mars 2007, la Société a sondé 690 entreprises qui ont bénéficié de ses services financiers et 261 partenaires financiers. Leur taux de réponse s'est établi respectivement à 52 % et à 63 %.

Le taux de satisfaction générale des entreprises clientes est évalué à 94 %. Les partenaires financiers se disent aussi satisfaits des services de la Société, à raison de 96 %, soit trois points de pourcentage de plus que l'an dernier.

TAUX DE SATISFACTION [1]

	2006-2007		2005-2006	
	Entreprises clientes	Partenaires financiers	Entreprises clientes	Partenaires financiers
Satisfaction générale [2]	94 %	96 %	94 %	93 %
Accueil	94 %	96 %	95 %	94 %
Professionnalisme et compétence	97 %	98 %	97 %	95 %
Adaptabilité et souplesse	94 %	97 %	94 %	93 %
Délai de traitement	93 %	91 %	93 %	88 %
Accessibilité et visibilité	91 %	97 %	90 %	93 %

(1) Proportion des répondants «plutôt satisfaits» à «très satisfaits».
(2) Satisfaction pour l'ensemble des thèmes évalués.

La Société a également sondé 468 entreprises qui bénéficient de mesures fiscales. Leur taux de réponse s'est établi à 42 %. L'évaluation de la qualité du service a porté sur l'accueil, le professionnalisme et la compétence, le délai de traitement, l'accessibilité et la visibilité.

Le taux de satisfaction générale de ces entreprises est de 91 %, une augmentation importante par rapport au taux de 83 % obtenu l'an passé. Une partie de cette hausse peut être attribuable au réaménagement du processus de traitement des dossiers de financement intérimaire de crédits d'impôt.

AMÉLIORATION DES PROCESSUS D'AFFAIRES

Afin d'optimiser la qualité du service à la clientèle, la Société a poursuivi ses efforts d'amélioration de ses processus d'affaires. Après avoir terminé, cette année, le réaménagement des processus liés au financement intérimaire de crédits d'impôt, elle s'est attaquée au processus d'octroi des garanties de prêt, qui est au cœur de son offre de services. Cette démarche, qui a mis à contribution des employés de tous les niveaux de l'organisation, a été couronnée de succès. Des solutions ont été proposées pour réduire les délais de traitement des demandes et accroître la qualité du service. Les nouveaux processus seront implantés graduellement au cours du prochain exercice.

PRESTATION ÉLECTRONIQUE DE SERVICES

Conformément aux orientations gouvernementales en matière de prestation électronique de services, un nouveau service Internet, appelé «Mon compte», a été mis en place. Grâce à ce service gratuit et sécurisé, les clients de la Société peuvent maintenant consulter en ligne leurs dossiers financiers, voir et télécharger leurs factures, avoir accès à leurs relevés de transactions et remplir certaines demandes de financement.

ÉTHIQUE ET SERVICE À LA CLIENTÈLE

Les orientations que la Société entend suivre dans ses relations avec sa clientèle et ses partenaires sont présentées dans la Déclaration d'engagement envers la clientèle et la Politique de traitement des plaintes, adoptées en novembre 2005, ainsi que dans le Code d'éthique et de déontologie, réédité en juillet 2006. Tous les employés ont participé à une formation au cours de l'année qui avait pour thème «Notre éthique, nos valeurs, nos clients, mon engagement» et qui visait à leur permettre de s'approprier et d'appliquer adéquatement les principes énoncés dans ces trois documents.

La Société a instauré un mécanisme de gestion des plaintes simple et uniforme visant à faciliter le traitement des demandes et à améliorer la qualité de son service. Elle a reçu deux commentaires d'insatisfaction en 2006-2007, lesquels ont été traités avec diligence, selon les délais prescrits.

MOBILISATION DU PERSONNEL

À la suite du sondage sur la mobilisation réalisé l'an dernier, la reconnaissance est devenue une priorité pour la Société. Afin d'implanter une culture de la reconnaissance au sein de l'organisation, des ateliers de sensibilisation ont été organisés pour le personnel. Des groupes d'employés provenant de différentes directions ont été formés pour favoriser les échanges entre les unités et les types d'emplois. Au total, 25 ateliers ont eu lieu. Ils étaient animés par quatre employés formés par des professionnels et supervisés par un chercheur de l'Université Laval. Presque tous les employés ont participé à cette activité, qui a connu un franc succès. Les cadres ont eux aussi participé à une activité spécifique sur la reconnaissance.

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Depuis plusieurs années déjà, la Société se préoccupe du développement des compétences de son personnel. Le changement d'orientation en matière de formation amorcé l'an dernier a permis de tenir compte des besoins réels de l'organisation à cet égard. Les priorités de formation pour 2006-2007 reflétaient donc les enjeux de chaque vice-présidence ou direction, ainsi que les besoins spécifiques de ces dernières.

En 2006-2007, la Société a consacré 3 % de sa masse salariale à la formation et au perfectionnement de son personnel. Un bon nombre d'employés ont suivi des formations dans les domaines de la finance, de la comptabilité, de l'informatique et des communications. Des formations ont aussi été données pour assurer l'implantation des nouveaux processus d'affaires. De plus, la Société met à la disposition de ses employés des ouvrages de référence afin qu'ils puissent parfaire leurs connaissances.

Enfin, des travaux ont été réalisés en vue d'implanter, au cours du prochain exercice, un programme de relève et de gestion des connaissances. Ce programme devrait faciliter la transition lors des départs, préserver l'expertise particulière des employés qui quittent la Société et favoriser la mobilité du personnel au sein de la Société.

POLITIQUE DE SANTÉ AU TRAVAIL

Dans le cadre de la politique sur la santé au travail, la Société a organisé des activités pour promouvoir la santé physique et psychologique du personnel ainsi que le mieux-être et la sécurité au travail. Elle a notamment offert des activités de formation et de sensibilisation à ce sujet.

IMAGINONS STIMULER L'ENTREPRENEURIAT COLLECTIF.

IMAGINONS. CONCRÉTISONS.

LA RESSOURCERIE DE LÉVIS

Fondée en décembre 2001, La Ressourcerie de Lévis est une entreprise de l'économie sociale qui a pour mission d'offrir à tous les ménages de la région des matières revalorisées de qualité, tels des vêtements et des meubles. Outre la récupération, La Ressourcerie contribue à l'intégration sociale et professionnelle de personnes ayant des difficultés à retourner sur le marché du travail. Avec un chiffre d'affaires à la hausse, l'entreprise est aujourd'hui en pleine expansion.

La garantie de prêt obtenue d'Investissement Québec lui permettra d'agrandir son centre de collecte et de vente.

GILBERT DUCLOS

MICHELINE LEBEAU, DIRECTRICE GÉNÉRALE

GESTION

ORGANIGRAMME

ORGANIGRAMME

NOUVELLES RÈGLES DE GOUVERNANCE

GOUVERNANCE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

L'Assemblée nationale a adopté, le 13 décembre 2006, la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État et modifiant diverses dispositions législatives, ci-après appelée la Loi. La Loi fait suite au dépôt à l'Assemblée nationale, le 6 avril 2006, d'un énoncé de politique visant une révision en profondeur des règles de gouvernance d'une vingtaine de sociétés ayant en commun d'être dirigées par un conseil d'administration. La Loi, qui s'adresse à six sociétés d'État à caractère financier et commercial, y compris Investissement Québec, a pour objet d'introduire de nouvelles règles de gouvernance. Globalement, elle établit une distinction entre les responsabilités du conseil d'administration et celles de la direction générale des sociétés d'État, et renforce le rôle des conseils d'administration en déterminant de nouvelles règles relatives à leur composition, à leur fonctionnement et à leurs responsabilités.

Ainsi, les fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général ne pourront plus être cumulées. Le directeur général devra désormais être nommé par le gouvernement, sur recommandation du conseil d'administration. Son mandat sera de cinq ans et pourra être renouvelé en fonction de sa performance. La sélection des membres du conseil d'administration sera basée sur de nouveaux critères, dont une exigence d'indépendance pour les deux tiers d'entre eux. En outre, les mandats des membres seront de quatre ans au sein d'un conseil d'administration; ces mandats pourront être renouvelés, sans toutefois excéder dix ans. La composition du conseil d'administration de la Société sera donc revue en conséquence d'ici cinq ans pour qu'il comprenne notamment autant de femmes que d'hommes.

Trois comités doivent être créés par le conseil d'administration : un Comité de vérification, un Comité de gouvernance et d'éthique ainsi qu'un Comité des ressources humaines. Ceux-ci doivent être composés de membres indépendants. Le conseil d'administration de la Société est déjà assisté dans ses fonctions par des comités qui traitent de ces questions.

La Loi comporte également des règles relatives au plan stratégique des sociétés. Elle confère au ministre responsable de la loi constitutive d'une société d'État le pouvoir de donner des directives au sujet des orientations et des objectifs que celle-ci doit poursuivre. La Société a tenu compte de ces règles dans l'élaboration de son plan stratégique pour 2007-2010. Ce plan a été approuvé par le conseil d'administration et a été présenté au gouvernement pour approbation.

La Loi impose également de nouvelles règles sur la divulgation et la publication de renseignements, notamment dans le rapport annuel. À cet égard, le prochain rapport annuel d'Investissement Québec devra comprendre :

- un sommaire des rapports présentés au conseil d'administration par le Comité de gouvernance et d'éthique, le Comité de vérification et le Comité des ressources humaines ;
- un état des résultats de l'application des mesures d'étalonnage adoptées par le conseil d'administration ;
- une section portant sur la gouvernance de la Société et présentant les membres du conseil d'administration ;
- des renseignements sur la rémunération et les avantages versés à chacun des membres du conseil d'administration de la Société, de même qu'aux administrateurs de ses filiales, ainsi que des renseignements sur les honoraires payés au vérificateur externe.

Enfin, la Loi accroît les moyens de surveillance et de contrôle des sociétés d'État, sans toutefois porter atteinte à leur autonomie.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'Assemblée nationale a adopté la Loi sur le développement durable, appelée ci-après la Loi, le 13 avril 2006. Le développement durable s'entend d'un développement qui répond aux besoins actuels de la population sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. Le développement durable est fondé sur une vision à long terme qui tient compte du caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement.

Dans l'esprit de la Loi, la Société s'engage à élaborer, au cours du prochain exercice financier, un plan d'action en matière de développement durable. Déjà préoccupée par cette question, la Société a instauré certaines mesures, tel le recyclage du papier, du plastique et du verre.

Le plan d'action exigera de la Société une reddition de comptes annuelle des actions réalisées dans le cadre de la mise en application des principes énoncés par la Loi. La Société suivra les normes de l'index GRI *(Global Reporting Initiative)* et les principes énoncés par la Loi. Le Comité de gouvernance et d'éthique sera responsable de l'application de ces normes.

Dans un premier temps, la Société élaborera sa politique en matière de développement durable en tenant compte des paramètres énoncés par le plan d'action global du gouvernement du Québec. À cette fin, elle utilisera les outils et les recommandations mis à sa disposition. Elle élaborera aussi une formation sur mesure sur l'enjeu du développement durable.

Dans un deuxième temps, pour que l'ensemble du personnel adhère à la démarche, la Société créera un comité de pilotage composé de représentants de toutes les catégories d'emploi. De plus, des communications et des capsules d'information permettront de sensibiliser les employés et les clients au développement durable.

RÉGIE D'ENTREPRISE ET STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

CONSEILS D'ADMINISTRATION

INVESTISSEMENT QUÉBEC

Outre le président-directeur général, le conseil d'administration d'Investissement Québec réunit des représentants des milieux des affaires, de la coopération, des syndicats et du gouvernement. Son rôle consiste à veiller à la bonne marche d'Investissement Québec dans le meilleur intérêt de ses clients, de son personnel, de ses partenaires financiers et institutionnels et du gouvernement, en s'appuyant sur des principes de saine gestion et de régie d'entreprise, et avec l'aide d'outils conçus en collaboration avec la direction, dont :

- le plan d'affaires triennal ;
- le plan d'action annuel ;
- le budget annuel ;
- les tableaux de bord périodiques ainsi que les états financiers présentant l'évolution des résultats par rapport aux objectifs fixés ;
- le rapport annuel, par lequel la Société s'acquitte de son obligation de rendre des comptes et de mesurer sa performance.

Le Conseil est notamment assisté dans ses fonctions par un Comité de vérification, qui veille à la qualité de l'information financière et des contrôles internes, et par un Comité des ressources humaines, qui veille à la gestion des ressources humaines d'Investissement Québec. Le Comité de gouvernance et d'éthique, dont les membres sont nommés par le Conseil, a la responsabilité d'examiner toute question se rapportant à l'interprétation et à l'application du Code d'éthique et de déontologie à l'intention des employés d'Investissement Québec et de ses filiales et du Code de déontologie du conseil d'administration d'Investissement Québec, et d'en faire rapport au Conseil. En outre, le Conseil a mis sur pied un Comité de crédit investi des pouvoirs de recommander, d'autoriser et de modifier les dossiers de financement.

Le Conseil établit, avec l'aide de la direction, les principes de gouvernance entre Investissement Québec et ses filiales, dont IQ Immigrants Investisseurs inc. et IQ FIER inc.

Le Conseil a tenu neuf séances ordinaires cette année.

IQ IMMIGRANTS INVESTISSEURS INC.

Le conseil d'administration d'IQ Immigrants Investisseurs inc. voit à l'efficacité des affaires de cette filiale. La mission de celle-ci est de recevoir et de gérer les capitaux provenant d'immigrants investisseurs, ainsi que d'administrer un programme d'aide financière aux entreprises à même les revenus de placements, en partenariat avec des intermédiaires financiers. Son conseil d'administration, présidé par Jacques Daoust, président-directeur général d'Investissement Québec, comprend également Yves Lafrance, sous-ministre adjoint à la direction générale des sociétés d'État et des projets économiques au ministère des Finances, membre du conseil d'administration d'Investissement Québec, Pierre-André Paré, FCA, Jean Larivée et Me Gilles Montplaisir, conseiller juridique à Investissement Québec et secrétaire du Conseil. Me Jean-Sébastien Lamoureux, vice-président aux filiales d'Investissement Québec, est responsable de la gestion d'IQ Immigrants Investisseurs inc.

IQ FIER INC.

IQ FIER inc. a été créée à la suite de la mise en place du Fonds d'intervention économique régional (FIER), annoncé par le gouvernement dans son budget 2004-2005. Cette filiale a le mandat d'établir les paramètres en vertu desquels elle investira dans le FIER. Le conseil d'administration d'IQ FIER inc., présidé par Jacques Daoust, président-directeur général d'Investissement Québec, est composé de Jean Larivée, de Me Jean-Sébastien Lamoureux, vice-président aux filiales d'Investissement Québec, de Luc Chabot, expert conseil en capital de risque, et de Me Mathilde Carrière, avocate au cabinet Fraser Milner. Me Pierre B. Lafrenière, vice-président principal aux affaires corporatives et secrétaire général, agit comme secrétaire, et Me Gilles Montplaisir, conseiller juridique à Investissement Québec, comme secrétaire adjoint.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'INVESTISSEMENT QUÉBEC

Léopold Beaulieu

Président-directeur général de Fondaction, le Fonds de développement de la Confédération des Syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi

Président du Comité aviseur en économie sociale

Vice-président du conseil d'administration d'Investissement Québec

Président du Comité de vérification d'Investissement Québec

Président du Comité des ressources humaines d'Investissement Québec

Jacques Daoust

Président-directeur général d'Investissement Québec

Président du conseil d'administration d'Investissement Québec

Président du conseil d'administration d'IQ Immigrants Investisseurs inc.

Président du conseil d'administration d'IQ FIER inc.

Observateur au Comité de vérification d'Investissement Québec

Observateur au Comité des ressources humaines d'Investissement Québec

Membre du Comité de gouvernance et d'éthique d'Investissement Québec

Gilles Demers

Sous-ministre, ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation

Mélanie Kau

Présidente de Mobilia Interiors

Yves Lafrance

Sous-ministre adjoint à la direction générale des sociétés d'État et des projets économiques, ministère des Finances

Membre du Comité de vérification d'Investissement Québec

Membre du Comité des ressources humaines d'Investissement Québec

Membre du conseil d'administration d'IQ Immigrants Investisseurs inc.

Rosemonde Mandeville

Présidente et chef de la direction de Biophage Pharma

René Roy

Secrétaire général, Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Secrétaire du conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ

Membre du Comité de vérification d'Investissement Québec

Membre du Comité des ressources humaines d'Investissement Québec

Michel R. St-Pierre

Sous-ministre, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Président du Comité de gouvernance et d'éthique d'Investissement Québec

COMITÉS

Dans le but de se conformer à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État et modifiant diverses dispositions législatives, le conseil d'administration de la Société a aboli, le 27 février 2007, le Comité d'éthique et de déontologie des employés d'Investissement Québec et de ses filiales, le Comité d'éthique des administrateurs d'Investissement Québec et le Comité de vérification et des ressources humaines, et a constitué un Comité de gouvernance et d'éthique, un Comité de vérification et un Comité des ressources humaines. Ces trois comités relèvent du conseil d'administration d'Investissement Québec.

Il existe également de nombreux comités internes au sein de la Société, dont les deux principaux sont le Comité de crédit et le Comité de direction. Tous deux sont composés de membres de la haute direction de la Société.

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Présidé par Michel R. St-Pierre, sous-ministre au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et membre du conseil d'administration d'Investissement Québec, ce comité est composé de Jacques Daoust, président-directeur général d'Investissement Québec, de Me Pierre B. Lafrenière, vice-président principal aux affaires corporatives et secrétaire général, et d'André Côté, premier vice-président à l'administration générale. Ce comité n'a pas tenu de réunion entre la date de sa création, en février 2007, et la fin de l'exercice financier.

Ce comité est désormais responsable des principaux mandats des anciens Comité d'éthique et de déontologie des employés d'Investissement Québec et de ses filiales et Comité d'éthique et de déontologie des administrateurs d'Investissement Québec.

Le Comité d'éthique et de déontologie des employés d'Investissement Québec était composé de trois membres nommés par le conseil d'administration d'Investissement Québec : Michel R. St-Pierre, président du comité, sous-ministre au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et membre du conseil d'administration d'Investissement Québec, Jacques Daoust, président-directeur général d'Investissement Québec, et Me Pierre B. Lafrenière, vice-président principal aux affaires corporatives et secrétaire général. Ce comité a tenu trois réunions avant son abolition. Ses membres n'ont relevé, à leur connaissance, aucune situation contrevenant au Code d'éthique et de déontologie des employés. Le Comité d'éthique des administrateurs d'Investissement Québec était présidé par André Côté, premier vice-président à l'administration générale, et comprenait deux autres membres désignés par le conseil d'administration de la Société : Michel R. St-Pierre, administrateur d'Investissement Québec, et Me Pierre B. Lafrenière, vice-président principal aux affaires corporatives et secrétaire général. Aucune situation contrevenant au Code d'éthique des administrateurs n'a été signalée au comité cette année.

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Présidé par Léopold Beaulieu, vice-président du conseil d'administration d'Investissement Québec, ce comité est composé d'Yves Lafrance, sous-ministre adjoint à la direction générale des sociétés d'État et des projets économiques au ministère des Finances et membre du conseil d'administration d'Investissement Québec, et de René Roy, secrétaire général de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec et membre du conseil d'administration d'Investissement Québec. Jacques Daoust, président-directeur général d'Investissement Québec, assiste aux réunions de ce comité à titre d'observateur. Le comité s'est réuni une fois entre la date de sa création, en février 2007, et la fin de l'exercice financier.

Ce comité est désormais chargé des principaux mandats ayant trait à la vérification de l'ancien Comité de vérification et des ressources humaines, lequel était composé des mêmes membres et s'était réuni quatre fois avant son abolition.

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Présidé par Léopold Beaulieu, vice-président du conseil d'administration d'Investissement Québec, ce comité est composé d'Yves Lafrance, sous-ministre adjoint à la direction générale des sociétés d'État et des projets économiques au ministère des Finances et membre du conseil d'administration d'Investissement Québec, et de René Roy, secrétaire général de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec et membre du conseil d'administration d'Investissement Québec. Jacques Daoust, président-directeur général d'Investissement Québec, assiste aux réunions de ce comité à titre d'observateur. Ce comité n'a pas tenu de réunion entre la date de sa création, en février 2007, et la fin de l'exercice.

Ce comité est désormais chargé des principaux mandats ayant trait aux ressources humaines de l'ancien Comité de vérification et des ressources humaines, lequel était composé des mêmes membres et s'était réuni quatre fois avant son abolition.

COMITÉ DE CRÉDIT

Le Comité de crédit recommande, autorise et notifie les dossiers de financement de la Société. Conformément au règlement, il est composé de Jacques Daoust, président-directeur général d'Investissement Québec, de Claude Dulude, vice-président aux opérations régionales, de Lucien Biron, vice-président aux mandats gouvernementaux, de Michel Deschamps, vice-président à la gestion du crédit et du risque, et d'André Côté, premier vice-président à l'administration générale. Il est présidé par Me Pierre B. Lafrenière, vice-président principal aux affaires corporatives et secrétaire général. Me Pierre B. Lafrenière agit aussi comme secrétaire du comité et Me Pierre Chartrand, comme secrétaire adjoint. Ce comité a tenu 24 séances en 2006-2007.

COMITÉ DE DIRECTION

Le Comité de direction a le mandat de recommander l'adoption du plan d'affaires au conseil d'administration, d'approuver et de suivre le plan d'action, de décider des actions prévues dans ces plans, de recommander au conseil d'administration ou d'approuver les politiques et les directives de la Société, d'évaluer les résultats et de suivre la performance de la Société. Il est composé de dix membres : Jacques Daoust, président-directeur général d'Investissement Québec, André Côté, premier vice-président à l'administration générale, Me Pierre B. Lafrenière, vice-président principal aux affaires corporatives et secrétaire général, Claude Dulude, vice-président aux opérations régionales, Louise Morin, vice-présidente aux affaires internationales, Rodrigue Brillant, vice-président aux ressources humaines, Lucien Biron, vice-président aux mandats gouvernementaux, Claude Carbonneau, vice-président aux coopératives et autres entreprises de l'économie sociale, Me Jean-Sébastien Lamoureux, vice-président aux filiales d'Investissement Québec, et Michel Deschamps, vice-président à la gestion du crédit et du risque. Le comité s'est réuni 12 fois au cours de l'exercice.

RESSOURCES HUMAINES

EFFECTIF

L'effectif de la Société est demeuré sensiblement le même au cours de l'exercice. Le taux de roulement du personnel s'est établi à 5,5 %, avec le départ de 21 employés, dont 7 ont pris leur retraite.

ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF [1]

Catégorie d'emplois	31 mars 2007	31 mars 2006
Gestionnaires	39	36
Professionnels et professionnelles	191	192
Juristes	9	9
Techniciens et techniciennes	74	70
Personnel de bureau	72	75
TOTAL	385	382

(1) Comprend uniquement le personnel régulier.

MÉTHODE D'ÉVALUATION DU RENDEMENT

Selon la politique d'évaluation du rendement en vigueur, tous les membres du personnel de la Société, quelle que soit leur fonction, sont évalués périodiquement selon des objectifs de rendement signifiés en début d'année. Une rencontre d'évaluation semi-annuelle entre employés et gestionnaires permet de créer les conditions propices à la réalisation des objectifs visés. La politique de rémunération incitative liée à cette méthode stipule que toute progression salariale est fonction de la réalisation et du dépassement de ces objectifs.

RESSOURCES HUMAINES

EFFECTIF

L'effectif de la Société est demeuré sensiblement le même au cours de l'exercice. Le taux de roulement du personnel s'est établi à 5,5 %, avec le départ de 21 employés, dont 7 ont pris leur retraite.

ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF [1]

Catégorie d'emplois	31 mars 2007	31 mars 2006
Gestionnaires	39	36
Professionnels et professionnelles	191	192
Juristes	9	9
Techniciens et techniciennes	74	70
Personnel de bureau	72	75
TOTAL	385	382

(1) Comprend uniquement le personnel régulier.

MÉTHODE D'ÉVALUATION DU RENDEMENT

Selon la politique d'évaluation du rendement en vigueur, tous les membres du personnel de la Société, quelle que soit leur fonction, sont évalués périodiquement selon des objectifs de rendement signifiés en début d'année. Une rencontre d'évaluation semi-annuelle entre employés et gestionnaires permet de créer les conditions propices à la réalisation des objectifs visés. La politique de rémunération incitative liée à cette méthode stipule que toute progression salariale est fonction de la réalisation et du dépassement de ces objectifs.

INSTRUMENTS DE GESTION

PLAN D'AFFAIRES TRIENNAL

La Société dispose d'un plan d'affaires 2004-2007, approuvé par le gouvernement en 2004. Ce plan définit les stratégies, les moyens d'action, les objectifs de performance de même que la contribution du gouvernement au financement des activités de la Société. Conformément à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État et modifiant diverses dispositions législatives, adoptée en décembre 2006, ce document s'appellera dorénavant « plan stratégique ».

Au cours de l'exercice, le plan stratégique 2007-2010 a été approuvé par le conseil d'administration. Il est en voie d'approbation par le gouvernement du Québec.

PLAN D'ACTION

Pour réaliser son plan d'affaires triennal, la Société établit annuellement un plan d'action approuvé par le conseil d'administration, dans lequel elle précise ses objectifs et les diverses activités qu'elle compte réaliser pour les atteindre. Elle transmet son plan d'action à tous les membres du personnel au début de l'exercice.

SUIVI DES ACTIVITÉS

Afin de suivre l'évolution de ses activités, de ses résultats et de ses engagements financiers et de soutenir ses décisions, la Société dispose de plusieurs outils.

Un tableau de bord mensuel est mis à la disposition de l'ensemble du personnel sur le site intranet de la Société. Il contient des données détaillées sur l'ensemble des programmes administrés et des activités menées par la Société, y compris sur la satisfaction de la clientèle, la gestion des ressources humaines, financières et matérielles, et les résultats financiers sommaires.

Un tableau de bord trimestriel, qui résume les résultats des principaux indicateurs du plan d'action annuel de la Société, est présenté au Comité de direction et au conseil d'administration, avec une analyse des résultats. Un suivi de l'avancement des diverses activités prévues dans le plan d'action est également préparé trimestriellement pour le Comité de direction et communiqué à l'ensemble du personnel sur le site intranet de la Société.

Un rapport financier trimestriel comprenant le bilan et l'état des résultats de la période, des indicateurs de performance financière, ainsi que les résultats par unité opérationnelle, est préparé à l'intention du Comité de direction, du Comité de vérification et du conseil d'administration.

GESTION DES RISQUES

La Société possède plusieurs outils pour gérer les risques auxquels elle est exposée en raison de la nature de ses activités. La Loi sur la gouvernance des sociétés d'État et modifiant diverses dispositions législatives vient maintenant renforcer l'orientation de la Société à cet égard, en exigeant de la part des sociétés d'État la mise en place d'un processus de gestion des risques. Ce processus doit englober tous les risques auxquels la Société est exposée. Au cours du prochain exercice, la Société instaurera une série de mesures pour renforcer la gestion des risques.

La pyramide ci-dessous présente les grandes catégories de risque de la Société.

PORTRAIT DES RISQUES

La conjoncture économique, la concurrence et la réglementation constituent des sources de risques inhérentes aux activités d'Investissement Québec sur lesquelles elle exerce peu de contrôle et d'influence.

Toutefois, la Société dispose de plusieurs instruments pour gérer les risques sur lesquels elle exerce un contrôle, à savoir les risques stratégique, de réputation, opérationnel, de crédit, de concentration de crédit, de marché et de liquidité. La Société rend compte de la gestion de ces risques au Comité de vérification chaque année, conformément au plan d'action triennal du Comité de direction.

RISQUE STRATÉGIQUE

Le risque stratégique correspond au risque de pertes ou de coûts liés au plan stratégique de la Société, qui comprend l'énoncé de sa mission, sa vision, ses enjeux, ses valeurs, ses ressources humaines et ses compétences.

Le conseil d'administration et le Comité de direction veillent à la bonne marche d'Investissement Québec, dans le meilleur intérêt de ses clients, de ses partenaires, de son personnel et du gouvernement. Les principes de saine gestion et de régie d'entreprise sont étayés par les instruments de gestion de la Société, par l'analyse systématique des retombées économiques des interventions de la Société et par des sondages sur la satisfaction de la clientèle et des partenaires et sur la mobilisation du personnel.

GESTION DES RISQUES

La Société possède plusieurs outils pour gérer les risques auxquels elle est exposée en raison de la nature de ses activités. La Loi sur la gouvernance des sociétés d'État et modifiant diverses dispositions législatives vient maintenant renforcer l'orientation de la Société à cet égard, en exigeant de la part des sociétés d'État la mise en place d'un processus de gestion des risques. Ce processus doit englober tous les risques auxquels la Société est exposée. Au cours du prochain exercice, la Société instaurera une série de mesures pour renforcer la gestion des risques.

La pyramide ci-dessous présente les grandes catégories de risque de la Société.

PORTRAIT DES RISQUES

La conjoncture économique, la concurrence et la réglementation constituent des sources de risques inhérentes aux activités d'Investissement Québec sur lesquelles elle exerce peu de contrôle et d'influence.

Toutefois, la Société dispose de plusieurs instruments pour gérer les risques sur lesquels elle exerce un contrôle, à savoir les risques stratégique, de réputation, opérationnel, de crédit, de concentration de crédit, de marché et de liquidité. La Société rend compte de la gestion de ces risques au Comité de vérification chaque année, conformément au plan d'action triennal du Comité de direction.

RISQUE STRATÉGIQUE

Le risque stratégique correspond au risque de pertes ou de coûts liés au plan stratégique de la Société, qui comprend l'énoncé de sa mission, sa vision, ses enjeux, ses valeurs, ses ressources humaines et ses compétences.

Le conseil d'administration et le Comité de direction veillent à la bonne marche d'Investissement Québec, dans le meilleur intérêt de ses clients, de ses partenaires, de son personnel et du gouvernement. Les principes de saine gestion et de régie d'entreprise sont étayés par les instruments de gestion de la Société, par l'analyse systématique des retombées économiques des interventions de la Société et par des sondages sur la satisfaction de la clientèle et des partenaires et sur la mobilisation du personnel.

RISQUE DE RÉPUTATION

Le risque de réputation correspond au risque que l'image et la crédibilité de la Société soient ternies, ainsi qu'au risque que la Société n'accomplisse pas sa mission ou ne respecte pas ses orientations.

La Société dispose de plusieurs moyens pour gérer ce risque, dont un plan de communication et les outils avec lesquels elle gère déjà ses risques stratégique et opérationnel.

De plus, la Société veille à maintenir d'excellentes relations avec ses clients et ses partenaires, rôle qu'elle a confié à la Direction de développement des affaires et de la qualité du service. Elle dispose aussi d'une Déclaration d'engagement envers la clientèle, d'une Politique des plaintes et d'un Code d'éthique et de déontologie à l'intention de ses employés.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel correspond à la possibilité de perte en raison d'erreurs humaines, d'insuffisance ou de défaillance des systèmes et des processus. Pour gérer ce risque, la Société utilise plusieurs moyens, dont l'établissement et le suivi de procédures liées aux processus d'information, d'interventions financières et de gestion des ressources humaines. Plus particulièrement, ces mesures touchent :

- la délégation de pouvoir et la séparation des tâches ;
- la production rapide d'une information de gestion fiable, tels les tableaux de bord ;
- la sécurité physique et logique des systèmes et des données informatiques ;
- la mise en place d'un réseau redondant et fiable avec des outils de gestion et d'alerte ;
- la tenue d'une vérification externe en sécurité de l'information tous les deux ans ;
- le processus de planification de la reprise des activités ;
- la compétence et la formation du personnel ;
- les couvertures d'assurances et la protection appropriée des biens matériels et des locaux.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est principalement associé aux pertes que la Société pourrait subir ou aux coûts qu'elle pourrait être obligée d'engager en raison de l'incapacité d'un tiers à honorer ses engagements financiers. En cette matière, elle dispose de moyens favorisant une prise de décision éclairée lors de l'analyse et de l'autorisation d'une intervention financière. Un suivi systématique des interventions financières est effectué. Il prévoit notamment l'obtention et l'analyse des états financiers annuels de chaque entreprise, la production annuelle d'un rapport sur l'évolution de celle-ci, une révision trimestrielle de la catégorie de risque afin de déterminer la provision pour pertes et, dans le cas des comptes en difficulté, une mise à jour de la valeur des sûretés.

La Société utilise un système de catégorisation des entreprises selon le risque financier qu'elles présentent. Ce système permet de faire l'évaluation initiale du risque et d'apparier la tarification avec le niveau de risque, facilite le suivi de l'évolution des interventions financières et permet de surveiller les entreprises en difficulté.

En outre, la Société a créé, au cours de l'exercice, une Direction de la gestion du risque et de l'ingénierie financière et a amorcé la mise en place de la gestion intégrée du risque de crédit.

RISQUE DE CONCENTRATION DE CRÉDIT

Le risque de concentration de crédit correspond à la probabilité qu'une portion importante de l'encours des interventions financières soit confinée dans un sous-ensemble du portefeuille de la Société. Une telle concentration pourrait rendre la Société vulnérable aux difficultés d'une entreprise cliente, d'une industrie, d'une région particulière ou d'un produit financier. La Société dispose de plusieurs instruments pour gérer ce risque.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond au risque que court la Société si les taux d'intérêt, les taux de change et le cours des actions et des options qu'elle détient fluctuent de façon défavorable et entraînent des pertes. Dans le cadre de la gestion du risque de taux d'intérêt, la Société a recours à des stratégies d'appariement naturel de ses éléments d'actif et de passif, notamment en contractant ses emprunts de façon appropriée. De plus, elle complète de façon synthétique l'appariement entre les structures de taux d'intérêt de ses éléments d'actif et de passif à l'aide de produits dérivés négociés sur les marchés financiers. Cette activité est encadrée par une politique interne de gestion du risque de taux d'intérêt.

En janvier 2007, la Société a commencé à réviser sa méthode de gestion des risques de marché conformément à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État et modifiant diverses dispositions législatives.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est associé aux difficultés que pourrait éprouver la Société à obtenir des capitaux à coût raisonnable, en raison du manque de disponibilité des capitaux sur les marchés ou d'événements ponctuels ou conjoncturels. Le risque de liquidité découle également des difficultés que pourrait éprouver la Société à liquider, le cas échéant, certains éléments d'actif acquis dans le cours normal de ses activités.

La gestion de ce risque est encadrée par une politique globale de financement. La Société maintient une diversité de sources de financement et dispose d'un programme d'emprunts, tant à court terme qu'à long terme, auprès du ministre des Finances du Québec, à titre de gestionnaire du Fonds de financement.

De plus, des ententes d'emprunts à court terme ont été conclues avec des institutions financières. Les montants autorisés en vertu de ces programmes et de ces ententes sont établis de façon à parer aux imprévus.

IMAGINONS FACILITER L'EXPORTATION.

IMAGINONS. CONCRÉTISONS.

LEPAGE MILLWORK

L'entreprise Lepage Millwork fabrique des portes et des fenêtres à Rivière-du-Loup, depuis 1950. En se réorientant dans les produits haut de gamme à forte valeur ajoutée, elle a su s'imposer sur les marchés canadien et américain, si bien que ses ventes ont augmenté de 175 % depuis 2003 et ses exportations aux États-Unis sont passées de 3 % à 42 %. L'entreprise a été récompensée au Gala des Mercuriades 2006 pour sa contribution au développement économique régional.

Investissement Québec a accordé à l'entreprise des garanties de prêt qui lui ont permis d'investir 3,4 M$ et de porter à 200 le nombre de ses employés.

GUY BONNEVILLE, PRÉSIDENT

INFORMATION FINANCIÈRE

REVUE DE L'ACTIVITÉ FINANCIÈRE PAR LA DIRECTION

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

Les états financiers consolidés de la Société regroupent les états financiers de ses filiales en propriété exclusive, soit IQ Immigrants Investisseurs inc., IQ FIER inc., 9037-6179 Québec inc., 9071-2076 Québec inc., 9109-3294 Québec inc. et La Financière du Québec. Ces états comprennent le bilan consolidé, les résultats consolidés, les bénéfices non répartis consolidés, les flux de trésorerie consolidés et les notes complémentaires aux états financiers consolidés.

La valeur de l'actif et des garanties sous gestion de la Société s'élève à 6,8 milliards de dollars au 31 mars 2007 comparativement à 6,3 milliards de dollars au 31 mars 2006. Il s'agit d'une augmentation de 7 % par rapport au 31 mars 2006.

Les interventions financières composant le portefeuille de la Société se subdivisent en trois grandes catégories, soit les interventions dont les pertes sont assumées par le gouvernement du Québec, les interventions dont les pertes sont assumées à parts égales par le gouvernement et par la Société et les interventions dont les pertes sont assumées entièrement par la Société. La partie du portefeuille dont les pertes sont assumées par le gouvernement et la partie dont les pertes sont assumées par la Société sont présentées distinctement dans les notes complémentaires aux états financiers.

BILAN

L'actif total au 31 mars 2007 s'établit à 4,5 milliards de dollars, en hausse de 8 % par rapport au 31 mars 2006. Cette augmentation provient principalement d'une hausse des placements d'IQ Immigrants Investisseurs inc. et d'IQ FIER inc., qui sont passés de 2,3 milliards de dollars au 31 mars 2006 à 2,7 milliards au 31 mars 2007.

Par ailleurs, le solde net des garanties est passé de 2,2 milliards de dollars pour l'exercice précédent à 2,3 milliards.

La provision cumulée pour pertes s'élève à 714,7 millions de dollars au 31 mars 2007. Exprimée en pourcentage du solde du portefeuille d'interventions financières de la Société, elle a diminué par rapport à l'année précédente en raison d'une amélioration du profil de risque. Le tableau ci-dessous présente les cinq dernières années.

PROVISION CUMULÉE POUR PERTES EN % DU PORTEFEUILLE

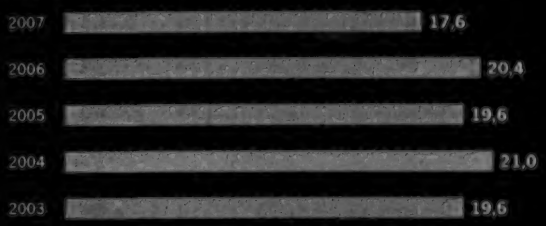

Le ratio emprunts/capitaux propres, soit le rapport du total des emprunts à court et à long terme sur l'avoir de la Société, a évolué comme suit :

RATIO EMPRUNTS/CAPITAUX PROPRES

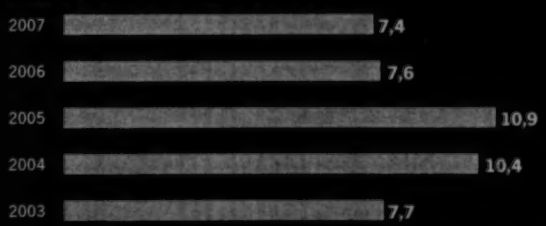

Par ailleurs, le ratio des capitaux propres sur la valeur nette du portefeuille d'interventions financières dont les pertes sont assumées par la Société est passé de 1,95 au 31 mars 2006 à 2,03 au 31 mars 2007, démontrant la saine capitalisation de la Société en ce qui a trait aux risques dont elle assume les pertes.

ÉTAT DES RÉSULTATS

La Société a réalisé un revenu net de 53,5 millions de dollars au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2007, par rapport à 176,8 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette diminution est attribuable, entre autres choses, à un gain exceptionnel sur disposition d'actions de 133,0 millions de dollars survenu dans l'exercice financier 2005-2006.

Par ailleurs, la dépense de provision pour pertes assumée par la Société s'établit à 3,4 millions de dollars (1 % du portefeuille moyen), par rapport à 7,7 millions (2,4 % du portefeuille moyen) en 2005-2006. La Société prévoyait une dépense à ce titre de 12,9 millions de dollars dans son plan d'action ; toutefois, la situation financière des entreprises clientes a été sensiblement meilleure que prévu.

Les frais d'administration se sont élevés à 47,6 millions de dollars. Exprimés en pourcentage du solde moyen du portefeuille d'interventions financières, ils ont évolué comme suit :

FRAIS D'ADMINISTRATION EN % DU PORTEFEUILLE MOYEN

ÉTATS FINANCIERS

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

L'établissement et la présentation des états financiers consolidés d'Investissement Québec et des autres renseignements figurant dans le rapport annuel relèvent de la direction, qui en assume la responsabilité.

Les états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Tous les renseignements financiers figurant dans le rapport annuel concordent avec l'information contenue dans les états financiers.

Le système comptable de la Société ainsi que les contrôles internes et les procédés sont conçus de façon à assurer la fiabilité des données financières et, dans une mesure raisonnable, la protection des biens contre toute perte ou utilisation non autorisée.

Le conseil d'administration, qui surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière, a approuvé les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le Comité de vérification. Ce comité rencontre la direction et le vérificateur, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration. Par ailleurs, le Comité de vérification reçoit les rapports de vérification relatifs à l'optimisation des ressources et au respect des lois et règlements.

Jacques Daoust
Président-directeur général

André Côté
Premier vice-président à l'administration générale

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À l'Assemblée nationale,

J'ai vérifié le bilan consolidé d'Investissement Québec au 31 mars 2007, les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis ainsi que des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2007, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

Renaud Lachance, CA

Québec, le 25 mai 2007

BILAN CONSOLIDÉ

Au 31 mars (en milliers de dollars)

	2007	2006
ACTIF		
Encaisse	9 440	–
Placements temporaires (note 4)	17 492	9 608
Placements (note 5)	2 655 603	2 285 867
Prêts, déduction faite de la provision cumulée pour pertes (notes 6 et 10)	770 827	737 395
Actions, déduction faite de la provision cumulée pour pertes (notes 7 et 10)	307 263	303 739
Parts, déduction faite de la provision cumulée pour pertes (notes 8 et 10)	2 074	2 464
Provision cumulée pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec (note 10)	637 625	736 154
Autres éléments d'actif (note 11)	110 828	109 370
	4 511 152	4 184 597
PASSIF ET AVOIR		
Passif		
Découvert bancaire	–	5 941
Emprunts à court terme (note 12)	58 000	101 900
Emprunts à long terme (note 13)	3 722 126	3 351 955
Intérêts échus et courus sur les emprunts au Fonds de financement du gouvernement du Québec	18 904	15 374
Provision cumulée pour pertes sur garanties (notes 9 et 10)	172 924	229 377
Autres éléments de passif (note 14)	29 813	24 182
	4 001 767	3 728 729
Avoir		
Avoir initial	32 944	32 944
Bénéfices non répartis	476 441	422 924
	509 385	455 868
	4 511 152	4 184 597
GARANTIES, DÉDUCTION FAITE DE LA PROVISION CUMULÉE POUR PERTES (NOTES 9 ET 10)	2 276 569	2 152 918

Engagements de financement et d'investissement (note 26)
Autres engagements (note 27)
Éventualités (note 30)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration,

Jacques Ch[illegible]oust
Président du conseil d'administration

Léopold Beaulieu,
Vice-président du conseil d'administration

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

De l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars)

	2007	2006	2005
REVENUS D'INTÉRÊT			
Intérêts sur les prêts	52 686	42 710	39 143
Intérêts sur l'encaisse et les placements temporaires	1 145	648	197
Contribution du gouvernement du Québec au titre d'intérêts	45 095	33 480	27 420
	98 926	76 838	66 760
DÉPENSE D'INTÉRÊT (NOTE 15)	51 857	38 716	35 777
REVENU NET D'INTÉRÊT	47 069	38 122	30 983
AUTRES REVENUS			
Intérêts sur les billets à recevoir du gouvernement du Québec	95 215	79 056	54 345
Honoraires de garantie	22 073	19 696	14 636
Primes au risque			
Options d'achat d'actions (note 16)	2 720	3 523	2 409
Participations aux bénéfices et primes forfaitaires	9 132	1 862	3 814
Commissions d'engagement	6 599	12 151	6 613
Autres revenus (note 17)	14 905	144 405	26 984
	150 644	263 693	108 801
	197 713	301 815	139 784
PROVISION			
Provision pour pertes (note 10)	(4 899)	235 888	165 742
Provision pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec (note 10)	8 253	(228 234)	(146 542)
	3 354	7 654	19 200
DÉPENSES AUTRES QUE D'INTÉRÊT			
Contributions financières (note 18)	69 535	62 628	52 633
Contributions financières assumées par le gouvernement du Québec (note 18)	(19 666)	(25 162)	(31 665)
Honoraires d'intermédiaires financiers	39 545	32 650	26 464
Frais d'administration (note 19)	47 639	43 350	40 276
Honoraires d'administration – gouvernement du Québec	–	–	(21 946)
Autres dépenses (note 20)	3 789	3 891	2 986
	140 842	117 357	68 748
BÉNÉFICE NET	53 517	176 504	51 836

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

BILAN CONSOLIDÉ

Au 31 mars (en milliers de dollars)

	2007	2006
ACTIF		
Encaisse	9 440	–
Placements temporaires (note 4)	17 492	9 608
Placements (note 5)	2 655 603	2 285 867
Prêts, déduction faite de la provision cumulée pour pertes (notes 6 et 10)	770 827	737 395
Actions, déduction faite de la provision cumulée pour pertes (notes 7 et 10)	307 263	303 739
Parts, déduction faite de la provision cumulée pour pertes (notes 8 et 10)	2 074	2 464
Provision cumulée pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec (note 10)	637 625	736 154
Autres éléments d'actif (note 11)	110 828	109 370
	4 511 152	4 184 597
PASSIF ET AVOIR		
Passif		
Découvert bancaire	–	5 941
Emprunts à court terme (note 12)	58 000	101 900
Emprunts à long terme (note 13)	3 722 126	3 351 955
Intérêts échus et courus sur les emprunts au Fonds de financement du gouvernement du Québec	18 904	15 374
Provision cumulée pour pertes sur garanties (notes 9 et 10)	172 924	229 377
Autres éléments de passif (note 14)	29 813	24 182
	4 001 767	3 728 729
Avoir		
Avoir initial	32 944	32 944
Bénéfices non répartis	476 441	422 924
	509 385	455 868
	4 511 152	4 184 597
GARANTIES, DÉDUCTION FAITE DE LA PROVISION CUMULÉE POUR PERTES (NOTES 9 ET 10)	2 276 569	2 152 918

Engagements de financement et d'investissement (note 26)
Autres engagements (note 27)
Éventualités (note 30)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration,

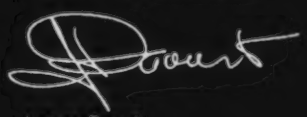

Jacques Daoust
Président du conseil d'administration

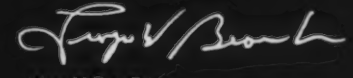

Léopold Beaulieu
Vice-président du conseil d'administration

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

De l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars)

	2007	2006	2005
REVENUS D'INTÉRÊT			
Intérêts sur les prêts	52 686	42 710	39 143
Intérêts sur l'encaisse et les placements temporaires	1 145	648	197
Contribution du gouvernement du Québec au titre d'intérêts	45 095	33 480	27 420
	98 926	76 838	66 760
DÉPENSE D'INTÉRÊT (NOTE 15)	51 857	38 716	35 777
REVENU NET D'INTÉRÊT	47 069	38 122	30 983
AUTRES REVENUS			
Intérêts sur les billets à recevoir du gouvernement du Québec	95 215	79 056	54 345
Honoraires de garantie	22 073	19 696	14 636
Primes au risque			
Options d'achat d'actions (note 16)	2 720	3 523	2 409
Participations aux bénéfices et primes forfaitaires	9 132	4 862	3 814
Commissions d'engagement	6 599	12 151	6 613
Autres revenus (note 17)	14 905	144 405	26 984
	150 644	263 693	108 801
	197 713	301 815	139 784
PROVISION			
Provision pour pertes (note 10)	(4 899)	235 888	165 742
Provision pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec (note 10)	8 253	(228 234)	(146 542)
	3 354	7 654	19 200
DÉPENSES AUTRES QUE D'INTÉRÊT			
Contributions financières (note 18)	69 535	62 628	52 633
Contributions financières assumées par le gouvernement du Québec (note 18)	(19 666)	(25 162)	(31 665)
Honoraires d'intermédiaires financiers	39 545	32 650	26 464
Frais d'administration (note 19)	47 639	43 350	40 276
Honoraires d'administration – gouvernement du Québec	–	–	(21 946)
Autres dépenses (note 20)	3 789	3 891	2 986
	140 842	117 357	68 748
BÉNÉFICE NET	53 517	176 804	51 836

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

BÉNÉFICES NON RÉPARTIS CONSOLIDÉS

De l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars)

	2007	2006
Bénéfices non répartis au début	422 924	246 120
Bénéfice net	53 517	176 804
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS À LA FIN	476 441	422 924

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

De l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars)

	2007	2006	2005
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Bénéfice net	53 517	176 804	51 836
Ajustements pour :			
Amortissement des frais d'émission sur les emprunts à long terme	719	719	713
Amortissement de la prime sur les emprunts à long terme	(1 129)	(1 129)	(1 129)
Amortissement des primes et des escomptes sur les placements	(93 847)	(77 310)	(52 712)
Amortissement des honoraires d'intermédiaires financiers reportés	29 686	24 509	16 969
Gain sur disposition d'actions et de parts	(66)	(136 437)	(17 173)
Gain sur disposition de placements	(1 338)	(1 165)	(887)
Variation de la moins-value non réalisée sur les placements	2 608	515	–
Perte (gain) de change non matérialisé sur les placements	(149)	284	629
Perte non matérialisée résultant de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	1 062	5 973	25
Provision pour pertes	(4 899)	235 888	165 742
Provision pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec	8 253	(228 234)	(146 542)
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels à durée de vie définie	864	800	859
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels à durée de vie définie	–	–	208
Quote-part des résultats – Société satellite, Canadair Québec Capital S.E.N.C.	53	9	–
Variation des actifs et des passifs liés à l'exploitation (note 21)	634	25 071	(51 843)
	(4 032)	26 297	(33 305)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Diminution (augmentation) nette des placements temporaires dont l'échéance excède trois mois suivant la date d'acquisition	–	397	(397)
Acquisition de placements	(551 935)	(584 410)	(740 816)
Disposition de placements	274 872	107 456	100 916
Diminution (augmentation) nette des prêts	9 069	(86 260)	7 968
Diminution nette des actions	284	160 861	11 395
Diminution (augmentation) nette des parts	(46)	88	21 327
Primes sur instruments financiers dérivés	–	(5 386)	–
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels à durée de vie définie	(1 405)	(673)	(688)
Honoraires d'intermédiaires financiers reportés	(30 942)	(32 057)	(37 872)
	(300 103)	(439 984)	(638 167)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Diminution nette des emprunts à court terme	(43 900)	(134 000)	(135 000)
Emprunts à long terme	587 300	567 067	821 200
Remboursements des emprunts à long terme	(216 000)	(24 000)	(13 200)
Frais d'émission sur les emprunts à long terme reportés	–	–	(700)
	327 400	409 067	672 300
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	23 265	(4 620)	828
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	3 667	8 287	7 459
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	26 932	3 667	8 287
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE			
Encaisse	9 440	–	–
Placements temporaires	17 492	9 608	9 191
Découvert bancaire	–	(5 941)	(904)
	26 932	3 667	8 287
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE			
Intérêts payés	48 597	36 343	35 901

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

BÉNÉFICES NON RÉPARTIS CONSOLIDÉS

De l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars)

	2007	2006
Bénéfices non répartis au début	422 924	246 120
Bénéfice net	53 517	176 804
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS À LA FIN	476 441	422 924

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

De l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars)

	2007	2006	2005
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Bénéfice net	53 517	176 804	51 836
Ajustements pour :			
Amortissement des frais d'émission sur les emprunts à long terme	719	719	713
Amortissement de la prime sur les emprunts à long terme	(1 129)	(1 129)	(1 129)
Amortissement des primes et des escomptes sur les placements	(93 847)	(77 310)	(52 712)
Amortissement des honoraires d'intermédiaires financiers reportés	29 686	24 509	16 969
Gain sur disposition d'actions et de parts	(66)	(136 437)	(17 173)
Gain sur disposition de placements	(1 338)	(1 165)	(887)
Variation de la moins-value non réalisée sur les placements	2 608	515	–
Perte (gain) de change non matérialisé sur les placements	(149)	284	629
Perte non matérialisée résultant de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	1 062	5 973	25
Provision pour pertes	(4 899)	235 888	165 742
Provision pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec	8 253	(228 234)	(146 542)
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels à durée de vie définie	864	800	859
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels à durée de vie définie	–	–	208
Quote-part des résultats – Société satellite, Canadair Québec Capital S.E.N.C.	53	9	–
Variation des actifs et des passifs liés à l'exploitation (note 21)	634	25 071	(51 843)
	(4 032)	26 297	(33 305)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Diminution (augmentation) nette des placements temporaires dont l'échéance excède trois mois suivant la date d'acquisition	–	397	(397)
Acquisition de placements	(551 935)	(584 410)	(740 816)
Disposition de placements	274 872	107 456	100 916
Diminution (augmentation) nette des prêts	9 069	(86 260)	7 968
Diminution nette des actions	284	160 861	11 395
Diminution (augmentation) nette des parts	(46)	88	21 327
Primes sur instruments financiers dérivés	–	(5 386)	–
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels à durée de vie définie	(1 405)	(673)	(688)
Honoraires d'intermédiaires financiers reportés	(30 942)	(32 057)	(37 872)
	(300 103)	(439 984)	(638 167)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Diminution nette des emprunts à court terme	(43 900)	(134 000)	(135 000)
Emprunts à long terme	587 300	567 067	821 200
Remboursements des emprunts à long terme	(216 000)	(24 000)	(13 200)
Frais d'émission sur les emprunts à long terme reportés	–	–	(700)
	327 400	409 067	672 300
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	23 265	(4 620)	828
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	3 667	8 287	7 459
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	26 932	3 667	8 287
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE			
Encaisse	9 440	–	–
Placements temporaires	17 492	9 608	9 191
Découvert bancaire	–	(5 941)	(904)
	26 932	3 667	8 287
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE			
Intérêts payés	48 597	36 343	35 901

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Au 31 mars 2007 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Investissement Québec est une personne morale de droit public constituée et régie par la Loi sur Investissement Québec et sur La Financière du Québec (L.R.Q., c. I-16.1). En vertu de l'article 2 de sa loi constitutive, la Société est mandataire de l'État et, par conséquent, n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu du Québec et du Canada.

Investissement Québec a pour mission de favoriser la croissance de l'investissement au Québec, contribuant ainsi au développement économique du Québec et à la création d'emplois. Elle centralise et consolide l'action de l'État en matière de recherche, de promotion et de soutien de l'investissement. Elle cherche à la fois à stimuler l'investissement intérieur et à attirer les investisseurs de l'extérieur du Québec. Elle fait, auprès de ces derniers, la promotion du Québec comme lieu privilégié d'investissement. Elle participe à la croissance des entreprises en favorisant, notamment, la recherche et le développement ainsi que l'exportation. Elle cherche également à conserver les investissements déjà effectués en apportant son soutien aux entreprises implantées au Québec. Elle peut aussi fournir à une entreprise, à un ministère, à un organisme du gouvernement ou à une société d'État des services techniques, notamment en matière d'analyse financière, de montage financier et de gestion de portefeuille. Investissement Québec administre tout programme d'aide financière en matière d'investissement élaboré par le gouvernement du Québec. De plus, la Société administre la Loi sur les Sociétés de placements dans l'entreprise québécoise (L.R.Q., c. S-29.1). La Société exécute également tout mandat que lui confie le gouvernement en vertu des articles 28 et 29 de sa loi constitutive. Elle soutient, par ses interventions financières, les entreprises québécoises ou celles qui s'établissent au Québec, principalement en leur octroyant des prêts ou en garantissant les engagements financiers qu'elles contractent auprès des institutions financières. Elle administre aussi les programmes d'aide financière découlant de la Loi sur l'aide au développement des coopératives et des personnes morales sans but lucratif (L.R.Q., c. A-12.1). En vertu du projet de loi nº 68, sanctionné par l'Assemblée nationale le 13 décembre 2005, Investissement Québec a acquis les droits et assume les obligations de la Société de développement de la Zone de commerce international de Montréal à Mirabel, laquelle a été dissoute. De plus, en vertu du décret 1027-2006, daté du 8 novembre 2006, Investissement Québec a acquis les biens et assume les obligations de la société Innovation-Papier (INNO-PAP), laquelle a été dissoute.

L'article 46 de la Loi sur Investissement Québec et sur La Financière du Québec édicte que la Société mère établit un plan stratégique, qui inclut les activités de ses filiales, selon la forme, la teneur et la périodicité fixées par le gouvernement du Québec. Ce plan a été approuvé le 22 septembre 2004 (décret 878-2004) et a pris fin le 31 mars 2007. En vertu de l'article 47 de cette même loi, ce plan continue cependant de s'appliquer jusqu'à ce qu'un nouveau plan stratégique soit approuvé. Un nouveau plan était en processus d'approbation au 31 mars 2007. Le plan d'affaires 2004-2007 prévoit notamment que le gouvernement du Québec contribue au financement de la Société en lui remboursant certaines contributions financières et les pertes sur certaines interventions financières, selon les modalités prévues dans les programmes ou les décrets les instituant, en lui versant une contribution au titre d'intérêts sur certaines interventions financières dont il rembourse les pertes et en lui versant des honoraires.

2. ÉNONCÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers de la Société, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses, notamment dans l'établissement de la juste valeur des placements. Ces estimations et ces hypothèses ont une incidence sur la comptabilisation des éléments d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur la comptabilisation des revenus et des dépenses au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés regroupent les états financiers d'Investissement Québec et ceux de ses filiales, lesquelles sont toutes détenues en propriété exclusive, soit IQ Immigrants Investisseurs inc., IQ FIER inc., 9037-6179 Québec inc., 9071-2076 Québec inc., 9109-3294 Québec inc. et La Financière du Québec. Tous les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses de ces filiales sont inclus dans les présents états financiers consolidés. Les soldes et les opérations intersociétés ont été éliminés.

IQ FIER inc., filiale détenue en propriété exclusive, est une société de placement tel que défini à la note d'orientation n° 18 concernant la comptabilité de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, intitulée « Sociétés de placement (NOC-18) ». En conformité avec cette note d'orientation, les placements ont été établis à la juste valeur, c'est-à-dire le montant de la contrepartie dont conviendraient, à la date des états financiers, des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. La valeur de réalisation des placements pourrait varier de façon importante par rapport à la juste valeur à la suite de changements dans les conditions du marché. La note d'orientation précise également dans quelles circonstances la société mère qui détient une société de placement doit comptabiliser les placements de celle-ci à la juste valeur. Investissement Québec est la société mère d'une telle société de placement et elle respecte les critères pour conserver le traitement comptable des placements à la juste valeur adopté par IQ FIER inc.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse, des placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition ainsi que du découvert bancaire.

PLACEMENTS

Les billets à recevoir du gouvernement du Québec sont comptabilisés au coût et les escomptes à l'achat sont virés aux résultats selon la méthode de l'intérêt réel jusqu'à leur date d'échéance.

Les parts de sociétés en commandite et les actions non cotées de sociétés agissant à titre de commanditée sont comptabilisées à la juste valeur. Celle-ci est basée sur les états financiers vérifiés de ces sociétés qui sont évaluées à la juste valeur. Cependant, en vertu de certaines ententes contractuelles, si le cumul des bénéfices nets annuels moins le cumul des pertes nettes annuelles est positif à la fin de la période de renonciation au rendement de chacune des conventions, la Société renonce à sa quote-part. En conséquence, la juste valeur des placements tient compte de cette clause. De plus, en tout temps au cours de la période de renonciation au rendement, les autres commanditaires ont une option d'achat des parts détenues par la Société, au prix payé initialement plus 6 % de rendement par année depuis la date de leur acquisition. À compter du troisième exercice financier suivant la période de renonciation au rendement, les autres commanditaires ont également une option d'achat pour un prix égal au plus élevé de la juste valeur ou de la valeur comptable.

Les placements dans les sociétés satellites sont comptabilisés à la valeur de consolidation.

Les autres placements sont comptabilisés à la valeur d'acquisition et, le cas échéant, les escomptes et les primes à l'achat sont virés aux résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire, jusqu'à leur date d'échéance.

PRÊTS, ACTIONS ET PARTS

Les prêts, y compris les intérêts courus et à recevoir, ainsi que les actions et les parts sont comptabilisés au coût. Lorsque la qualité du crédit s'est détériorée dans une mesure telle que le recouvrement total (capital et intérêts) d'un prêt n'est pas raisonnablement assuré, celui-ci est considéré comme un prêt douteux. La réduction de la valeur comptable alors constatée ainsi que tout changement subséquent sont imputés à la provision pour pertes.

Lorsqu'un prêt dont les pertes ne sont pas remboursées par le gouvernement du Québec devient douteux et que les intérêts en souffrance sur le prêt excèdent trois mois, la constatation des intérêts cesse. Les intérêts encaissés sur ces prêts sont inscrits à titre de recouvrement jusqu'à concurrence du montant radié ou provisionné, puis comme revenu d'intérêt par la suite.

Les biens saisis sont présentés à titre de prêts douteux et sont inscrits à la juste valeur au moment de leur saisie. La réduction de la valeur comptable est alors comptabilisée. Toute réduction subséquente est imputée à la provision pour pertes.

La valeur comptable des prêts, dont les pertes ne sont pas remboursées par le gouvernement du Québec, restructurés en prêts à taux d'intérêt réduit, en prêts sans intérêt ou en actions privilégiées, est ramenée à la valeur actualisée des flux de trésorerie nets à recevoir en vertu des nouvelles dispositions, au taux d'intérêt effectif inhérent au prêt. La réduction de la valeur comptable résultant de la restructuration est imputée à la provision pour pertes. L'augmentation de la valeur actualisée, attribuable au passage du temps, est comptabilisée à titre de revenu d'intérêt.

Les actions ordinaires provenant de prêts restructurés dont les pertes ne sont pas remboursées par le gouvernement du Québec sont comptabilisées selon la valeur comptable de celles-ci immédiatement après la restructuration. La différence entre la valeur comptable du prêt avant la restructuration et celle des actions est imputée à la provision pour pertes. Toute diminution subséquente de la valeur comptable des actions est aussi imputée à la provision pour pertes. Toute augmentation subséquente n'est constatée que lors de la vente des actions, à titre de gain sur disposition d'actions de l'exercice alors en cours.

GARANTIES

Les garanties, déduction faite de la provision cumulée pour pertes, sont un instrument financier hors bilan.

Les réclamations de garanties sont comptabilisées lorsque la Société en a autorisé le déboursement. Les débours sont alors appliqués en réduction de la provision cumulée pour pertes sur garanties et le solde des garanties est réduit d'autant. Lorsque la Société considère que des recouvrements sont raisonnablement assurés, le débours est comptabilisé à titre d'actif, conformément aux conventions comptables applicables, selon le cas, aux prêts, aux actions ou aux parts.

PROVISION CUMULÉE POUR PERTES

La provision cumulée pour pertes sur les prêts, les actions, les parts et les débiteurs liés aux interventions financières est présentée au bilan de la Société en réduction de la valeur de ces actifs. La provision cumulée pour pertes sur les garanties est inscrite au passif du bilan. Ces provisions représentent, selon la Société, l'estimation la plus précise des montants prévisibles de pertes sur les interventions financières faisant partie de son portefeuille.

À l'exception des entreprises bénéficiant des programmes d'investissement en démarrage et redémarrage d'entreprises et de contributions sous forme d'actions d'une classe particulière, les sociétés clientes sont classées selon sept catégories de risque définies par des critères de solvabilité et de crédit; la catégorisation des entreprises est mise à jour de façon périodique. Une de ces catégories comprend les clients insolvables. Deux autres catégories désignent les entreprises dont l'insolvabilité semble probable à court terme. Tous les prêts douteux se retrouvent dans l'une de ces trois catégories. La provision pour pertes sur les interventions financières comprises dans ces trois catégories correspond au solde de l'intervention, diminué de la valeur de réalisation estimative des sûretés, auquel est appliqué un pourcentage d'ajustement découlant de l'historique de recouvrement à l'égard des entreprises faisant partie de ces catégories. Lorsqu'une entreprise classée dans l'une ou l'autre de ces catégories est en liquidation, qu'elle a cessé tout remboursement à la Société et que son redressement est improbable, une radiation est alors effectuée.

Les quatre autres catégories de risque englobent les entreprises dont la situation financière correspond à celle de la clientèle cible de la Société. Pour chacune de ces catégories, une provision de groupe est calculée par l'application d'un taux de provision au solde des interventions financières. Le taux de provision de chaque catégorie découle d'une analyse statistique à l'égard du nombre d'entreprises ayant fait l'objet d'un déclassement et de l'importance des pertes constatées ou devenues probables au cours des trois derniers exercices.

Les entreprises pour lesquelles les interventions financières affichent un solde cumulatif exceptionnellement élevé ou présentent des caractéristiques particulières font l'objet d'une analyse spécifique de la provision pour pertes, peu importe leur catégorie de risque.

Pour les programmes d'investissement en démarrage et redémarrage d'entreprises, une provision globale est calculée. Cette provision correspond au montant des garanties autorisées auquel est appliqué un taux basé sur l'expérience, diminué des débours de garanties dans ces programmes.

Certains prêts peuvent faire l'objet d'une exonération de remboursement selon les conditions prévues au contrat de prêt. La provision pour pertes sur ces prêts intègre alors les risques inhérents au contrat de prêt en plus des risques d'insolvabilité décrits précédemment.

Les actions d'une classe particulière sont des actions non participantes, sans dividende et sans date de rachat prévue. Ces actions font l'objet d'une analyse spécifique de la provision pour pertes.

Les débiteurs liés aux interventions financières relatives à des entreprises insolvables, ou dont l'insolvabilité semble probable à court terme, font l'objet d'une analyse spécifique de la provision pour pertes.

À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Le gouvernement du Québec contribue au financement de la Société en lui remboursant certaines contributions financières et les pertes sur certaines interventions financières, en lui versant une contribution au titre d'intérêts sur certaines interventions financières et en lui versant des honoraires. Le solde à recevoir de ces contributions figure au poste « Autres éléments d'actif ».

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties à compter de leur mise en service, en fonction de leur durée de vie utile estimative, selon la méthode de l'amortissement linéaire, aux taux suivants :

Matériel informatique	33⅓ %
Mobilier de bureau	10 %
Améliorations locatives	10 %

ACTIFS INCORPORELS À DURÉE DE VIE DÉFINIE

Les logiciels et le développement informatique sont comptabilisés au coût. Ils sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Tout excédent de la valeur comptable sur la juste valeur est imputé aux résultats de la période au cours de laquelle la dépréciation est déterminée. Ils sont amortis à compter de leur mise en service, en fonction de leur durée de vie utile estimative, selon la méthode de l'amortissement linéaire, aux taux suivants :

Logiciels	33⅓ %
Développement informatique	20 %

FRAIS D'ÉMISSION, ESCOMPTES ET PRIMES SUR LES EMPRUNTS À LONG TERME

Les frais d'émission, les escomptes et les primes sur les emprunts à long terme sont reportés et sont amortis sur la durée de l'emprunt, selon la méthode de l'amortissement linéaire. Les frais d'émission sur les emprunts à long terme reportés sont inclus dans les autres éléments d'actif. Les escomptes et les primes reportés sont présentés en diminution ou en augmentation des emprunts auxquels ils sont associés.

TERRAIN DÉTENU À DES FINS DE DÉCONTAMINATION

Le terrain est évalué au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC AU TITRE D'INTÉRÊTS

La contribution du gouvernement du Québec au titre d'intérêts se rapporte aux interventions financières à rendement réduit ou nul et dont les pertes sont remboursées par le gouvernement du Québec. Elle correspond généralement à l'excédent du coût moyen d'emprunt mensuel de la Société sur le rendement de ces interventions.

PRIMES AU RISQUE

Au moment de l'autorisation d'une intervention financière, la Société peut exiger de l'entreprise cliente une prime qui varie selon la nature du risque. La prime sous forme d'options d'achat d'actions est un instrument financier dérivé et, à ce titre, est comptabilisée à la juste valeur. Les gains réalisés et non réalisés qui en résultent sont portés aux résultats sous la rubrique « Prime au risque – Options d'achat d'actions ». La prime sous forme de participation aux bénéfices est encaissable et comptabilisée au plus tard six mois après la fin de l'exercice financier de l'entreprise. La prime forfaitaire est comptabilisée au moment où elle devient exigible selon le contrat.

Les options d'achat d'actions ayant une juste valeur positive figurent sous la rubrique « Autres éléments d'actif ».

Les gains sur disposition d'actions acquises à la suite de l'exercice d'une option sont présentés sous la rubrique « Primes au risque – Options d'achat d'actions » des résultats de la Société.

CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

Les contributions financières sont constituées de contributions financières non remboursables et de contributions financières à remboursement conditionnel.

Les contributions financières aux entreprises sont imputées aux résultats de l'exercice au cours duquel la Société en a autorisé le déboursement. Les contributions financières à Emploi-Québec sont comptabilisées aux résultats de l'exercice au cours duquel la dépense correspondante a été encourue par celui-ci. Les contributions financières au ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles sont imputées aux résultats de l'exercice au cours duquel sa partie des revenus générés par le placement est comptabilisée. La Société juge alors acquise la contribution correspondante du gouvernement du Québec pour les contributions financières que celui-ci assume, et celle-ci est comptabilisée au cours de ce même exercice.

Les recouvrements ultérieurs de contributions financières à remboursement conditionnel sont inscrits dans les résultats de l'exercice alors en cours. Le remboursement au gouvernement du Québec qui s'applique est également inscrit dans les résultats de l'exercice alors en cours.

HONORAIRES D'INTERMÉDIAIRES FINANCIERS

La Société verse, par l'entremise d'une de ses filiales, des honoraires à des intermédiaires financiers pour le démarchage d'immigrants investisseurs, pour la recherche d'entreprises à recommander pour l'octroi d'une contribution financière non remboursable ainsi que pour la fermeture de dossiers d'immigrants investisseurs.

Les honoraires relatifs au démarchage d'un immigrant investisseur et les honoraires relatifs à la recherche d'une entreprise à recommander sont comptabilisés lors de l'acceptation de l'intervention financière par l'entreprise. Les honoraires relatifs au démarchage d'un immigrant investisseur sont reportés et virés aux résultats sur une période correspondant à la durée des placements, soit cinq ans, selon la méthode de l'amortissement linéaire. Les honoraires relatifs à la fermeture du dossier de l'immigrant investisseur sont comptabilisés à la date de fermeture du dossier.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

En plus des options d'achat d'actions qui sont incluses dans les primes au risque, la Société détient d'autres instruments financiers dérivés aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt et du risque de taux de change découlant de positions figurant au bilan et hors bilan. Ces autres instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur et les gains ou les pertes qui en résultent sont portés aux résultats, à titre d'ajustement aux autres produits. Les instruments financiers dérivés ayant une juste valeur positive figurent à l'actif, tandis que ceux qui ont une juste valeur négative figurent au passif, respectivement aux postes « Actifs liés aux instruments financiers dérivés » et « Passifs liés aux instruments financiers dérivés », présentés sous les rubriques « Autres éléments d'actif » et « Autres éléments de passif ».

CONVERSION DE DEVISES

Les éléments d'actif et de passif monétaires et les garanties exprimées en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les revenus et les dépenses libellés en devises sont, pour leur part, convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les gains et les pertes de change sont constatés aux résultats.

RÉGIMES DE RETRAITE

La Société cotise à des régimes de retraite gouvernementaux interentreprises à prestations déterminées. Toutefois, ces cotisations sont comptabilisées selon les normes comptables relatives aux régimes à cotisations déterminées, compte tenu que la Société ne dispose pas de suffisamment d'information pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

De plus, la Société a institué un régime de rentes d'appoint facultatif afin de verser à certains membres de la haute direction des prestations de retraite, en sus des prestations du régime de retraite de base. Le coût des prestations de retraite accumulées par ces derniers est établi par calculs actuariels selon la méthode des prestations déterminées au prorata des années de service, à partir des hypothèses les plus probables de la direction sur le rendement prévu des placements des régimes, la progression des salaires et l'âge de départ des employés.

3. MODIFICATIONS AUX CONVENTIONS COMPTABLES EN RAISON DE NORMES COMPTABLES QUI SERONT ADOPTÉES PAR LA SOCIÉTÉ

En 2005, l'Institut Canadien des Comptables Agréés a publié trois nouvelles normes comptables : le chapitre 3855, intitulé « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation » ; le chapitre 3865, intitulé « Couvertures » ; et le chapitre 1530, intitulé « Résultat étendu ». Ces normes doivent être appliquées par Investissement Québec au plus tard le 1er avril 2007. L'incidence de ces normes sur les états financiers ne peut être déterminée, car elle dépend des positions en cours et de leur juste valeur lors de la transition.

INSTRUMENTS FINANCIERS – COMPTABILISATION ET ÉVALUATION

En vertu de cette nouvelle norme, tous les instruments financiers doivent être classés dans l'une des catégories suivantes : les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction ; les placements détenus jusqu'à l'échéance ; les prêts et créances ; les autres passifs financiers ; les actifs financiers disponibles à la vente. Les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction doivent être évalués à leur juste valeur ; les gains et les pertes doivent être comptabilisés aux résultats. Les placements détenus jusqu'à l'échéance, les prêts et créances et les autres passifs financiers doivent être évalués au coût non amorti. Les actifs financiers disponibles à la vente doivent être évalués à leur juste valeur ; les gains et pertes non réalisés qui en résultent doivent être comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu. La norme permet aussi de choisir de classer, dans les instruments détenus à des fins de transaction, tout instrument financier au moment de sa constatation initiale.

COUVERTURES

Cette nouvelle norme définit les critères d'application de la comptabilité de couverture de chacune des stratégies de couverture permises : les couvertures de la juste valeur, les couvertures des flux de trésorerie et les couvertures du risque de change lié à un investissement net dans un établissement étranger autonome.

RÉSULTAT ÉTENDU

À la suite de l'adoption de ces normes, une nouvelle rubrique, intitulée « Autres éléments du résultat étendu », doit être ajoutée à l'avoir dans le bilan consolidé. Les principaux éléments de cette rubrique comprendront les gains et pertes non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente, les montants non réalisés liés à la conversion des devises, déduction faite des opérations de couverture, découlant des établissements étrangers autonomes et la variation de la juste valeur de la tranche efficace des instruments de couverture des flux de trésorerie.

4. PLACEMENTS TEMPORAIRES

	2007	2006
Acceptations bancaires, 4,30 % à 4,32 %, échéant en avril 2007	10 874	5 003
Certificat de dépôt, 4,67 %, échéant en avril 2007	6 618	4 605
	17 492	9 608

5. PLACEMENTS

	2007	2006
Billets à recevoir du gouvernement du Québec, de 3,47 % à 5,47 %, échéant entre avril 2007 et mars 2012, valeur nominale de 2,7 milliards de dollars	2 403 967	2 071 153
Obligations et autres titres de créance, de 3,47 % à 11,00 %, échéant entre mars 2008 et juillet 2031, valeur nominale de 100,4 millions de dollars	104 652	103 766
Titres du marché monétaire – Fonds commun de placement	35 927	34 969
Actions et autres titres de participation	27 704	35 574
Parts de sociétés en commandite	83 325	40 331
Actions non cotées de sociétés agissant à titre de commandité	4	(3)
Société satellite – Canadair Québec Capital S.E.N.C., à la valeur de consolidation	24	77
	2 655 603	2 285 867

Le montant des placements libellés en dollars américains totalise 7,3 millions de dollars canadiens au 31 mars 2007 (10,3 millions au 31 mars 2006).

L'ÉCHÉANCIER DES PLACEMENTS SE DÉTAILLE COMME SUIT :

Moins d'un an	332 315
De 1 à 2 ans	546 183
De 2 à 3 ans	673 275
De 3 à 4 ans	499 296
De 4 à 5 ans	452 750
De 5 à 10 ans	88 009
Plus de 20 ans	116
	2 591 944
Aucune échéance	63 659
	2 655 603

6. PRÊTS, DÉDUCTION FAITE DE LA PROVISION CUMULÉE POUR PERTES

	Dont les pertes ne sont pas remboursées par le gouvernement du Québec	Dont les pertes sont remboursées par le gouvernement du Québec	2007 Total	2006 Total
Portant intérêt				
Taux fixe [1] [2]	4 800	169 342	174 142	159 989
Taux variable [3]	41 023	203 864	244 887	395 385
	45 823	373 206	419 029	555 374
Sans intérêt [4] [5]	55	584 345	584 400	394 607
Restructurés	298	–	298	1 691
Douteux	28 393	214 315	242 708	303 832
	74 569	1 171 866	1 246 435	1 255 504
PROVISION CUMULÉE POUR PERTES				
Prêts portant intérêt	(6 913)	(98 576)	(105 489)	(156 892)
Prêts sans intérêt	(3)	(163 302)	(163 305)	(87 790)
Prêts restructurés	(233)	–	(233)	(1 331)
Prêts douteux	(23 487)	(183 094)	(206 581)	(272 096)
	(30 636)	(444 972)	(475 608)	(518 109)
	43 933	726 894	770 827	737 395
LES ENCAISSEMENTS DE CAPITAL PRÉVUS SUR LES PRÊTS, SELON LES DISPOSITIONS CONTRACTUELLES, SE DÉTAILLENT COMME SUIT :				
Moins d'un an	21 271	114 767	136 038	168 335
De 1 à 2 ans	12 952	72 092	85 044	72 179
De 2 à 3 ans	10 839	73 996	84 835	73 728
De 3 à 4 ans	8 355	182 234	190 589	86 849
De 4 à 5 ans	10 096	56 394	66 490	157 566
De 5 à 10 ans	10 821	538 282	549 103	455 085
De 10 à 20 ans	235	23 655	23 890	182 932
Plus de 20 ans	–	110 446	110 446	58 830
	74 569	1 171 866	1 246 435	1 255 504

(1) Les taux d'intérêt fixes se situent entre 2,75 % et 15,00 % au 31 mars 2007 (entre 2,75 % et 15,00 % au 31 mars 2006).

(2) Y compris des contributions remboursables par redevances de 33,3 millions de dollars au 31 mars 2007 (20,7 millions au 31 mars 2006).

(3) Le taux d'intérêt variable de la Société est de 7,50 % au 31 mars 2007 (7,00 % au 31 mars 2006).

(4) Ces prêts ne portent pas intérêt pour les sociétés clientes. Toutefois, dans le cas des prêts dont les pertes sont remboursées par le gouvernement du Québec, ce dernier verse à la Société une contribution au titre d'intérêts, calculée sur le solde de ces prêts à un taux d'intérêt correspondant généralement au coût moyen d'emprunt mensuel de la Société.

(5) Y compris des contributions remboursables par redevances de 66,8 millions de dollars au 31 mars 2007 (27,8 millions au 31 mars 2006).

COUVERTURES

Cette nouvelle norme définit les critères d'application de la comptabilité de couverture de chacune des stratégies de couverture permises : les couvertures de la juste valeur, les couvertures des flux de trésorerie et les couvertures du risque de change lié à un investissement net dans un établissement étranger autonome.

RÉSULTAT ÉTENDU

À la suite de l'adoption de ces normes, une nouvelle rubrique, intitulée « Autres éléments du résultat étendu », doit être ajoutée à l'avoir dans le bilan consolidé. Les principaux éléments de cette rubrique comprendront les gains et pertes non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente, les montants non réalisés liés à la conversion des devises, déduction faite des opérations de couverture, découlant des établissements étrangers autonomes et la variation de la juste valeur de la tranche efficace des instruments de couverture des flux de trésorerie.

4. PLACEMENTS TEMPORAIRES

	2007	2006
Acceptations bancaires, 4,30 % à 4,32 %, échéant en avril 2007	10 874	5 003
Certificat de dépôt, 4,67 %, échéant en avril 2007	6 618	4 605
	17 492	9 608

5. PLACEMENTS

	2007	2006
Billets à recevoir du gouvernement du Québec, de 3,47 % à 5,47 %, échéant entre avril 2007 et mars 2012, valeur nominale de 2,7 milliards de dollars	2 403 967	2 071 153
Obligations et autres titres de créance, de 3,47 % à 11,00 %, échéant entre mars 2008 et juillet 2031, valeur nominale de 100,4 millions de dollars	104 652	103 766
Titres du marché monétaire – Fonds commun de placement	35 927	34 969
Actions et autres titres de participation	27 704	35 574
Parts de sociétés en commandite	83 325	40 331
Actions non cotées de sociétés agissant à titre de commandité	4	(3)
Société satellite – Canadair Québec Capital S.E.N.C., à la valeur de consolidation	24	77
	2 655 603	2 285 867

Le montant des placements libellés en dollars américains totalise 7,3 millions de dollars canadiens au 31 mars 2007 (10,3 millions au 31 mars 2006).

L'ÉCHÉANCIER DES PLACEMENTS SE DÉTAILLE COMME SUIT :

Moins d'un an	332 315
De 1 à 2 ans	546 183
De 2 à 3 ans	673 275
De 3 à 4 ans	499 296
De 4 à 5 ans	452 750
De 5 à 10 ans	88 009
Plus de 20 ans	116
	2 591 944
Aucune échéance	63 659
	2 655 603

6. PRÊTS, DÉDUCTION FAITE DE LA PROVISION CUMULÉE POUR PERTES

	Dont les pertes ne sont pas remboursées par le gouvernement du Québec	Dont les pertes sont remboursées par le gouvernement du Québec	2007 Total	2006 Total
Portant intérêt				
Taux fixe [1] [2]	4 800	169 342	174 142	159 989
Taux variable [3]	41 023	203 864	244 887	395 385
	45 823	373 206	419 029	555 374
Sans intérêt [4] [5]	55	584 345	584 400	394 607
Restructurés	298	–	298	1 691
Douteux	28 393	214 315	242 708	303 832
	74 569	1 171 866	1 246 435	1 255 504
PROVISION CUMULÉE POUR PERTES				
Prêts portant intérêt	(6 913)	(98 576)	(105 489)	(156 892)
Prêts sans intérêt	(3)	(163 302)	(163 305)	(87 790)
Prêts restructurés	(233)	–	(233)	(1 331)
Prêts douteux	(23 487)	(183 094)	(206 581)	(272 096)
	(30 636)	(444 972)	(475 608)	(518 109)
	43 933	726 894	770 827	737 395
LES ENCAISSEMENTS DE CAPITAL PRÉVUS SUR LES PRÊTS, SELON LES DISPOSITIONS CONTRACTUELLES, SE DÉTAILLENT COMME SUIT :				
Moins d'un an	21 271	114 767	136 038	168 335
De 1 à 2 ans	12 952	72 092	85 044	72 179
De 2 à 3 ans	10 839	73 996	84 835	73 728
De 3 à 4 ans	8 355	182 234	190 589	86 849
De 4 à 5 ans	10 096	56 394	66 490	157 566
De 5 à 10 ans	10 821	538 282	549 103	455 085
De 10 à 20 ans	235	23 655	23 890	182 932
Plus de 20 ans	–	110 446	110 446	58 830
	74 569	1 171 866	1 246 435	1 255 504

(1) Les taux d'intérêt fixes se situent entre 2,75 % et 15,00 % au 31 mars 2007 (entre 2,75 % et 15,00 % au 31 mars 2006).

(2) Y compris des contributions remboursables par redevances de 33,3 millions de dollars au 31 mars 2007 (20,7 millions au 31 mars 2006).

(3) Le taux d'intérêt variable de la Société est de 7,50 % au 31 mars 2007 (7,00 % au 31 mars 2006).

(4) Ces prêts ne portent pas intérêt pour les sociétés clientes. Toutefois, dans le cas des prêts dont les pertes sont remboursées par le gouvernement du Québec, ce dernier verse à la Société une contribution au titre d'intérêts, calculée sur le solde de ces prêts à un taux d'intérêt correspondant généralement au coût moyen d'emprunt mensuel de la Société.

(5) Y compris des contributions remboursables par redevances de 66,8 millions de dollars au 31 mars 2007 (27,8 millions au 31 mars 2006).

7. ACTIONS, DÉDUCTION FAITE DE LA PROVISION CUMULÉE POUR PERTES

	Dont les pertes ne sont pas remboursées par le gouvernement du Québec	Dont les pertes sont remboursées par le gouvernement du Québec	2007 Total	2006 Total
ACTIONS				
Ordinaires	675	25 250	25 925	26 161
Privilégiées	1 410	326 140	327 550	327 709
D'une classe particulière	–	4 455	4 455	5 018
Ordinaires provenant de prêts restructurés	975	–	975	243
Privilégiées provenant de prêts restructurés	466	–	466	458
	3 526	355 845	359 371	359 589
PROVISION CUMULÉE POUR PERTES				
Actions ordinaires	(334)	(13 754)	(14 088)	(11 021)
Actions privilégiées	(1 252)	(30 968)	(32 220)	(39 163)
Actions d'une classe particulière	–	(4 455)	(4 455)	(5 018)
Actions ordinaires provenant de prêts restructurés	(907)	–	(907)	(227)
Actions privilégiées provenant de prêts restructurés	(438)	–	(438)	(421)
	(2 931)	(49 177)	(52 108)	(55 850)
	595	306 668	307 263	303 739
L'ÉCHÉANCIER DE RACHAT DES ACTIONS SE DÉTAILLE COMME SUIT :				
Moins d'un an	503	194	697	857
De 1 à 2 ans	75	53	128	102
De 2 à 3 ans	75	53	128	128
De 3 à 4 ans	75	53	128	128
De 4 à 5 ans	68	16 680	16 748	128
De 5 à 10 ans	52	887	939	17 687
De 10 à 20 ans	–	45 000	45 000	45 000
Plus de 20 ans	–	260 000	260 000	260 000
	848	322 920	323 768	324 030
Aucune échéance	2 678	32 925	35 603	35 559
	3 526	355 845	359 371	359 589

La Société détient des actions émises par des sociétés ouvertes. La valeur comptable nette de ces actions au 31 mars 2007 est de 3,7 millions de dollars (3,4 millions au 31 mars 2006). Selon les cotes en Bourse au 31 mars 2007, ces actions ont une valeur de 3,4 millions de dollars (3,5 millions au 31 mars 2006).

La Société détient une option de vente sur les actions ordinaires qu'elle possède dans une entreprise. L'option peut être exercée en partie (76,8 %) depuis janvier 2006 et pourra être exercée en totalité à compter de janvier 2009. Selon le prix de rachat minimal prévu au contrat, le gain résultant de l'exercice complet de cette option serait de 8,2 millions de dollars. Au 31 mars 2007, la Société ne s'était pas prévalue de cette option particulière.

8. PARTS, DÉDUCTION FAITE DE LA PROVISION CUMULÉE POUR PERTES

	Dont les pertes ne sont pas remboursées par le gouvernement du Québec	Dont les pertes sont remboursées par le gouvernement du Québec	2007 Total	2006 Total
PARTS				
Privilégiées de coopératives	395	2 481	2 876	2 879
D'une société en commandite	–	11 639	11 639	11 639
Privilégiées de coopératives provenant de prêts restructurés	1 080	–	1 080	1 031
	1 475	14 120	15 595	15 549
PROVISION CUMULÉE POUR PERTES				
Parts privilégiées de coopératives	(308)	(732)	(1 040)	(1 209)
Parts d'une société en commandite	–	(11 639)	(11 639)	(11 639)
Parts privilégiées de coopératives provenant de prêts restructurés	(842)	–	(842)	(237)
	(1 150)	(12 371)	(13 521)	(13 085)
	325	1 749	2 074	2 464
L'ÉCHÉANCIER DE RACHAT DES PARTS SE DÉTAILLE COMME SUIT:				
Moins d'un an	–	104	104	71
De 1 à 2 ans	–	78	78	78
De 2 à 3 ans	–	78	78	78
De 3 à 4 ans	–	194	194	78
De 4 à 5 ans	–	78	78	78
De 5 à 10 ans	702	333	1 035	1 154
De 10 à 20 ans	378	230	608	698
Plus de 20 ans	–	495	495	514
	1 080	1 590	2 670	2 749
Aucune échéance	395	12 530	12 925	12 800
	1 475	14 120	15 595	15 549

7. ACTIONS, DÉDUCTION FAITE DE LA PROVISION CUMULÉE POUR PERTES

	Dont les pertes ne sont pas remboursées par le gouvernement du Québec	Dont les pertes sont remboursées par le gouvernement du Québec	2007 Total	2006 Total
ACTIONS				
Ordinaires	675	25 250	25 925	26 161
Privilégiées	1 410	326 140	327 550	327 709
D'une classe particulière	–	4 455	4 455	5 018
Ordinaires provenant de prêts restructurés	975	–	975	243
Privilégiées provenant de prêts restructurés	466	–	466	458
	3 526	355 845	359 371	359 589
PROVISION CUMULÉE POUR PERTES				
Actions ordinaires	(334)	(13 754)	(14 088)	(11 021)
Actions privilégiées	(1 252)	(30 968)	(32 220)	(39 163)
Actions d'une classe particulière	–	(4 455)	(4 455)	(5 018)
Actions ordinaires provenant de prêts restructurés	(907)	–	(907)	(227)
Actions privilégiées provenant de prêts restructurés	(438)	–	(438)	(421)
	(2 931)	(49 177)	(52 108)	(55 850)
	595	306 668	307 263	303 739
L'ÉCHÉANCIER DE RACHAT DES ACTIONS SE DÉTAILLE COMME SUIT :				
Moins d'un an	503	194	697	857
De 1 à 2 ans	75	53	128	102
De 2 à 3 ans	75	53	128	128
De 3 à 4 ans	75	53	128	128
De 4 à 5 ans	68	16 680	16 748	128
De 5 à 10 ans	52	887	939	17 687
De 10 à 20 ans	–	45 000	45 000	45 000
Plus de 20 ans	–	260 000	260 000	260 000
	848	322 920	323 768	324 030
Aucune échéance	2 678	32 925	35 603	35 559
	3 526	355 845	359 371	359 589

La Société détient des actions émises par des sociétés ouvertes. La valeur comptable nette de ces actions au 31 mars 2007 est de 3,7 millions de dollars (3,1 millions au 31 mars 2006). Selon les cotes en Bourse au 31 mars 2007, ces actions ont une valeur de 3,4 millions de dollars (3,5 millions au 31 mars 2006).

La Société détient une option de vente sur les actions ordinaires qu'elle possède dans une entreprise. L'option peut être exercée en partie (76,8 %) depuis janvier 2006 et pourra être exercée en totalité à compter de janvier 2009. Selon le prix de rachat minimal prévu au contrat, le gain résultant de l'exercice complet de cette option serait de 8,2 millions de dollars. Au 31 mars 2007, la Société ne s'était pas prévalue de cette option partielle.

8. PARTS, DÉDUCTION FAITE DE LA PROVISION CUMULÉE POUR PERTES

			2007	2006
	Dont les pertes ne sont pas remboursées par le gouvernement du Québec	Dont les pertes sont remboursées par le gouvernement du Québec	Total	Total
PARTS				
Privilégiées de coopératives	395	2 481	2 876	2 879
D'une société en commandite	–	11 639	11 639	11 639
Privilégiées de coopératives provenant de prêts restructurés	1 080	–	1 080	1 031
	1 475	14 120	15 595	15 549
PROVISION CUMULÉE POUR PERTES				
Parts privilégiées de coopératives	(308)	(732)	(1 040)	(1 209)
Parts d'une société en commandite	–	(11 639)	(11 639)	(11 639)
Parts privilégiées de coopératives provenant de prêts restructurés	(842)	–	(842)	(237)
	(1 150)	(12 371)	(13 521)	(13 085)
	325	1 749	2 074	2 464
L'ÉCHÉANCIER DE RACHAT DES PARTS SE DÉTAILLE COMME SUIT :				
Moins d'un an	–	104	104	71
De 1 à 2 ans	–	78	78	78
De 2 à 3 ans	–	78	78	78
De 3 à 4 ans	–	194	194	78
De 4 à 5 ans	–	78	78	78
De 5 à 10 ans	702	333	1 035	1 154
De 10 à 20 ans	378	230	608	698
Plus de 20 ans	–	495	495	514
	1 080	1 590	2 670	2 749
Aucune échéance	395	12 530	12 925	12 800
	1 475	14 120	15 595	15 549

9. GARANTIES, DÉDUCTION FAITE DE LA PROVISION CUMULÉE POUR PERTES

	Dont les pertes ne sont pas remboursées par le gouvernement du Québec	Dont les pertes sont remboursées par le gouvernement du Québec	2007 Total	2006 Total
GARANTIES				
D'emprunt	207 331	295 392	502 723	474 463
D'engagement financier	41 103	1 905 667	1 946 770	1 907 832
	248 434	2 201 059	2 449 493	2 382 295
PROVISION CUMULÉE POUR PERTES				
Garanties d'emprunt	(34 866)	(45 832)	(80 698)	(83 344)
Garanties d'engagement financier	(7 292)	(84 934)	(92 226)	(146 033)
	(42 158)	(130 766)	(172 924)	(229 377)
	206 276	2 070 293	2 276 569	2 152 918
SOLDE DES GARANTIES RÉPARTI EN FONCTION DE LEUR ÉCHÉANCE :				
Moins d'un an	31 057	35 753	66 810	77 902
De 1 à 2 ans	26 964	21 878	48 842	37 456
De 2 à 3 ans	17 145	11 062	28 207	34 242
De 3 à 4 ans	32 175	51 377	83 552	34 033
De 4 à 5 ans	32 034	30 496	62 530	83 278
De 5 à 10 ans	105 938	231 000	336 938	260 466
De 10 à 20 ans	3 121	1 819 493	1 822 614	1 854 918
	248 434	2 201 059	2 449 493	2 382 295

Le montant des garanties libellées en dollars américains totalise 1,9 milliard de dollars canadiens au 31 mars 2007 (1,9 milliard au 31 mars 2006) et le montant des garanties libellées en d'autres devises s'élève à 25,5 millions de dollars canadiens au 31 mars 2007 (24,6 millions au 31 mars 2006).

10. PROVISION CUMULÉE POUR PERTES

	Dont les pertes ne sont pas remboursées par le gouvernement du Québec	Dont les pertes sont remboursées par le gouvernement du Québec[1]	2007 Total	2006 Total
Solde au début de l'exercice	81 588	736 154	817 742	644 740
PROVISION POUR PERTES [2]	3 354	(8 253)	(4 899)	235 888
Recouvrements	1 609	1 397	3 006	2 978
Radiations [3]	(3 906)	(88 025)	(91 931)	(45 812)
Débours de garanties n'ayant pas donné lieu à la création d'un actif	(5 533)	(3 648)	(9 181)	(20 052)
Solde à la fin de l'exercice	77 112	637 625	714 737	817 742
LA PROVISION CUMULÉE POUR PERTES SE RÉPARTIT COMME SUIT :				
Prêts	30 636	444 972	475 608	518 109
Actions	2 931	49 177	52 108	55 850
Parts	1 150	12 371	13 521	13 085
Débiteurs liés aux interventions financières	237	339	576	1 321
Garanties	42 158	130 766	172 924	229 377
	77 112	637 625	714 737	817 742

La Société peut exiger des sûretés et des cautions de ses sociétés clientes. La nature des sûretés porte généralement sur l'universalité des biens de l'entreprise cliente, notamment des terrains, des bâtisses, de l'équipement, de la machinerie et de l'ameublement. La provision pour pertes ne tient compte que de la valeur des sûretés et des cautions liées aux entreprises insolvables ou dont l'insolvabilité semble probable à court terme. Cette valeur est de 12,3 millions de dollars au 31 mars 2007 (9,9 millions au 31 mars 2006) pour les prêts, actions et parts et de 18,5 millions de dollars (20,5 millions au 31 mars 2006) pour les garanties. Par ailleurs, la valeur des sûretés relatives aux prêts, actions et parts dans les entreprises dont la situation financière correspond à celle de la clientèle cible de la Société est de 130,1 millions de dollars au 31 mars 2007 (98,5 millions au 31 mars 2006).

(1) Correspond à la « Provision cumulée pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec » présentée à l'actif du bilan.

(2) Y compris un montant de 0,9 million de dollars au titre de gains de change au 31 mars 2007 (4,4 millions au 31 mars 2006).

(3) Les radiations au titre de prêts restructurés de même que les radiations d'actions provenant de prêts restructurés s'élèvent à 2,1 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2007 (aucune radiation pour l'exercice terminé le 31 mars 2006).

9. GARANTIES, DÉDUCTION FAITE DE LA PROVISION CUMULÉE POUR PERTES

	Dont les pertes ne sont pas remboursées par le gouvernement du Québec	Dont les pertes sont remboursées par le gouvernement du Québec	2007 Total	2006 Total
GARANTIES				
D'emprunt	207 331	295 392	502 723	474 463
D'engagement financier	41 103	1 905 667	1 946 770	1 907 832
	248 434	2 201 059	2 449 493	2 382 295
PROVISION CUMULÉE POUR PERTES				
Garanties d'emprunt	(34 866)	(45 832)	(80 698)	(83 344)
Garanties d'engagement financier	(7 292)	(84 934)	(92 226)	(146 033)
	(42 158)	(130 766)	(172 924)	(229 377)
	206 276	2 070 293	2 276 569	2 152 918
SOLDE DES GARANTIES RÉPARTI EN FONCTION DE LEUR ÉCHÉANCE :				
Moins d'un an	31 057	35 753	66 810	77 902
De 1 à 2 ans	26 964	21 878	48 842	37 456
De 2 à 3 ans	17 145	11 062	28 207	34 242
De 3 à 4 ans	32 175	51 377	83 552	34 033
De 4 à 5 ans	32 034	30 496	62 530	83 278
De 5 à 10 ans	105 938	231 000	336 938	260 466
De 10 à 20 ans	3 121	1 819 493	1 822 614	1 854 918
	248 434	2 201 059	2 449 493	2 382 295

Le montant des garanties libellées en dollars américains totalise 1,9 milliard de dollars canadiens au 31 mars 2007 (1,9 milliard au 31 mars 2006) et le montant des garanties libellées en d'autres devises s'élève à 25,5 millions de dollars canadiens au 31 mars 2007 (24,6 millions au 31 mars 2006).

10. PROVISION CUMULÉE POUR PERTES

	Dont les pertes ne sont pas remboursées par le gouvernement du Québec	Dont les pertes sont remboursées par le gouvernement du Québec[1]	2007 Total	2006 Total
Solde au début de l'exercice	81 588	736 154	817 742	644 740
PROVISION POUR PERTES [2]	3 354	(8 253)	(4 899)	235 888
Recouvrements	1 609	1 397	3 006	2 978
Radiations [3]	(3 906)	(88 025)	(91 931)	(45 812)
Débours de garanties n'ayant pas donné lieu à la création d'un actif	(5 533)	(3 648)	(9 181)	(20 052)
Solde à la fin de l'exercice	77 112	637 625	714 737	817 742
LA PROVISION CUMULÉE POUR PERTES SE RÉPARTIT COMME SUIT :				
Prêts	30 636	444 972	475 608	518 109
Actions	2 931	49 177	52 108	55 850
Parts	1 150	12 371	13 521	13 085
Débiteurs liés aux interventions financières	237	339	576	1 321
Garanties	42 158	130 766	172 924	229 377
	77 112	637 625	714 737	817 742

La Société peut exiger des sûretés et des cautions de ses sociétés clientes. La nature des sûretés porte généralement sur l'universalité des biens de l'entreprise cliente, notamment des terrains, des bâtisses, de l'équipement, de la machinerie et de l'ameublement. La provision pour pertes ne tient compte que de la valeur des sûretés et des cautions liées aux entreprises insolvables ou dont l'insolvabilité semble probable à court terme. Cette valeur est de 12,3 millions de dollars au 31 mars 2007 (9,9 millions au 31 mars 2006) pour les prêts, actions et parts et de 18,5 millions de dollars (20,5 millions au 31 mars 2006) pour les garanties. Par ailleurs, la valeur des sûretés relatives aux prêts, actions et parts dans les entreprises dont la situation financière correspond à celle de la clientèle cible de la Société est de 130,1 millions de dollars au 31 mars 2007 (98,5 millions au 31 mars 2006).

(1) Correspond à la « Provision cumulée pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec » présentée à l'actif du bilan.

(2) Y compris un montant de 0,9 million de dollars au titre de gains de change au 31 mars 2007 (4,4 millions au 31 mars 2006).

(3) Les radiations au titre de prêts restructurés de même que les radiations d'actions provenant de prêts restructurés s'élèvent à 2,1 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2007 (aucune radiation pour l'exercice terminé le 31 mars 2006).

11. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2007	2006
À recevoir du gouvernement du Québec	12 549	13 338
Options d'achat d'actions	4 593	3 757
Honoraires d'intermédiaires financiers reportés	79 813	78 557
Intérêts et dividendes à recevoir sur les placements	1 529	1 783
Frais d'émission sur les emprunts à long terme reportés [1]	3 756	4 475
Actifs liés aux instruments financiers dérivés	1 221	2 186
Immobilisations corporelles, déduction faite de l'amortissement cumulé de 4,1 millions de dollars (3,6 millions au 31 mars 2006)	2 387	1 992
Actifs incorporels à durée de vie définie, déduction faite de l'amortissement cumulé de 6,6 millions de dollars (6,3 millions au 31 mars 2006)	769	623
Honoraires d'administration à recevoir – Apparentés	509	406
Débiteurs liés aux interventions financières, déduction faite de la provision cumulée pour pertes [2]	2 877	1 651
Autres débiteurs	825	602
	110 828	109 370

(1) Proviennent de transactions conclues avec le Fonds de financement du gouvernement du Québec.

(2) Débiteurs liés aux interventions financières, déduction faite de la provision cumulée pour pertes

	Dont les pertes ne sont pas remboursées par le gouvernement du Québec	Dont les pertes sont remboursées par le gouvernement du Québec	2007 Total	2006 Total
Débiteurs liés aux interventions financières	854	2 599	3 453	2 972
Provision cumulée pour pertes sur débiteurs liés aux interventions financières (note 10)	(237)	(339)	(576)	(1 321)
	617	2 260	2 877	1 651

Le montant des débiteurs liés aux interventions financières libellés en dollars américains totalise 0,6 million de dollars canadiens au 31 mars 2007 (0,5 million au 31 mars 2006).

12. EMPRUNTS À COURT TERME

	2007	2006
Acceptations bancaires – institutions financières, de 4,35 % à 4,37 %, échéant en avril 2007	20 300	37 500
Billets – institutions financières, de 4,36 % à 4,37 %, échéant en avril 2007	25 600	43 700
Billets – Fonds de financement du gouvernement du Québec, 4,39 %, échéant en avril 2007	12 100	20 700
	58 000	101 900

En vertu du décret 877-2006, daté du 3 octobre 2006, la Société est autorisée à contracter des emprunts à court terme auprès d'institutions financières ou auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec et des emprunts à long terme auprès de ce dernier, jusqu'à concurrence d'un montant total en cours de 1,3 milliard de dollars, et ce, jusqu'au 31 octobre 2010. De plus, le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation versera à la Société les sommes requises pour suppléer toute inexécution des obligations découlant des emprunts auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec. Les modalités de ce décret s'appliquent également aux billets à payer au Fonds de financement du gouvernement du Québec figurant à la note 13.

La Société dispose de marges de crédit bancaires de montants autorisés totalisant 10 millions de dollars, portant intérêt au taux de base du prêteur (6,00 % au 31 mars 2007; 5,50 % au 31 mars 2006) et renouvelables annuellement. Au 31 mars 2007 et au 31 mars 2006, celles-ci n'étaient pas utilisées.

13. EMPRUNTS À LONG TERME

	2007	2006
Billets – Fonds de financement du gouvernement du Québec :		
– au taux des acceptations bancaires (1 mois) majoré de 0,19 %, échéant en octobre 2007	75 000	75 000
– au taux des acceptations bancaires (1 mois) majoré de 0,28 %, échéant en juillet 2009	175 000	175 000
– 4,33 %, échéant en juillet 2010	28 200	28 200
– 8,00 %, échéant en décembre 2010, valeur nominale de 75,6 millions de dollars (taux effectif de 6,07 %)	79 739	80 868
– au taux des acceptations bancaires (3 mois) majoré de 0,15 %, échéant en octobre 2013	100 000	100 000
– au taux des acceptations bancaires (1 mois) majoré de 0,08 %, échéant en octobre 2013	60 000	60 000
– au taux des acceptations bancaires (1 mois) majoré de 0,05 %, échéant en octobre 2013 [1]	162 500	162 500
– au taux des acceptations bancaires (1 mois) majoré de 0,12 %, échéant en octobre 2013	134 120	134 120
– au taux des acceptations bancaires (1 mois) majoré de 0,09 %, échéant en octobre 2013 [1]	52 500	52 500
– au taux des acceptations bancaires (1 mois) majoré de 0,10 %, échéant entre février 2012 et mai 2014	100 000	100 000
– au taux des acceptations bancaires (1 mois) majoré de 0,21 %, échéant en juin 2032	47 500	47 500
Avances du gouvernement du Québec, sans intérêt, échéant entre juin 2020 et septembre 2021	97 167	44 667
Billets – immigrants investisseurs, sans intérêt, échéant entre avril 2007 et mars 2012 [2]	2 610 400	2 291 600
	3 722 126	3 351 955

LE MONTANT DES VERSEMENTS EN CAPITAL À EFFECTUER SUR LES EMPRUNTS À LONG TERME SE DÉTAILLE COMME SUIT :

Moins d'un an	394 200
De 1 à 2 ans	534 800
De 2 à 3 ans	880 600
De 3 à 4 ans	623 539
De 4 à 5 ans	600 200
De 5 à 10 ans	544 120
De 10 à 20 ans	87 167
Plus de 20 ans	47 500
	3 712 126
Aucune échéance	10 000
	3 722 126

(1) La Société a la possibilité de renouveler cet emprunt, et ce, pour une période maximale de 20 ans, à compter de l'échéance de l'emprunt initial.
(2) Le paiement du capital est garanti par le Québec.

11. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2007	2006
À recevoir du gouvernement du Québec	12 549	13 338
Options d'achat d'actions	4 593	3 757
Honoraires d'intermédiaires financiers reportés	79 813	78 557
Intérêts et dividendes à recevoir sur les placements	1 529	1 783
Frais d'émission sur les emprunts à long terme reportés [1]	3 756	4 475
Actifs liés aux instruments financiers dérivés	1 221	2 186
Immobilisations corporelles, déduction faite de l'amortissement cumulé de 4,1 millions de dollars (3,6 millions au 31 mars 2006)	2 387	1 992
Actifs incorporels à durée de vie définie, déduction faite de l'amortissement cumulé de 6,6 millions de dollars (6,3 millions au 31 mars 2006)	769	623
Honoraires d'administration à recevoir – Apparentés	509	406
Débiteurs liés aux interventions financières, déduction faite de la provision cumulée pour pertes [2]	2 877	1 651
Autres débiteurs	825	602
	110 828	109 370

(1) Proviennent de transactions conclues avec le Fonds de financement du gouvernement du Québec.

(2) Débiteurs liés aux interventions financières, déduction faite de la provision cumulée pour pertes

			2007	2006
	Dont les pertes ne sont pas remboursées par le gouvernement du Québec	Dont les pertes sont remboursées par le gouvernement du Québec	Total	Total
Débiteurs liés aux interventions financières	854	2 599	3 453	2 972
Provision cumulée pour pertes sur débiteurs liés aux interventions financières (note 10)	(237)	(339)	(576)	(1 321)
	617	2 260	2 877	1 651

Le montant des débiteurs liés aux interventions financières libellés en dollars américains totalise 0,6 million de dollars canadiens au 31 mars 2007 (0,5 million au 31 mars 2006).

12. EMPRUNTS À COURT TERME

	2007	2006
Acceptations bancaires – institutions financières, de 4,35 % à 4,37 %, échéant en avril 2007	20 300	37 500
Billets – institutions financières, de 4,36 % à 4,37 %, échéant en avril 2007	25 600	43 700
Billets – Fonds de financement du gouvernement du Québec, 4,39 %, échéant en avril 2007	12 100	20 700
	58 000	101 900

En vertu du décret 877-2006, daté du 3 octobre 2006, la Société est autorisée à contracter des emprunts à court terme auprès d'institutions financières ou auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec et des emprunts à long terme auprès de ce dernier, jusqu'à concurrence d'un montant total en cours de 1,3 milliard de dollars, et ce, jusqu'au 31 octobre 2010. De plus, le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation versera à la Société les sommes requises pour suppléer toute inexécution des obligations découlant des emprunts auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec. Les modalités de ce décret s'appliquent également aux billets à payer au Fonds de financement du gouvernement du Québec figurant à la note 13.

La Société dispose de marges de crédit bancaires de montants autorisés totalisant 10 millions de dollars, portant intérêt au taux de base du prêteur (6,00 % au 31 mars 2007; 5,50 % au 31 mars 2006) et renouvelables annuellement. Au 31 mars 2007 et au 31 mars 2006, celles-ci n'étaient pas utilisées.

13. EMPRUNTS À LONG TERME

	2007	2006
Billets – Fonds de financement du gouvernement du Québec :		
– au taux des acceptations bancaires (1 mois) majoré de 0,19 %, échéant en octobre 2007	75 000	75 000
– au taux des acceptations bancaires (1 mois) majoré de 0,28 %, échéant en juillet 2009	175 000	175 000
– 4,33 %, échéant en juillet 2010	28 200	28 200
– 8,00 %, échéant en décembre 2010, valeur nominale de 75,6 millions de dollars (taux effectif de 6,07 %)	79 739	80 868
– au taux des acceptations bancaires (3 mois) majoré de 0,15 %, échéant en octobre 2013	100 000	100 000
– au taux des acceptations bancaires (1 mois) majoré de 0,08 %, échéant en octobre 2013	60 000	60 000
– au taux des acceptations bancaires (1 mois) majoré de 0,05 %, échéant en octobre 2013 (1)	162 500	162 500
– au taux des acceptations bancaires (1 mois) majoré de 0,12 %, échéant en octobre 2013	134 120	134 120
– au taux des acceptations bancaires (1 mois) majoré de 0,09 %, échéant en octobre 2013 (1)	52 500	52 500
– au taux des acceptations bancaires (1 mois) majoré de 0,10 %, échéant entre février 2012 et mai 2014	100 000	100 000
– au taux des acceptations bancaires (1 mois) majoré de 0,21 %, échéant en juin 2032	47 500	47 500
Avances du gouvernement du Québec, sans intérêt, échéant entre juin 2020 et septembre 2021	97 167	44 667
Billets – immigrants investisseurs, sans intérêt, échéant entre avril 2007 et mars 2012 (2)	2 610 400	2 291 600
	3 722 126	3 351 955

LE MONTANT DES VERSEMENTS EN CAPITAL À EFFECTUER SUR LES EMPRUNTS À LONG TERME SE DÉTAILLE COMME SUIT :	
Moins d'un an	394 200
De 1 à 2 ans	534 800
De 2 à 3 ans	880 600
De 3 à 4 ans	623 539
De 4 à 5 ans	600 200
De 5 à 10 ans	544 120
De 10 à 20 ans	87 167
Plus de 20 ans	47 500
	3 712 126
Aucune échéance	10 000
	3 722 126

(1) La Société a la possibilité de renouveler cet emprunt, et ce, pour une période maximale de 20 ans, à compter de l'échéance de l'emprunt initial.

(2) Le paiement du capital est garanti par le Québec.

14. AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	2007	2006
Contributions financières et garanties à payer	–	1077
Contributions financières non remboursables à payer à Emploi-Québec	2765	2609
Contributions financières non remboursables à payer au ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles	1166	–
Revenus reportés [1]	3487	3060
Passifs liés aux instruments financiers dérivés	3536	2603
Congés de maladie et vacances à payer (note 29)	10887	10319
Autres créditeurs [2]	7972	4514
	29813	24182

(1) Y compris une contribution reportée du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation d'un montant de 50000 dollars au 31 mars 2007 (50000 au 31 mars 2006).

(2) Y compris une somme de 0,3 million de dollars due à des entités apparentées au 31 mars 2007 (0,2 million au 31 mars 2006).

15. DÉPENSE D'INTÉRÊT

	2007	2006	2005
Intérêts sur les emprunts à long terme [1]	47709	35452	29399
Intérêts sur les emprunts à court terme et frais bancaires [2]	4558	3674	6794
Amortissement des frais d'émission sur les emprunts à long terme [1]	719	719	713
Amortissement de la prime sur les emprunts à long terme [1]	(1129)	(1129)	(1129)
	51857	38716	35777

(1) Proviennent de transactions conclues avec le Fonds de financement du gouvernement du Québec.

(2) La dépense d'intérêt sur les emprunts à court terme contractés auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec s'élève à 1,8 million de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2007 (0,9 million pour l'exercice terminé le 31 mars 2006, 2,1 millions pour l'exercice terminé le 31 mars 2005).

16. PRIMES AU RISQUE – OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

	2007	2006	2005
Gain sur disposition d'options d'achat d'actions	1526	2220	878
Gain sur disposition d'actions provenant de la réalisation d'options d'achat d'actions	358	1473	1556
Gain (perte) non matérialisé résultant de la variation de la juste valeur des options d'achat d'actions	836	(170)	(25)
	2720	3523	2409

17. AUTRES REVENUS

	2007	2006	2005
Gain sur disposition d'actions et de parts	66	136 437	17 173
Quote-part des bénéfices distribués par une société en commandite	–	–	70
Dividendes	5	21	3
Honoraires d'intéressement	3 020	3 020	2 180
Honoraires d'attestation et de certification	3 687	2 160	104
Revenus sur les autres placements	6 255	6 128	5 193
Gain sur disposition de placements	1 338	1 165	887
Variation de la moins-value non réalisée sur les placements	(2 608)	(515)	–
Gain (perte) de change non matérialisé sur les placements	149	(284)	(629)
Perte nette sur les instruments financiers dérivés	(2 439)	(6 346)	(107)
Autres revenus provenant du gouvernement du Québec	4 428	1 667	1 885
Autres revenus	1 004	952	225
	14 905	144 405	26 984

18. CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

			2007	2006	2005
	Non assumées par le gouvernement du Québec	Assumées par le gouvernement du Québec[1]	Total	Total	Total
Contributions financières non remboursables – Entreprises	43 127	20 957	64 084	62 609	51 786
Contributions financières non remboursables – Emploi-Québec	5 576	–	5 576	2 609	–
Contributions financières non remboursables – Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles	1 166	–	1 166	–	–
Contributions financières à remboursement conditionnel	–	(1 291)	(1 291)	(2 590)	847
	49 869	19 666	69 535	62 628	52 633

(1) Correspond aux « Contributions financières assumées par le gouvernement du Québec » présentées dans les résultats consolidés.

19. FRAIS D'ADMINISTRATION[1]

	2007	2006	2005
Salaires et avantages sociaux	34 091	30 282	28 228
Loyers	2 780	2 757	2 320
Déplacements, représentation, publicité et promotion	4 187	4 001	3 489
Honoraires professionnels et autres honoraires	1 378	989	1 056
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels à durée de vie définie	864	800	859
Autres	4 339	4 521	4 324
	47 639	43 350	40 276

(1) Y compris une somme de 3,7 millions de dollars qui se rapporte à des entités apparentées pour l'exercice terminé le 31 mars 2007 (3,9 millions pour l'exercice terminé le 31 mars 2006, 4,6 millions pour l'exercice terminé le 31 mars 2005).

14. AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	2007	2006
Contributions financières et garanties à payer	–	1077
Contributions financières non remboursables à payer à Emploi-Québec	2765	2609
Contributions financières non remboursables à payer au ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles	1166	–
Revenus reportés [1]	3487	3060
Passifs liés aux instruments financiers dérivés	3536	2603
Congés de maladie et vacances à payer (note 29)	10887	10319
Autres créditeurs [2]	7972	4514
	29813	24182

(1) Y compris une contribution reportée du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation d'un montant de 50 000 dollars au 31 mars 2007 (50 000 au 31 mars 2006).

(2) Y compris une somme de 0,3 million de dollars due à des entités apparentées au 31 mars 2007 (0,2 million au 31 mars 2006).

15. DÉPENSE D'INTÉRÊT

	2007	2006	2005
Intérêts sur les emprunts à long terme [1]	47709	35452	29399
Intérêts sur les emprunts à court terme et frais bancaires [2]	4558	3674	6794
Amortissement des frais d'émission sur les emprunts à long terme [1]	719	719	713
Amortissement de la prime sur les emprunts à long terme [1]	(1129)	(1129)	(1129)
	51857	38716	35777

(1) Proviennent de transactions conclues avec le Fonds de financement du gouvernement du Québec.

(2) La dépense d'intérêt sur les emprunts à court terme contractés auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec s'élève à 1,8 million de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2007 (0,9 million pour l'exercice terminé le 31 mars 2006 ; 2,1 millions pour l'exercice terminé le 31 mars 2005).

16. PRIMES AU RISQUE – OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

	2007	2006	2005
Gain sur disposition d'options d'achat d'actions	1526	2220	878
Gain sur disposition d'actions provenant de la réalisation d'options d'achat d'actions	358	1473	1556
Gain (perte) non matérialisé résultant de la variation de la juste valeur des options d'achat d'actions	836	(170)	(25)
	2720	3523	2409

17. AUTRES REVENUS

	2007	2006	2005
Gain sur disposition d'actions et de parts	66	136 437	17 173
Quote-part des bénéfices distribués par une société en commandite	–	–	70
Dividendes	5	21	3
Honoraires d'intéressement	3 020	3 020	2 180
Honoraires d'attestation et de certification	3 687	2 160	104
Revenus sur les autres placements	6 255	6 128	5 193
Gain sur disposition de placements	1 338	1 165	887
Variation de la moins-value non réalisée sur les placements	(2 608)	(515)	–
Gain (perte) de change non matérialisé sur les placements	149	(284)	(629)
Perte nette sur les instruments financiers dérivés	(2 439)	(6 346)	(107)
Autres revenus provenant du gouvernement du Québec	4 428	1 667	1 885
Autres revenus	1 004	952	225
	14 905	144 405	26 984

18. CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

			2007	2006	2005
	Non assumées par le gouvernement du Québec	Assumées par le gouvernement du Québec[1]	Total	Total	Total
Contributions financières non remboursables – Entreprises	43 127	20 957	64 084	62 609	51 786
Contributions financières non remboursables – Emploi-Québec	5 576	–	5 576	2 609	–
Contributions financières non remboursables – Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles	1 166	–	1 166	–	–
Contributions financières à remboursement conditionnel	–	(1 291)	(1 291)	(2 590)	847
	49 869	19 666	69 535	62 628	52 633

(1) Correspond aux « Contributions financières assumées par le gouvernement du Québec » présentées dans les résultats consolidés.

19. FRAIS D'ADMINISTRATION[1]

	2007	2006	2005
Salaires et avantages sociaux	34 091	30 282	28 228
Loyers	2 780	2 757	2 320
Déplacements, représentation, publicité et promotion	4 187	4 001	3 489
Honoraires professionnels et autres honoraires	1 378	989	1 056
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels à durée de vie définie	864	800	859
Autres	4 339	4 521	4 324
	47 639	43 350	40 276

(1) Y compris une somme de 3,7 millions de dollars qui se rapporte à des entités apparentées pour l'exercice terminé le 31 mars 2007 (3,9 millions pour l'exercice terminé le 31 mars 2006 ; 4,6 millions pour l'exercice terminé le 31 mars 2005).

20. AUTRES DÉPENSES

	2007	2006	2005
Honoraires de contre-garantie	3020	3020	2180
Quote-part des résultats – Société satellite, Canadair Québec Capital S.E.N.C.	53	9	–
Autres dépenses	716	862	806
	3789	3891	2986

21. VARIATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS LIÉS À L'EXPLOITATION

	2007	2006	2005
Autres éléments d'actif	236	34888	(37569)
Intérêts échus et courus sur les emprunts	3530	2810	297
Autres éléments de passif	4698	(777)	2186
Provision cumulée pour pertes	(98106)	(62886)	(167094)
Provision cumulée pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec	90276	51036	150337
	634	25071	(51843)

22. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Au moment de l'autorisation d'une intervention financière, la Société peut exiger de l'entreprise cliente une prime sous forme d'options d'achat d'actions qui varie selon la nature du risque. La Société conclut également des contrats à terme normalisés qui portent sur l'achat ou la vente d'instruments financiers à des prix spécifiques et à des dates futures. Les contrats à terme sont négociés selon des montants normalisés à des Bourses organisées et sont assujettis à des marges au comptant calculées quotidiennement.

Le tableau qui suit présente la juste valeur du portefeuille d'instruments financiers dérivés de la Société au 31 mars 2007, telle qu'elle est représentée par les gains non réalisés, dans le cas des options d'achat d'actions, et par les gains ou les pertes non réalisés, en ce qui a trait aux contrats à terme.

			2007	2006
	Positif	Négatif	Montant net	Montant net
Options d'achat d'actions	4593	–	4593	3757
Contrats de change – Options	1221	–	1221	2186
Contrats de taux d'intérêt – Swaps	–	3536	(3536)	(2603)
Contrats à terme boursiers	11	–	11	79
	5825	3536	2289	3419

23. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur a pour objet de déterminer approximativement à quel montant les instruments financiers pourraient être échangés entre des parties non liées agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence, dans le cours normal des affaires; la meilleure indication de la juste valeur est le cours du marché.

Lorsqu'il est disponible, la Société utilise le cours du marché, à la date du bilan, pour évaluer la juste valeur de ses instruments financiers. Lorsqu'il n'existe pas de marchés ou que ceux-ci ne sont pas considérés comme assez liquides, la Société mesure la juste valeur en appliquant des méthodes d'évaluation et en utilisant des hypothèses. Étant donné le rôle du jugement dans l'application d'un grand nombre de techniques d'évaluation et d'estimation acceptables pour le calcul de la juste valeur, celles-ci ne sont pas nécessairement comparables entre les différentes entités. La juste valeur se fonde sur la situation du marché à un moment précis et, de ce fait, ne reflète pas nécessairement la juste valeur future des instruments. Elle ne saurait être interprétée comme un montant réalisable en cas de règlement immédiat des instruments.

Le tableau qui suit indique la juste valeur des instruments financiers, y compris les dérivés figurant au bilan et hors bilan, établie à l'aide des méthodes d'évaluation et des hypothèses décrites ci-dessous. On ne présente pas, dans le tableau, la juste valeur des éléments d'actif et de passif qui ne sont pas considérés comme des instruments financiers, tels les immobilisations corporelles et les actifs incorporels à durée de vie définie, et ceux qui ne sont pas couverts par les recommandations du chapitre 3860 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, intitulé «Instruments financiers – informations à fournir et présentation».

	2007			2006		
	Valeur comptable	Juste valeur	Différence	Valeur comptable	Juste valeur	Différence
INSTRUMENTS FINANCIERS PORTÉS AU BILAN						
Actif						
Encaisse, découvert bancaire et placements temporaires	26 932	26 932	–	3 667	3 667	–
Placements	2 655 579	2 662 287	6 708	2 285 790	2 284 446	(1 344)
Prêts, déduction faite de la provision cumulée pour pertes [1]	770 827	711 223	(59 604)	737 395	681 543	(55 852)
Actions et parts, déduction faite de la provision cumulée pour pertes [1]	309 337	65 983	(243 354)	306 203	58 668	(247 535)
Provision cumulée pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec	637 625	899 116	261 491	736 154	918 199	182 045
Options d'achat d'actions	4 593	4 593	–	3 757	3 757	–
Actifs liés aux instruments financiers dérivés	1 221	1 221	–	2 186	2 186	–
Contributions du gouvernement du Québec au titre d'intérêts	–	178 293	178 293	–	160 970	160 970
Autres actifs	18 288	18 288	–	17 756	17 756	–
	4 424 402	4 567 936	143 534	4 092 908	4 131 192	38 284
Passif						
Emprunts	3 780 126	3 521 690	258 436	3 453 855	3 199 476	254 379
Passifs liés aux instruments financiers dérivés	3 536	3 536	–	2 603	2 603	–
Autres passifs	30 807	30 777	30	23 574	23 548	26
	3 814 469	3 556 003	258 466	3 480 032	3 225 627	254 405
INSTRUMENTS FINANCIERS HORS BILAN						
Garanties [2]	(172 924)	(297 388)	(124 464)	(229 377)	(290 071)	(60 694)
	(172 924)	(297 388)	(124 464)	(229 377)	(290 071)	(60 694)
			277 536			231 995

(1) La Société a comptabilisé les prêts, les actions et les parts à rendement réduit ou nul, déduction faite de la provision cumulée pour pertes, à une valeur supérieure à leur juste valeur. L'écart entre la valeur comptable (1,1 milliard de dollars) et la juste valeur (727,2 millions de dollars) n'entraîne pas de baisse de valeur durable mais provient plutôt de l'actualisation de ces prêts, de ces actions et de ces parts. La Société comptabilise ces derniers au coût étant donné que le gouvernement du Québec lui verse une contribution au titre d'intérêts afin de compenser le rendement réduit ou nul sur ces actifs.

(2) Les garanties sont classées comme un instrument financier hors bilan. Cependant, la valeur comptable des garanties, qui correspond au montant de la provision cumulée pour pertes sur garanties, fait partie des instruments financiers présentés au bilan de la Société.

20. AUTRES DÉPENSES

	2007	2006	2005
Honoraires de contre-garantie	3020	3020	2180
Quote-part des résultats – Société satellite, Canadair Québec Capital S.E.N.C.	53	9	–
Autres dépenses	716	862	806
	3789	3891	2986

21. VARIATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS LIÉS À L'EXPLOITATION

	2007	2006	2005
Autres éléments d'actif	236	34888	(37569)
Intérêts échus et courus sur les emprunts	3530	2810	297
Autres éléments de passif	4698	(777)	2186
Provision cumulée pour pertes	(98106)	(62886)	(167094)
Provision cumulée pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec	90276	51036	150337
	634	25071	(51843)

22. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Au moment de l'autorisation d'une intervention financière, la Société peut exiger de l'entreprise cliente une prime sous forme d'options d'achat d'actions qui varie selon la nature du risque. La Société conclut également des contrats à terme normalisés qui portent sur l'achat ou la vente d'instruments financiers à des prix spécifiques et à des dates futures. Les contrats à terme sont négociés selon des montants normalisés à des Bourses organisées et sont assujettis à des marges au comptant calculées quotidiennement.

Le tableau qui suit présente la juste valeur du portefeuille d'instruments financiers dérivés de la Société au 31 mars 2007, telle qu'elle est représentée par les gains non réalisés, dans le cas des options d'achat d'actions, et par les gains ou les pertes non réalisés, en ce qui a trait aux contrats à terme.

			2007	2006
	Positif	Négatif	Montant net	Montant net
Options d'achat d'actions	4593	–	4593	3757
Contrats de change – Options	1221	–	1221	2186
Contrats de taux d'intérêt – Swaps	–	3536	(3536)	(2603)
Contrats à terme boursiers	11	–	11	79
	5825	3536	2289	3419

23. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur a pour objet de déterminer approximativement à quel montant les instruments financiers pourraient être échangés entre des parties non liées agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence, dans le cours normal des affaires; la meilleure indication de la juste valeur est le cours du marché.

Lorsqu'il est disponible, la Société utilise le cours du marché, à la date du bilan, pour évaluer la juste valeur de ses instruments financiers. Lorsqu'il n'existe pas de marchés ou que ceux-ci ne sont pas considérés comme assez liquides, la Société mesure la juste valeur en appliquant des méthodes d'évaluation et en utilisant des hypothèses. Étant donné le rôle du jugement dans l'application d'un grand nombre de techniques d'évaluation et d'estimation acceptables pour le calcul de la juste valeur, celles-ci ne sont pas nécessairement comparables entre les différentes entités. La juste valeur se fonde sur la situation du marché à un moment précis et, de ce fait, ne reflète pas nécessairement la juste valeur future des instruments. Elle ne saurait être interprétée comme un montant réalisable en cas de règlement immédiat des instruments.

Le tableau qui suit indique la juste valeur des instruments financiers, y compris les dérivés figurant au bilan et hors bilan, établie à l'aide des méthodes d'évaluation et des hypothèses décrites ci-dessous. On ne présente pas, dans le tableau, la juste valeur des éléments d'actif et de passif qui ne sont pas considérés comme des instruments financiers, tels les immobilisations corporelles et les actifs incorporels à durée de vie définie, et ceux qui ne sont pas couverts par les recommandations du chapitre 3860 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir et présentation ».

	2007			2006		
	Valeur comptable	Juste valeur	Différence	Valeur comptable	Juste valeur	Différence
INSTRUMENTS FINANCIERS PORTÉS AU BILAN						
Actif						
Encaisse, découvert bancaire et placements temporaires	26 932	26 932	–	3 667	3 667	–
Placements	2 655 579	2 662 287	6 708	2 285 790	2 284 446	(1 344)
Prêts, déduction faite de la provision cumulée pour pertes [1]	770 827	711 223	(59 604)	737 395	681 543	(55 852)
Actions et parts, déduction faite de la provision cumulée pour pertes [1]	309 337	65 983	(243 354)	306 203	58 668	(247 535)
Provision cumulée pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec	637 625	899 116	261 491	736 154	918 199	182 045
Options d'achat d'actions	4 593	4 593	–	3 757	3 757	–
Actifs liés aux instruments financiers dérivés	1 221	1 221	–	2 186	2 186	–
Contributions du gouvernement du Québec au titre d'intérêts	–	178 293	178 293	–	160 970	160 970
Autres actifs	18 288	18 288	–	17 756	17 756	–
	4 424 402	4 567 936	143 534	4 092 908	4 131 192	38 284
Passif						
Emprunts	3 780 126	3 521 690	258 436	3 453 855	3 199 476	254 379
Passifs liés aux instruments financiers dérivés	3 536	3 536	–	2 603	2 603	–
Autres passifs	30 807	30 777	30	23 574	23 548	26
	3 814 469	3 556 003	258 466	3 480 032	3 225 627	254 405
INSTRUMENTS FINANCIERS HORS BILAN						
Garanties [2]	(172 924)	(297 388)	(124 464)	(229 377)	(290 071)	(60 694)
	(172 924)	(297 388)	(124 464)	(229 377)	(290 071)	(60 694)
			277 536			231 995

(1) La Société a comptabilisé les prêts, les actions et les parts à rendement réduit ou nul, déduction faite de la provision cumulée pour pertes, à une valeur supérieure à leur juste valeur. L'écart entre la valeur comptable (1,1 milliard de dollars) et la juste valeur (777,2 millions de dollars) n'entraîne pas de baisse de valeur durable mais provient plutôt de l'actualisation de ces prêts, de ces actions et de ces parts. La Société comptabilise ces derniers au coût étant donné que le gouvernement du Québec lui verse une contribution au titre d'intérêts afin de compenser le rendement réduit ou nul sur ces actifs.

(2) Les garanties sont classées comme un instrument financier hors bilan. Cependant, la valeur comptable des garanties, qui correspond au montant de la provision cumulée pour pertes sur garanties, fait partie des instruments financiers présentés au bilan de la Société.

LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS FIGURANT AU BILAN ET HORS BILAN A ÉTÉ ESTIMÉE D'APRÈS LES MÉTHODES ET LES HYPOTHÈSES SUIVANTES:

ENCAISSE, PLACEMENTS TEMPORAIRES, DÉCOUVERT BANCAIRE, EMPRUNTS À COURT TERME ET AUTRES ACTIFS ET PASSIFS

En raison de leur échéance à court terme, la juste valeur de l'encaisse, des placements temporaires, du découvert bancaire, des emprunts à court terme et des autres actifs et passifs est considérée comme équivalente à leur valeur comptable.

La juste valeur des intérêts échus et courus échéant dans plus de trois mois est estimée par l'actualisation des flux de trésorerie en utilisant les taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des emprunts comportant des conditions et des risques de crédit similaires.

PLACEMENTS

La juste valeur des placements en valeurs mobilières est déterminée en fonction des cours du marché à la date du bilan. La juste valeur des billets à recevoir du gouvernement du Québec est estimée par l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant les taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des placements comportant des conditions et des risques de crédit semblables.

PRÊTS

La juste valeur du portefeuille de prêts repose sur l'évaluation du risque de taux d'intérêt et du risque de crédit. La juste valeur des prêts à taux fixe, dont les remboursements sont fixes, est estimée par l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant les taux d'intérêt sans risque pratiqués sur le marché et en tenant compte de l'historique de pertes de la Société pour des prêts comportant des conditions et des risques de crédit semblables. La juste valeur des prêts à taux variable ou dont le taux est révisé fréquemment est réputée être égale à la valeur comptable compte tenu qu'ils portent intérêt à des taux qui varient en fonction du marché. La juste valeur des prêts à remboursement variable ne peut être estimée au prix d'un effort raisonnable, compte tenu de l'incertitude relative aux montants qui seront remboursés; par conséquent, la juste valeur est considérée égale à la valeur comptable. Pour les prêts douteux, la juste valeur est réputée égale à la valeur comptable, conformément aux méthodes d'évaluation décrites à la note 2, sous la rubrique «Provision cumulée pour pertes».

ACTIONS ET PARTS

La juste valeur des actions et des parts est déterminée en fonction des cours du marché, à la date du bilan, lorsqu'ils sont disponibles. La juste valeur des actions privilégiées ayant une date de rachat prévue et celle des parts privilégiées de coopératives à taux fixe, dont les remboursements sont fixes, est estimée par l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant les taux d'intérêt sans risque pratiqués sur le marché et en tenant compte de l'historique de pertes de la Société pour des actions et des parts comportant des conditions et des risques de crédit semblables. Dans le cas des autres titres de participation qui ne sont pas transigés sur des marchés organisés, comme la juste valeur ne peut être estimée au prix d'un effort raisonnable, elle est réputée équivalente à la valeur comptable.

PROVISION CUMULÉE POUR PERTES RECOUVRABLE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

La juste valeur de la provision cumulée pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec repose sur l'évaluation du risque de taux d'intérêt et du risque de crédit. Elle est estimée par l'actualisation des flux de trésorerie, qui correspondent aux pertes prévues sur les interventions financières, selon un historique de pertes de la Société pour des interventions financières comportant des conditions et des risques de crédit semblables, en utilisant les taux d'intérêt du gouvernement du Québec.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée en fonction des cours du marché, à la date du bilan, lorsqu'ils sont disponibles. Dans le cas des options d'achat d'actions qui ne sont pas transigées sur des marchés organisés, la juste valeur est basée sur la valeur comptable de l'entreprise concernée.

CONTRIBUTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC AU TITRE D'INTÉRÊTS

La juste valeur des contributions du gouvernement du Québec au titre d'intérêts repose sur l'évaluation du risque de taux d'intérêt et du risque de crédit. Elle est estimée par l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant les taux d'intérêt du gouvernement du Québec.

EMPRUNTS

La juste valeur des emprunts à long terme à taux fixe est déterminée d'après les cours du marché pour des titres de créance comportant des conditions et des risques de crédit similaires. La juste valeur des emprunts à long terme à taux variable est réputée être égale à la valeur comptable.

GARANTIES

La juste valeur du portefeuille de garanties repose sur l'évaluation du risque de taux d'intérêt et du risque de crédit. Elle est estimée par l'actualisation des honoraires de garantie et des débours de garanties anticipés, en utilisant les taux d'intérêt sans risque pratiqués sur le marché et en tenant compte de l'historique de pertes de la Société pour des garanties comportant des conditions et des risques de crédit semblables. Pour les garanties relatives aux entreprises insolvables ou dont l'insolvabilité semble probable à court terme, la juste valeur correspond à la provision cumulée pour pertes, conformément aux méthodes d'évaluation décrites à la note 2, sous la rubrique «Provision cumulée pour pertes».

24. SENSIBILITÉ AU TAUX D'INTÉRÊT

La Société offre une gamme d'instruments financiers dont les flux de trésorerie sont sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt découle de la non-concordance des divers flux de trésorerie, qu'ils soient au bilan ou hors bilan, et ses effets sur les résultats financiers de la Société sont fonction des variations des taux d'intérêt.

La sensibilité de la Société aux variations des taux d'intérêt au 31 mars se détaille comme suit :

							2007
	Taux variable	Moins de trois mois	De 3 à 12 mois	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible au taux d'intérêt	Total
INSTRUMENTS FINANCIERS PORTÉS AU BILAN							
Actif							
Encaisse et placements temporaires	–	17 492	–	–	–	9 440	26 932
Taux d'intérêt réel		*4,4 %*					
Placements	–	93 402	238 912	2 171 942	4 363	146 984	2 655 603
Taux d'intérêt réel		*5,3 %*	*4,6 %*	*4,1 %*	*4,4 %*		
Prêts sans intérêt	–	4 320	5 165	107 427	467 488	99 530	683 930
Autres prêts, actions et parts	233 292	11 715	111	131 279	42 964	518 110	937 471
Taux d'intérêt réel		*7,6 %*	*4,6 %*	*7,7 %*	*6,8 %*		
Provision cumulée pour pertes sur prêts, actions et parts	–	–	–	–	–	(541 237)	(541 237)
Provision cumulée pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec	–	–	–	–	–	637 625	637 625
Autres actifs	–	–	–	–	–	110 828	110 828
	233 292	126 929	244 188	2 410 648	514 815	981 280	4 511 152
Passif et avoir							
Emprunts sans intérêt	–	90 400	228 800	2 291 200	97 167	–	2 707 567
Emprunts portant intérêt	–	964 620	–	107 939	–	–	1 072 559
Taux d'intérêt réel		*4,5 %*		*5,6 %*			
Autres passifs	–	(97 859)	–	–	101 395	218 105	221 641
Avoir	–	–	–	–	–	509 385	509 385
	–	957 161	228 800	2 399 139	198 562	727 490	4 511 152
Écart de sensibilité	233 292	(830 232)	15 388	11 509	316 253	253 790	–
INSTRUMENTS FINANCIERS HORS BILAN							
Garanties	–	–	–	–	–	2 276 569	2 276 569
Écart de sensibilité	–	–	–	–	–	(2 276 569)	(2 276 569)
TOTAL 2007	233 292	(830 232)	15 388	11 509	316 253	(2 022 779)	(2 276 569)

							2006
Instruments financiers portés au bilan	382 503	(912 257)	23 140	(35 244)	220 542	321 316	–
Instruments financiers hors bilan	–	–	–	–	–	(2 152 918)	(2 152 918)
TOTAL 2006	382 503	(912 257)	23 140	(35 244)	220 542	(1 831 602)	(2 152 918)

Le taux d'intérêt réel représente le taux d'intérêt effectif moyen pondéré, compte tenu de la date de modification du taux prévue au contrat ou de la date d'échéance, selon la première éventualité.

25. CONCENTRATION DU RISQUE DE CRÉDIT LIÉ AUX INTERVENTIONS FINANCIÈRES

	2007			2006		
	Prêts, actions, parts et débiteurs, déduction faite de la provision cumulée pour pertes	Garanties, déduction faite de la provision cumulée pour pertes	Provision cumulée pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec	Prêts, actions, parts et débiteurs, déduction faite de la provision cumulée pour pertes	Garanties, déduction faite de la provision cumulée pour pertes	Provision cumulée pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec
PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ :						
Entreprises du secteur primaire	7 784	7 744	41 772	7 496	6 327	39 123
Entreprises du secteur secondaire						
Matériel de transport	220 825	1 862 621	135 662	163 981	1 776 654	210 157
Papier	258 537	2 003	124 789	253 862	2 924	207 821
Métaux de 1re transformation et produits métalliques	326 918	35 377	27 676	323 090	25 307	30 942
Autres	176 967	167 119	168 229	178 226	137 140	127 956
	983 247	2 067 120	456 356	919 159	1 942 025	576 876
Entreprises du secteur tertiaire	92 010	201 705	139 497	118 594	204 566	120 155
	1 083 041	2 276 569	637 625	1 045 249	2 152 918	736 154
AUPRÈS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC :						
Interventions financières dont les pertes sont remboursées par le gouvernement du Québec	1 037 571	2 070 293	637 625	1 002 521	1 961 413	736 154

24. SENSIBILITÉ AU TAUX D'INTÉRÊT

La Société offre une gamme d'instruments financiers dont les flux de trésorerie sont sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt découle de la non-concordance des divers flux de trésorerie, qu'ils soient au bilan ou hors bilan, et ses effets sur les résultats financiers de la Société sont fonction des variations des taux d'intérêt.

La sensibilité de la Société aux variations des taux d'intérêt au 31 mars se détaille comme suit :

							2007
	Taux variable	Moins de trois mois	De 3 à 12 mois	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible au taux d'intérêt	Total
INSTRUMENTS FINANCIERS PORTÉS AU BILAN							
Actif							
Encaisse et placements temporaires	–	17 492	–	–	–	9 440	26 932
Taux d'intérêt réel		*4,4 %*					
Placements	–	93 402	238 912	2 171 942	4 363	146 984	2 655 603
Taux d'intérêt réel		*5,3 %*	*4,6 %*	*4,1 %*	*4,4 %*		
Prêts sans intérêt	–	4 320	5 165	107 427	467 488	99 530	683 930
Autres prêts, actions et parts	233 292	11 715	111	131 279	42 964	518 110	937 471
Taux d'intérêt réel		*7,6 %*	*4,6 %*	*7,7 %*	*6,8 %*		
Provision cumulée pour pertes sur prêts, actions et parts	–	–	–	–	–	(541 237)	(541 237)
Provision cumulée pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec	–	–	–	–	–	637 625	637 625
Autres actifs	–	–	–	–	–	110 828	110 828
	233 292	126 929	244 188	2 410 648	514 815	981 280	4 511 152
Passif et avoir							
Emprunts sans intérêt	–	90 400	228 800	2 291 200	97 167	–	2 707 567
Emprunts portant intérêt	–	964 620	–	107 939	–	–	1 072 559
Taux d'intérêt réel		*4,5 %*		*5,6 %*			
Autres passifs	–	(97 859)	–	–	101 395	218 105	221 641
Avoir	–	–	–	–	–	509 385	509 385
	–	957 161	228 800	2 399 139	198 562	727 490	4 511 152
Écart de sensibilité	233 292	(830 232)	15 388	11 509	316 253	253 790	–
INSTRUMENTS FINANCIERS HORS BILAN							
Garanties	–	–	–	–	–	2 276 569	2 276 569
Écart de sensibilité	–	–	–	–	–	(2 276 569)	(2 276 569)
TOTAL 2007	233 292	(830 232)	15 388	11 509	316 253	(2 022 779)	(2 276 569)

							2006
Instruments financiers portés au bilan	382 503	(912 257)	23 140	(35 244)	220 542	321 316	–
Instruments financiers hors bilan	–	–	–	–	–	(2 152 918)	(2 152 918)
TOTAL 2006	382 503	(912 257)	23 140	(35 244)	220 542	(1 831 602)	(2 152 918)

Le taux d'intérêt réel représente le taux d'intérêt effectif moyen pondéré, compte tenu de la date de modification du taux prévue au contrat ou de la date d'échéance, selon la première éventualité.

25. CONCENTRATION DU RISQUE DE CRÉDIT LIÉ AUX INTERVENTIONS FINANCIÈRES

	2007			2006		
	Prêts, actions, parts et débiteurs, déduction faite de la provision cumulée pour pertes	Garanties, déduction faite de la provision cumulée pour pertes	Provision cumulée pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec	Prêts, actions, parts et débiteurs, déduction faite de la provision cumulée pour pertes	Garanties, déduction faite de la provision cumulée pour pertes	Provision cumulée pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec
PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ :						
Entreprises du secteur primaire	7 784	7 744	41 772	7 496	6 327	39 123
Entreprises du secteur secondaire						
Matériel de transport	220 825	1 862 621	135 662	163 981	1 776 654	210 157
Papier	258 537	2 003	124 789	253 862	2 924	207 821
Métaux de 1re transformation et produits métalliques	326 918	35 377	27 676	323 090	25 307	30 942
Autres	176 967	167 119	168 229	178 226	137 140	127 956
	983 247	2 067 120	456 356	919 159	1 942 025	576 876
Entreprises du secteur tertiaire	92 010	201 705	139 497	118 594	204 566	120 155
	1 083 041	2 276 569	637 625	1 045 249	2 152 918	736 154
AUPRÈS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC :						
Interventions financières dont les pertes sont remboursées par le gouvernement du Québec	1 037 571	2 070 293	637 625	1 002 521	1 961 413	736 154

26. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Les engagements de financement de la Société, contractés dans le cours normal de ses activités, sont présentés dans le tableau ci-dessous et sont regroupés en deux volets. Le premier comprend les ententes de financement autorisées par la Société qui ne sont pas encore acceptées par les clients. Le second regroupe les ententes de financement acceptées par les clients, soit les sommes non déboursées sur les prêts, les actions et les parts, les sommes dont le déboursement n'a pas été autorisé pour les contributions financières et les sommes qui n'ont pas encore été utilisées pour les garanties. De plus, en vertu d'ententes avec des partenaires, la Société s'est engagée à investir, sous forme de parts de sociétés en commandite, dans les FIER Régions, dans le fonds commun du FIER Partenaires et dans les Fonds Soutien.

Le montant total de ces engagements ne représente pas nécessairement les besoins futurs de trésorerie, car plusieurs de ceux-ci expireront ou pourront être résiliés sans avoir donné lieu à des sorties de fonds.

Le montant des engagements se détaille comme suit :

			2007	2006
	Dont les pertes ne sont pas remboursées et les contributions ne sont pas assumées par le gouvernement du Québec	Dont les pertes sont remboursées et les contributions sont assumées par le gouvernement du Québec	Total	Total
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT				
Ententes autorisées qui ne sont pas encore acceptées par les clients				
Prêts	6 038	104 640	110 678	20 114
Garanties	8 621	13 048	21 669	13 012
Contributions financières	2 166	54 117	56 283	13 657
	16 825	171 805	188 630	46 783
Ententes acceptées par les clients				
Prêts	7 794	403 283	411 077	326 809
Garanties	80 635	431 617	512 252	524 274
Contributions financières	139 926	116 924	256 850	259 175
	228 355	951 824	1 180 179	1 110 258
	245 180	1 123 629	1 368 809	1 157 041
ENGAGEMENTS D'INVESTISSEMENT				
Parts de sociétés en commandite				
FIER Régions	–	124 342	124 342	104 752
FIER Partenaires, s.e.c.	–	85 633	85 633	88 974
Fonds Soutien	–	8 956	8 956	11 433
	–	218 931	218 931	205 159
	245 180	1 342 560	1 587 740	1 362 200

Le montant des engagements libellés en dollars américains totalise 69 375 dollars canadiens au 31 mars 2007 (62 835 au 31 mars 2006).

27. AUTRES ENGAGEMENTS

La Société s'est engagée à verser des honoraires de 34,9 millions de dollars au 31 mars 2007 (24,3 millions au 31 mars 2006) aux intermédiaires financiers pour le démarchage d'immigrants investisseurs, pour la recherche d'entreprises à recommander et pour la fermeture des dossiers des immigrants investisseurs.

La Société s'est engagée à verser des contributions financières en vertu du «Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi», administré par Emploi-Québec et destiné aux entreprises. La Société n'avait aucun engagement relatif à ces contributions au 31 mars 2007 (1,7 million de dollars au 31 mars 2006).

28. RÉGIMES DE RETRAITE

Les membres du personnel d'Investissement Québec participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOPP), au Régime de retraite des fonctionnaires (RRF) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties lors de la retraite et du décès. Les obligations d'Investissement Québec envers ces régimes gouvernementaux se limitent à verser des cotisations à titre d'employeur. Les cotisations d'Investissement Québec imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 1,4 million de dollars (1,4 million pour l'exercice terminé le 31 mars 2006; 1 million pour l'exercice terminé le 31 mars 2005).

Les responsabilités de l'employeur à l'égard du régime de rentes d'appoint consistent à assumer entièrement les prestations au moment de la retraite du bénéficiaire. Ainsi, aucune cotisation n'est payée par les employés ni par l'employeur. Les obligations de l'employeur s'élèvent à 1,2 million de dollars au 31 mars 2007 (0,1 million au 31 mars 2006; 0,1 million au 31 mars 2005) et figurent au poste «Autres éléments de passif». La Société a imputé 1,1 million de dollars aux résultats de l'exercice terminé le 31 mars 2007 (aucun coût pour les exercices terminés le 31 mars 2006 et le 31 mars 2005). Les hypothèses actuarielles significatives retenues par la Société pour évaluer ses obligations au titre des prestations constituées sont les suivantes: le taux de rendement prévu du régime est de 5,75 % et le taux de croissance de la rémunération est de 3,50 %.

29. CONGÉS DE MALADIE ET VACANCES À PAYER

	2007	2006
Solde au début de l'exercice	10 319	9 990
Dépense de l'exercice	3 630	3 198
Montants versés au cours de l'exercice	(3 062)	(2 869)
Solde à la fin de l'exercice	10 887	10 319

26. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Les engagements de financement de la Société, contractés dans le cours normal de ses activités, sont présentés dans le tableau ci-dessous et sont regroupés en deux volets. Le premier comprend les ententes de financement autorisées par la Société qui ne sont pas encore acceptées par les clients. Le second regroupe les ententes de financement acceptées par les clients, soit les sommes non déboursées sur les prêts, les actions et les parts, les sommes dont le déboursement n'a pas été autorisé pour les contributions financières et les sommes qui n'ont pas encore été utilisées pour les garanties. De plus, en vertu d'ententes avec des partenaires, la Société s'est engagée à investir, sous forme de parts de sociétés en commandite, dans les FIER-Régions, dans le fonds commun du FIER Partenaires et dans les Fonds-Soutien.

Le montant total de ces engagements ne représente pas nécessairement les besoins futurs de trésorerie, car plusieurs de ceux-ci expireront ou pourront être résiliés sans avoir donné lieu à des sorties de fonds.

Le montant des engagements se détaille comme suit :

			2007	2006
	Dont les pertes ne sont pas remboursées et les contributions ne sont pas assumées par le gouvernement du Québec	Dont les pertes sont remboursées et les contributions sont assumées par le gouvernement du Québec	Total	Total
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT				
Ententes autorisées qui ne sont pas encore acceptées par les clients				
Prêts	6 038	104 640	110 678	20 114
Garanties	8 621	13 048	21 669	13 012
Contributions financières	2 166	54 117	56 283	13 657
	16 825	171 805	188 630	46 783
Ententes acceptées par les clients				
Prêts	7 794	403 283	411 077	326 809
Garanties	80 635	431 617	512 252	524 274
Contributions financières	139 926	116 924	256 850	259 175
	228 355	951 824	1 180 179	1 110 258
	245 180	1 123 629	1 368 809	1 157 041
ENGAGEMENTS D'INVESTISSEMENT				
Parts de sociétés en commandite				
FIER-Régions	–	124 342	124 342	104 752
FIER Partenaires, s.e.c.	–	85 633	85 633	88 974
Fonds-Soutien	–	8 956	8 956	11 433
	–	218 931	218 931	205 159
	245 180	1 342 560	1 587 740	1 362 200

Le montant des engagements libellés en dollars américains totalise 69 375 dollars canadiens au 31 mars 2007 (62 835 au 31 mars 2006).

27. AUTRES ENGAGEMENTS

La Société s'est engagée à verser des honoraires de 34,9 millions de dollars au 31 mars 2007 (24,3 millions au 31 mars 2006) aux intermédiaires financiers pour le démarchage d'immigrants investisseurs, pour la recherche d'entreprises à recommander et pour la fermeture des dossiers des immigrants investisseurs.

La Société s'est engagée à verser des contributions financières en vertu du «Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi», administré par Emploi-Québec et destiné aux entreprises. La Société n'avait aucun engagement relatif à ces contributions au 31 mars 2007 (1,7 million de dollars au 31 mars 2006).

28. RÉGIMES DE RETRAITE

Les membres du personnel d'Investissement Québec participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des fonctionnaires (RRF) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties lors de la retraite et du décès. Les obligations d'Investissement Québec envers ces régimes gouvernementaux se limitent à verser des cotisations à titre d'employeur. Les cotisations d'Investissement Québec imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 1,4 million de dollars (1,4 million pour l'exercice terminé le 31 mars 2006; 1 million pour l'exercice terminé le 31 mars 2005).

Les responsabilités de l'employeur à l'égard du régime de rentes d'appoint consistent à assumer entièrement les prestations au moment de la retraite du bénéficiaire. Ainsi, aucune cotisation n'est payée par les employés ni par l'employeur. Les obligations de l'employeur s'élèvent à 1,2 million de dollars au 31 mars 2007 (0,1 million au 31 mars 2006; 0,1 million au 31 mars 2005) et figurent au poste «Autres éléments de passif». La Société a imputé 1,1 million de dollars aux résultats de l'exercice terminé le 31 mars 2007 (aucun coût pour les exercices terminés le 31 mars 2006 et le 31 mars 2005). Les hypothèses actuarielles significatives retenues par la Société pour évaluer ses obligations au titre des prestations constituées sont les suivantes: le taux de rendement prévu du régime est de 5,75% et le taux de croissance de la rémunération est de 3,50%.

29. CONGÉS DE MALADIE ET VACANCES À PAYER

	2007	2006
Solde au début de l'exercice	10319	9990
Dépense de l'exercice	3630	3198
Montants versés au cours de l'exercice	(3062)	(2869)
Solde à la fin de l'exercice	10887	10319

30. ÉVENTUALITÉS

En vertu du décret 1393-2001 du gouvernement du Québec, daté du 21 novembre 2001, 9109-3294 Québec inc., filiale d'Investissement Québec, a fait l'acquisition, en décembre 2001, d'un terrain affecté de pollution pour le prix de un dollar. Investissement Québec est garante, en partie, du passif environnemental de ce terrain. La Société estime que les coûts de décontamination et d'assainissement du terrain, dont elle doit prendre la charge, pourraient s'élever à 9,9 millions de dollars. Toutefois, en vertu de sa loi constitutive, les pertes qui pourraient découler de ce passif éventuel seront assumées par le gouvernement du Québec.

Diverses affaires judiciaires et extrajudiciaires entamées par ou contre la Société sont actuellement en cours. De l'avis de la Société, le dénouement de ces affaires ne peut avoir d'incidence importante sur sa situation financière ni sur les résultats de son exploitation.

31. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Les opérations commerciales de la Société avec ces apparentés ont été conclues dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Toutes ces opérations, comptabilisées selon la valeur d'échange, ont été divulguées distinctement dans les états financiers.

32. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres des exercices 2005 et 2006 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2007.

33. BILANS D'INVESTISSEMENT QUÉBEC ET DE SES FILIALES

	Investissement Québec non consolidé	IQ Immigrants Investisseurs inc.	IQ FIER inc.	Autres filiales	Éliminations[1] et reclassifications[1]	2007 Total consolidé	2006 Total consolidé
ACTIF							
Encaisse	9 188	246	2	4	–	9 440	–
Placements temporaires	9 049	6 618	1 825	–	–	17 492	9 608
Placements	–	2 572 250	83 329	24	–	2 655 603	2 285 867
Prêts, déduction faite de la provision cumulée pour pertes	770 827	–	–	–	–	770 827	737 395
Actions, déduction faite de la provision cumulée pour pertes	307 263	–	–	–	–	307 263	303 739
Parts, déduction faite de la provision cumulée pour pertes	2 074	–	–	–	–	2 074	2 464
Provision cumulée pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec	637 625	–	–	–	–	637 625	736 154
Placements dans les filiales, à la valeur de consolidation	40 461	–	–	–	(40 461)	–	–
Avances à des filiales	87 531	–	–	–	(87 531)	–	–
Autres éléments d'actif	29 523	81 342	129	2 408	(2 574)	110 828	109 370
	1 893 541	2 660 456	85 285	2 436	(130 566)	4 511 152	4 184 597
PASSIF ET AVOIR							
Passif							
Découvert bancaire	–	–	–	–	–	–	5 941
Emprunts à court terme	58 000	–	–	–	–	58 000	101 900
Emprunts à long terme	1 111 726	2 610 400	–	–	–	3 722 126	3 351 955
Intérêts échus et courus sur les emprunts	18 904	–	–	–	–	18 904	15 374
Avances de la Société mère	–	–	87 367	164	(87 531)	–	–
Provision cumulée pour pertes sur garanties	172 924	–	–	–	–	172 924	229 377
Autres éléments de passif	22 602	5 501	2 015	2 269	(2 574)	29 813	24 182
	1 384 156	2 615 901	89 382	2 433	(90 105)	4 001 767	3 728 729
Avoir							
Avoir initial et capital-actions	32 944	1	1	3	(5)	32 944	32 944
Bénéfices non répartis (déficit)	476 441	44 554	(4 098)	–	(40 456)	476 441	422 924
	509 385	44 555	(4 097)	3	(40 461)	509 385	455 868
	1 893 541	2 660 456	85 285	2 436	(130 566)	4 511 152	4 184 597
GARANTIES, DÉDUCTION FAITE DE LA PROVISION CUMULÉE POUR PERTES	2 276 569	–	–	–	–	2 276 569	2 152 918

(1) Éliminations relatives aux soldes et aux transactions intersociétés et reclassifications.

33. BILANS D'INVESTISSEMENT QUÉBEC ET DE SES FILIALES

	Investissement Québec non consolidé	IQ Immigrants Investisseurs inc.	IQ FIER inc.	Autres filiales	Éliminations[1] et reclassifications[1]	2007 Total consolidé	2006 Total consolidé
ACTIF							
Encaisse	9 188	246	2	4	–	9 440	–
Placements temporaires	9 049	6 618	1 825	–	–	17 492	9 608
Placements	–	2 572 250	83 329	24	–	2 655 603	2 285 867
Prêts, déduction faite de la provision cumulée pour pertes	770 827	–	–	–	–	770 827	737 395
Actions, déduction faite de la provision cumulée pour pertes	307 263	–	–	–	–	307 263	303 739
Parts, déduction faite de la provision cumulée pour pertes	2 074	–	–	–	–	2 074	2 464
Provision cumulée pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec	637 625	–	–	–	–	637 625	736 154
Placements dans les filiales, à la valeur de consolidation	40 461	–	–	–	(40 461)	–	–
Avances à des filiales	87 531	–	–	–	(87 531)	–	–
Autres éléments d'actif	29 523	81 342	129	2 408	(2 574)	110 828	109 370
	1 893 541	2 660 456	85 285	2 436	(130 566)	4 511 152	4 184 597
PASSIF ET AVOIR							
Passif							
Découvert bancaire	–	–	–	–	–	–	5 941
Emprunts à court terme	58 000	–	–	–	–	58 000	101 900
Emprunts à long terme	1 111 726	2 610 400	–	–	–	3 722 126	3 351 955
Intérêts échus et courus sur les emprunts	18 904	–	–	–	–	18 904	15 374
Avances de la Société mère	–	–	87 367	164	(87 531)	–	–
Provision cumulée pour pertes sur garanties	172 924	–	–	–	–	172 924	229 377
Autres éléments de passif	22 602	5 501	2 015	2 269	(2 574)	29 813	24 182
	1 384 156	2 615 901	89 382	2 433	(90 105)	4 001 767	3 728 729
Avoir							
Avoir initial et capital-actions	32 944	1	1	3	(5)	32 944	32 944
Bénéfices non répartis (déficit)	476 441	44 554	(4 098)	–	(40 456)	476 441	422 924
	509 385	44 555	(4 097)	3	(40 461)	509 385	455 868
	1 893 541	2 660 456	85 285	2 436	(130 566)	4 511 152	4 184 597
GARANTIES, DÉDUCTION FAITE DE LA PROVISION CUMULÉE POUR PERTES	2 276 569	–	–	–	–	2 276 569	2 152 918

(1) Éliminations relatives aux soldes et aux transactions intersociétés et reclassifications.

34. RÉSULTATS D'INVESTISSEMENT QUÉBEC ET DE SES FILIALES

	Investissement Québec non consolidé	IQ Immigrants Investisseurs inc.	IQ FIER inc.	Autres filiales	Éliminations[1] et reclassifications[1]	2007 Total consolidé	2006 Total consolidé
REVENUS D'INTÉRÊT							
Intérêts sur les prêts	52 686	–	–	–	–	52 686	42 710
Intérêts sur l'encaisse et les placements temporaires	301	244	600	–	–	1 145	648
Contribution du gouvernement du Québec au titre d'intérêts	45 095	–	–	–	–	45 095	33 480
	98 082	244	600	–	–	98 926	76 838
DÉPENSE D'INTÉRÊT	51 857	–	–	–	–	51 857	38 716
REVENU NET D'INTÉRÊT	46 225	244	600	–	–	47 069	38 122
AUTRES REVENUS							
Intérêts sur les billets à recevoir du gouvernement du Québec	–	95 215	–	–	–	95 215	79 056
Honoraires de garantie	22 073	–	–	–	–	22 073	19 696
Primes au risque							
Options d'achat d'actions	2 720	–	–	–	–	2 720	3 523
Participations aux bénéfices et primes forfaitaires	9 132	–	–	–	–	9 132	4 862
Commissions d'engagement	6 599	–	–	–	–	6 599	12 151
Honoraires – Société apparentée, IQ Immigrants Investisseurs inc.	1 377	–	–	–	(1 377)	–	–
Autres revenus	9 632	7 742	(2 608)	139	–	14 905	144 405
	51 533	102 957	(2 608)	139	(1 377)	150 644	263 693
	97 758	103 201	(2 008)	139	(1 377)	197 713	301 815
PROVISION							
Provision pour pertes	(4 899)	–	–	–	–	(4 899)	235 888
Provision pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec	8 253	–	–	–	–	8 253	(228 234)
	3 354	–	–	–	–	3 354	7 654
DÉPENSES AUTRES QUE D'INTÉRÊT							
Contributions financières	17 809	49 869	–	1 857	–	69 535	62 628
Contributions financières assumées par le gouvernement du Québec	(17 809)	–	–	(1 857)	–	(19 666)	(25 162)
Honoraires d'intermédiaires financiers	–	39 545	–	–	–	39 545	32 650
Honoraires pour la gestion des dossiers de contributions financières – Société mère	–	1 569	–	–	(1 569)	–	–
Frais d'administration	46 565	406	761	–	(93)	47 639	43 350
Autres dépenses	3 229	222	–	53	285	3 789	3 891
	49 794	91 611	761	53	(1 377)	140 842	117 357
BÉNÉFICE NET AVANT LA QUOTE-PART DES RÉSULTATS DES FILIALES	44 610	11 590	(2 769)	86	–	53 517	176 804
Quote-part des résultats des filiales	8 907	–	–	–	(8 907)	–	–
BÉNÉFICE NET	53 517	11 590	(2 769)	86	(8 907)	53 517	176 804

(1) Éliminations relatives aux soldes et aux transactions intersociétés et reclassifications.

34. RÉSULTATS D'INVESTISSEMENT QUÉBEC ET DE SES FILIALES

	Investissement Québec non consolidé	IQ Immigrants Investisseurs inc.	IQ FIER inc.	Autres filiales	Éliminations[1] et reclassifications[1]	2007 Total consolidé	2006 Total consolidé
REVENUS D'INTÉRÊT							
Intérêts sur les prêts	52 686	–	–	–	–	52 686	42 710
Intérêts sur l'encaisse et les placements temporaires	301	244	600	–	–	1 145	648
Contribution du gouvernement du Québec au titre d'intérêts	45 095	–	–	–	–	45 095	33 480
	98 082	244	600	–	–	98 926	76 838
DÉPENSE D'INTÉRÊT	51 857	–	–	–	–	51 857	38 716
REVENU NET D'INTÉRÊT	46 225	244	600	–	–	47 069	38 122
AUTRES REVENUS							
Intérêts sur les billets à recevoir du gouvernement du Québec	–	95 215	–	–	–	95 215	79 056
Honoraires de garantie	22 073	–	–	–	–	22 073	19 696
Primes au risque							
Options d'achat d'actions	2 720	–	–	–	–	2 720	3 523
Participations aux bénéfices et primes forfaitaires	9 132	–	–	–	–	9 132	4 862
Commissions d'engagement	6 599	–	–	–	–	6 599	12 151
Honoraires – Société apparentée, IQ Immigrants Investisseurs inc.	1 377	–	–	–	(1 377)	–	–
Autres revenus	9 632	7 742	(2 608)	139	–	14 905	144 405
	51 533	102 957	(2 608)	139	(1 377)	150 644	263 693
	97 758	103 201	(2 008)	139	(1 377)	197 713	301 815
PROVISION							
Provision pour pertes	(4 899)	–	–	–	–	(4 899)	235 888
Provision pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec	8 253	–	–	–	–	8 253	(228 234)
	3 354	–	–	–	–	3 354	7 654
DÉPENSES AUTRES QUE D'INTÉRÊT							
Contributions financières	17 809	49 869	–	1 857	–	69 535	62 628
Contributions financières assumées par le gouvernement du Québec	(17 809)	–	–	(1 857)	–	(19 666)	(25 162)
Honoraires d'intermédiaires financiers	–	39 545	–	–	–	39 545	32 650
Honoraires pour la gestion des dossiers de contributions financières – Société mère	–	1 569	–	–	(1 569)	–	–
Frais d'administration	46 565	406	761	–	(93)	47 639	43 350
Autres dépenses	3 229	222	–	53	285	3 789	3 891
	49 794	91 611	761	53	(1 377)	140 842	117 357
BÉNÉFICE NET AVANT LA QUOTE-PART DES RÉSULTATS DES FILIALES	44 610	11 590	(2 769)	86	–	53 517	176 804
Quote-part des résultats des filiales	8 907	–	–	–	(8 907)	–	–
BÉNÉFICE NET	53 517	11 590	(2 769)	86	(8 907)	53 517	176 804

(1) Éliminations relatives aux soldes et aux transactions intersociétés et reclassifications

INVESTISSEMENT QUÉBEC APPUIE LES ENTREPRISES PARTOUT AU QUÉBEC

MAURICIE

LES BIÈRES DE LA NOUVELLE-FRANCE

Cette micro-brasserie québécoise s'est démarquée par sa malterie expérimentale et ses bières originales, dont une bière sans gluten mise au point après trois ans de recherche. Cette bière unique au Canada est exportée aux États-Unis et en France. L'entreprise vient de moderniser son équipement avec l'aide financière d'Investissement Québec.

GASPÉSIE – ÎLES-DE-LA-MADELEINE

BOULANGERIE RÉGIONALE DES ÎLES

La coopérative Boulangerie régionale des Îles dessert bien plus que son archipel. Ses produits sont distribués dans les provinces de l'Atlantique et bientôt dans l'Ouest canadien. L'entreprise a fait appel à Investissement Québec pour participer au financement d'un projet d'agrandissement de plus de 800 000$.

OUTAOUAIS

CACTUS COMMERCE

Cactus Commerce est un intégrateur de produits Microsoft spécialisé dans le commerce électronique. L'entreprise est reconnue comme un leader dans le développement de logiciels et de serveurs transactionnels. Grâce au financement intérimaire des crédits d'impôt accordé par Investissement Québec, elle a pu investir plus de 3 M$ en R-D pour élaborer de nouvelles solutions de gestion.

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

LA CORPORATION MINIÈRE ALEXIS

« Prospecteur de l'année » en 2005, la Corporation minière Alexis a fait appel à Investissement Québec dans le cadre du programme de financement intérimaire des crédits d'impôt. Le financement qu'elle a reçu lui permettra de poursuivre ses projets d'exploration, de forage et d'exploitation de gisements aurifères dans la région de Val d'Or.

NORD-DU-QUÉBEC

FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES DU NOUVEAU-QUÉBEC

Cette Fédération regroupe 14 coopératives situées dans les communautés Inuits. Par la vente de biens de subsistance, les coopératives permettent aux Inuits d'accroître la qualité de vie au sein de leur communauté malgré l'éloignement des sources d'approvisionnement. Les interventions financières d'Investissement Québec ont notamment permis de construire ou de rénover des magasins et des hôtels et de financer des activités locales.

LAVAL

MEP TECHNOLOGIES INC.

Il y a quelques années, ce fabricant de produits métalliques de haute précision a dû redéfinir ses marchés. Avec l'aide du Fonds de roulement conjoncturel d'Investissement Québec, MEP Technologies a remanié ses processus d'affaires et renouvelé sa clientèle, en mettant l'accent sur l'exportation. Aujourd'hui, 90 % de son chiffre d'affaires provient de ses ventes aux États-Unis.

MONTÉRÉGIE

MULTI-PORTIONS

Multi-Portions fabrique plus de 200 produits de viandes préparées – saucisses, viandes assaisonnées, viandes de coupes spécialisées et en portion. Elle emploie plus de 140 personnes. Avec l'aide d'Investissement Québec, Multi-Portions a entrepris la construction d'une nouvelle usine, en plus d'acquérir un entrepôt frigorifique.

SAGUENAY – LAC-SAINT-JEAN

PRODUITS GILBERT INC.

Produits Gilbert, un fleuron de l'industrie à Roberval, se spécialise dans la fabrication d'équipement forestier, d'équipement de scierie et de surfaceuses pour sentiers de motoneige. Avec le soutien du Programme d'appui stratégique à l'investissement, elle s'est tournée vers l'innovation, investissant plus de 10 M$ et créant 80 emplois.

LANAUDIÈRE

SARAMAC INC.

Depuis 30 ans, Saramac produit des éléments architecturaux en béton préfabriqués, destinés au revêtement extérieur des édifices. Elle a acquis une solide réputation au Canada et aux États-Unis. Récemment, Saramac a obtenu l'appui d'Investissement Québec pour le financement d'un contrat à New York, indispensable à la croissance de l'entreprise.

CAPITALE-NATIONALE

SOURIS MINI INC.

Il y a 20 ans, Annie Bellavance confectionnait chez elle de petites collections de vêtements pour enfants. Son entreprise est maintenant un chef de file dans la mode pour enfants. Grâce aux garanties de prêt d'Investissement Québec, elle a entrepris une expansion au Canada et au Moyen-Orient. Souris Mini compte 27 boutiques, dont une à Dubaï.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

Investissement Québec évalue chaque année les retombées économiques des projets qu'elle finance et de son portefeuille[8]. La méthodologie utilisée repose sur des simulations effectuées par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) qui, à l'aide de son modèle intrant-extrant intersectoriel, reproduit d'une façon simplifiée le fonctionnement de l'économie québécoise. Les retombées économiques, soit les emplois, la valeur ajoutée et les recettes fiscales et parafiscales du gouvernement du Québec, sont présentées par programme. Plusieurs validations sont effectuées, notamment pour éliminer le double comptage des entreprises ayant bénéficié de plus d'un programme.

En utilisant les données fournies par Investissement Québec, l'ISQ évalue en premier lieu les retombées économiques des projets, c'est-à-dire l'incidence économique des dépenses des entreprises dans le cadre de la réalisation des projets que la Société a financés au cours de l'année. L'agrandissement ou la construction de bâtiments ainsi que l'achat et l'installation de machinerie ou d'équipement sont les principaux aspects dont tient compte le modèle de l'ISQ. Dans les calculs, les coûts des projets sont ventilés par type de dépenses : construction, équipement et machinerie, honoraires professionnels et fonds de roulement. L'évaluation exclut les projets des entreprises qui ont une situation financière précaire ainsi que les crédits-acheteurs. Ces crédits sont toutefois simulés dans l'évaluation du portefeuille de la Société.

Le modèle de l'ISQ permet d'évaluer la charge de travail requise en années-personnes pour assurer la réalisation des projets, dont la valeur simulée en 2006-2007 s'élève à 3,9 milliards de dollars. Ainsi, selon les simulations de l'ISQ, les projets financés devraient représenter l'équivalent d'une charge de travail de 41 682 années-personnes. Les travailleurs mobilisés (ingénieurs, architectes, travailleurs de la construction, techniciens et autres) procureront au gouvernement du Québec, par l'impôt perçu sur leurs salaires, des recettes fiscales et parafiscales de 457,6 millions de dollars.

L'ISQ utilise par la suite les données d'Investissement Québec pour évaluer les retombées économiques du portefeuille de la Société au 31 mars 2007, en simulant l'incidence des ventes annuelles réalisées à la suite de la mise en place des projets financés au cours des années précédentes. Le modèle de l'ISQ évalue la charge de travail que la réalisation de ces ventes représente pour les entreprises clientes et leurs fournisseurs, ainsi que les recettes procurées au gouvernement par l'impôt sur les salaires. Ainsi, pour l'exercice 2006-2007, ces ventes s'élèvent à près de 33,9 milliards de dollars. La réalisation de ces ventes correspond à une charge de travail de 304 443 années-personnes et à des recettes fiscales et parafiscales de 2,8 milliards de dollars pour le gouvernement du Québec pour cette même année.

Le niveau des retombées économiques varie d'une année à l'autre en fonction, d'une part, de l'évolution du portefeuille (entrées et sorties d'entreprises) et, d'autre part, de la performance des entreprises financées et de la conjoncture économique.

8. Y compris les entreprises financées entre 1988 et 2007 dont le dossier est encore administré par la Société. Compte tenu du délai de production des états financiers des entreprises, les évaluations portent sur les données de la période du 1er juillet 2005 au 30 juin 2006.

ATTRIBUTION DES RETOMBÉES À INVESTISSEMENT QUÉBEC

La Société ne s'attribue pas entièrement les recettes fiscales et parafiscales des projets d'investissement qu'elle finance et des ventes de ses clients. En effet, puisque ses interventions doivent être complémentaires à celles des institutions financières, le modèle d'attribution ne comptabilise que la partie des retombées générée par les entreprises dont la structure financière dépasse le seuil de risque habituellement toléré par les institutions prêteuses. Pour les outils de développement économique, tels que le Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé et la relance de l'emploi (FAIRE), le Programme d'appui stratégique à l'investissement (PASI) et les mandats gouvernementaux, les retombées sont attribuées à Investissement Québec en proportion de la probabilité que les projets soutenus ne se réalisent pas sans son intervention ou qu'ils se réalisent à l'extérieur du Québec.

Dans tous les cas, les retombées sont pondérées par divers critères pour n'attribuer à Investissement Québec que les projets susceptibles de procurer un gain net à l'économie, sans tenir compte des projets qui n'entraînent qu'un simple déplacement de l'activité économique au Québec. Ainsi, pour l'exercice financier 2006-2007, 33 % de l'ensemble des recettes totales[9] provenant de la réalisation des projets, soit 150,5 millions de dollars, sont attribuables aux interventions d'Investissement Québec, de même que 28 % de l'ensemble des recettes liées aux ventes, soit 762,7 millions de dollars. Les recettes totales attribuables à Investissement Québec, soit l'ensemble des recettes attribuables aux projets financés par la Société et au portefeuille de celle-ci, s'élèvent donc à 913,2 millions de dollars.

Le modèle d'attribution se base sur des évaluations objectives, fondées sur un système de cotations mettant en relation un ensemble de paramètres financiers et économiques. La méthodologie et les résultats globaux ont d'ailleurs fait l'objet de nombreuses communications, notamment à l'Association canadienne française pour l'avancement de la science en 1997 et en 1998, à l'Association canadienne d'évaluation en 1999, à l'American Chamber of Commerce Research Association (ACCRA) en 2001, désormais le Council for Community and Economic Research (C2ER), et à l'Association de science régionale de langue française en 2002. L'ACCRA a d'ailleurs décerné un prix d'excellence à Investissement Québec en juin 2004 pour sa méthodologie d'évaluation des retombées économiques du programme FAIRE.

9 Comprend les recettes fiscales et parafiscales

SYNTHÈSE DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

	2006-2007	2005-2006
RETOMBÉES RELATIVES À LA RÉALISATION DES PROJETS FINANCÉS (volet *projets*)		
Valeur des projets simulés	3 946,0 M$	2 712,4 M$
Retombées économiques générées par ces projets		
Emplois (charge de travail en années-personnes)	41 682	25 630
Valeur ajoutée	2 787,0 M$	1 874,6 M$
Recettes du gouvernement du Québec	457,6 M$	284,9 M$
RETOMBÉES RELATIVES AUX VENTES SIMULÉES DES ENTREPRISES EN PORTEFEUILLE (volet *portefeuille*)		
Valeur des ventes simulées	33 912,4 M$	34 332,5 M$
Retombées économiques générées par ces ventes		
Emplois (charge de travail en années-personnes)	304 443	281 691
Valeur ajoutée	21 445,1 M$	19 624,3 M$
Valeur ajoutée par emploi	70 440 $	69 666 $
Recettes du gouvernement du Québec	2 757,1 M$	2 465,6 M$
RECETTES FISCALES ET PARAFISCALES ATTRIBUABLES À INVESTISSEMENT QUÉBEC		
Relatives à la réalisation des projets financés	150,5 M$	78,5 M$
Relatives aux ventes des entreprises du portefeuille	762,7 M$	664,6 M$
Recettes fiscales et parafiscales totales attribuables à Investissement Québec	913,2 M$	743,1 M$
Coûts	69,5 M$	136,0 M$
Ratio avantages-coûts d'Investissement Québec	13,14/1	5,46/1

SYNTHÈSE DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

	2006-2007	2005-2006
RETOMBÉES RELATIVES À LA RÉALISATION DES PROJETS FINANCÉS (volet *projets*)		
Valeur des projets simulés	3 946,0 M$	2 712,4 M$
Retombées économiques générées par ces projets		
Emplois (charge de travail en années-personnes)	41 682	25 630
Valeur ajoutée	2 787,0 M$	1 874,6 M$
Recettes du gouvernement du Québec	457,6 M$	284,9 M$
RETOMBÉES RELATIVES AUX VENTES SIMULÉES DES ENTREPRISES EN PORTEFEUILLE (volet *portefeuille*)		
Valeur des ventes simulées	33 912,4 M$	34 332,5 M$
Retombées économiques générées par ces ventes		
Emplois (charge de travail en années-personnes)	304 443	281 691
Valeur ajoutée	21 445,1 M$	19 624,3 M$
Valeur ajoutée par emploi	70 440 $	69 666 $
Recettes du gouvernement du Québec	2 757,1 M$	2 465,6 M$
RECETTES FISCALES ET PARAFISCALES ATTRIBUABLES À INVESTISSEMENT QUÉBEC		
Relatives à la réalisation des projets financés	150,5 M$	78,5 M$
Relatives aux ventes des entreprises du portefeuille	762,7 M$	664,6 M$
Recettes fiscales et parafiscales totales attribuables à Investissement Québec	913,2 M$	743,1 M$
Coûts	69,5 M$	136,0 M$
Ratio avantages-coûts d'Investissement Québec	13,14/1	5,46/1

VALEUR DES INTRANTS PAR PROGRAMME

Le tableau suivant présente les intrants, c'est-à-dire les données relatives aux entreprises clientes et à leurs projets qui ont été utilisées pour simuler les retombées économiques de 2006-2007.

Puisque les entreprises en situation précaire sont exclues, de même que le financement des crédits-acheteurs, ce dernier étant simulé dans le portefeuille, l'évaluation des retombées économiques des projets repose sur 91 % de la valeur des projets financés.

L'évaluation des retombées économiques du portefeuille est basée sur les ventes des entreprises financées depuis 1988 et dont le dossier est encore actif et administré par la Société. N'ont été retenues que les entreprises dont les derniers états financiers disponibles au moment de l'évaluation se terminaient entre le 1er juillet 2005 et le 30 juin 2006. Par conséquent, l'analyse de cette année porte sur un échantillon de 89 % des entreprises du portefeuille de la Société.

VALEUR DES INTRANTS, 2006-2007

	Projets		Portefeuille		
				Financement autorisé	
Programme ou volet de programme	Valeur simulée (M$)	Taille de l'échantillon[2]	Ventes (M$)	Total (M$)	Échantillon (M$)
FINANCEMENT COMPLÉMENTAIRE					
FINANCEMENT PME					
Production et alliance					
Investissement	206,4	99 %	2 388,5	231,3	209,2
Regroupement	16,4	98 %	842,3	30,3	29,3
Tourisme	9,9	100 %	73,4	22,9	19,4
Recherche et développement	322,6	94 %	312,5	44,5	41,4
Exportation	175,2	88 %	2 332,1	171,3	158,8
Fonds de roulement					
De croissance	27,5	97 %	536,1	27,1	26,5
Conjoncturel 1	s.o.	s.o.	25,9	1,9	1,6
Conjoncturel 3	s.o.	s.o.	418,8	25,1	25,0
De redressement	2,2	100 %	77,8	5,7	5,7
Relève	62,8	99 %	167,1	18,0	15,7
Mesures d'expérimentation	12,5	69 %	137,3	14,2	14,0
PROGRAMMES SPÉCIFIQUES					
Coopératives	25,3	94 %	897,7	93,9	90,1
OBNL	24,5	98 %	466,0	99,3	95,3
Déclic PME	s.o.	s.o.	158,0	13,6	12,3
OUTILS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE					
Biolevier	26,8	100 %	36,3	91,5	83,5
PASI	1 733,8	100 %	5 107,6	141,0	123,2
FAIRE	s.o.	s.o.	18 075,5	1 287,0	1 259,8
Mandats gouvernementaux	570	100 %	2 254,4	2 294,6	2 279,5
Immigrants investisseurs	615,9	97 %	8 803,5	206,4	179,0
PSIF	114,2	93 %	s.o.	s.o.	s.o.
TOTAL [1]	3 946,0	91 %	33 912,4	4 819,6	4 669,3

(1) Une même entreprise peut bénéficier de plus d'une intervention financière et ainsi être comptabilisée dans plus d'un programme ou volet de programme. Pour cette raison, le total de certaines colonnes de ce tableau ne correspond pas à la somme des montants inscrits.

(2) La taille de l'échantillon correspond à la proportion de la valeur simulée des projets sur la valeur totale des projets autorisés.

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES PAR PROGRAMME

Cette section présente les résultats des retombées économiques en termes d'emploi, de valeur ajoutée et de recettes fiscales et parafiscales du gouvernement du Québec.

EMPLOIS

Le tableau ci-dessous présente l'impact économique de l'activité d'Investissement Québec en termes d'emploi, c'est-à-dire l'équivalent de la charge de travail en années-personnes nécessaire à la réalisation des projets financés en 2006-2007 par la Société ainsi qu'à la réalisation des ventes des entreprises du portefeuille pour la même période.

EMPLOIS [1] PAR PROGRAMME OU VOLET DE PROGRAMME, 2006-2007

	Projets			Portefeuille		
Programme ou volet de programme	**Directs**	**Indirects**	**Total**	**Directs**	**Indirects**	**Total**
FINANCEMENT COMPLÉMENTAIRE						
FINANCEMENT PME						
Production et alliance						
Investissement	1259	652	1911	12289	7584	19873
Regroupement	87	59	146	5143	1957	7100
Tourisme	74	33	107	1315	235	1550
Recherche et développement	2859	1345	4204	2029	921	2950
Exportation	1188	530	1718	13002	7471	20473
Fonds de roulement						
De croissance	168	83	251	2921	2060	4981
Conjoncturel 1	s.o.	s.o.	s.o.	115	83	198
Conjoncturel 3	s.o.	s.o.	s.o.	2231	1644	3875
De redressement	14	6	20	369	195	564
Relève	288	283	571	931	470	1401
Mesures d'expérimentation	65	31	96	1031	333	1364
PROGRAMMES SPÉCIFIQUES						
Coopératives	169	95	264	9598	3160	12758
OBNL	233	84	317	31635	3353	34988
Déclic PME	s.o.	s.o.	s.o.	1482	633	2115
OUTILS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE						
Biolevier	281	117	398	416	148	564
PASI	12543	6032	18575	20883	12712	33595
FAIRE	s.o.	s.o.	s.o.	75686	46961	122647
Mandats gouvernementaux	4059	2350	6409	6054	4440	10494
Immigrants investisseurs	3779	1975	5754	49211	27621	76832
PSIF	581	360	941	s.o.	s.o.	s.o.
TOTAL [2]	27647	14035	41682	203536	100907	304443

Source : Gouvernement du Québec, Investissement Québec (2007), réalisé à l'aide du Modèle intersectoriel du Québec, propriété de l'Institut de la statistique du Québec.

(1) Charge de travail, en années-personnes, nécessaire à la réalisation des ventes par les entreprises clientes et leurs fournisseurs.

(2) Une même entreprise peut bénéficier de plus d'une intervention financière et ainsi être comptabilisée dans plus d'un programme ou volet de programme. Pour cette raison, le total de certaines colonnes de ce tableau ne correspond pas à la somme des montants inscrits.

VALEUR DES INTRANTS, 2006-2007

	Projets		Portefeuille		
				Financement autorisé	
Programme ou volet de programme	Valeur simulée (M$)	Taille de l'échantillon[2]	Ventes (M$)	Total (M$)	Échantillon (M$)
FINANCEMENT COMPLÉMENTAIRE					
FINANCEMENT PME					
Production et alliance					
Investissement	206,4	99 %	2 388,5	231,3	209,2
Regroupement	16,4	98 %	842,3	30,3	29,3
Tourisme	9,9	100 %	73,4	22,9	19,4
Recherche et développement	322,6	94 %	312,5	44,5	41,4
Exportation	175,2	88 %	2 332,1	171,3	158,8
Fonds de roulement					
De croissance	27,5	97 %	536,1	27,1	26,5
Conjoncturel 1	s.o.	s.o.	25,9	1,9	1,6
Conjoncturel 3	s.o.	s.o.	418,8	25,1	25,0
De redressement	2,2	100 %	77,8	5,7	5,7
Relève	62,8	99 %	167,1	18,0	15,7
Mesures d'expérimentation	12,5	69 %	137,3	14,2	14,0
PROGRAMMES SPÉCIFIQUES					
Coopératives	25,3	94 %	897,7	93,9	90,1
OBNL	24,5	98 %	466,0	99,3	95,3
Déclic PME	s.o.	s.o.	158,0	13,6	12,3
OUTILS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE					
Biolevier	26,8	100 %	36,3	91,5	83,5
PASI	1 733,8	100 %	5 107,6	141,0	123,2
FAIRE	s.o.	s.o.	18 075,5	1 287,0	1 259,8
Mandats gouvernementaux	570	100 %	2 254,4	2 294,6	2 279,5
Immigrants investisseurs	615,9	97 %	8 803,5	206,4	179,0
PSIF	114,2	93 %	s.o.	s.o.	s.o.
TOTAL [1]	3 946,0	91 %	33 912,4	4 819,6	4 669,3

(1) Une même entreprise peut bénéficier de plus d'une intervention financière et ainsi être comptabilisée dans plus d'un programme ou volet de programme. Pour cette raison, le total de certaines colonnes de ce tableau ne correspond pas à la somme des montants inscrits.

(2) La taille de l'échantillon correspond à la proportion de la valeur simulée des projets sur la valeur totale des projets autorisés.

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES PAR PROGRAMME

Cette section présente les résultats des retombées économiques en termes d'emploi, de valeur ajoutée et de recettes fiscales et parafiscales du gouvernement du Québec.

EMPLOIS

Le tableau ci-dessous présente l'impact économique de l'activité d'Investissement Québec en termes d'emploi, c'est-à-dire l'équivalent de la charge de travail en années-personnes nécessaire à la réalisation des projets financés en 2006-2007 par la Société ainsi qu'à la réalisation des ventes des entreprises du portefeuille pour la même période.

EMPLOIS [1] PAR PROGRAMME OU VOLET DE PROGRAMME, 2006-2007

	Projets			Portefeuille		
Programme ou volet de programme	**Directs**	**Indirects**	**Total**	**Directs**	**Indirects**	**Total**
FINANCEMENT COMPLÉMENTAIRE						
FINANCEMENT PME						
Production et alliance						
Investissement	1259	652	1911	12289	7584	19873
Regroupement	87	59	146	5143	1957	7100
Tourisme	74	33	107	1315	235	1550
Recherche et développement	2859	1345	4204	2029	921	2950
Exportation	1188	530	1718	13002	7471	20473
Fonds de roulement						
De croissance	168	83	251	2921	2060	4981
Conjoncturel 1	s.o.	s.o.	s.o.	115	83	198
Conjoncturel 3	s.o.	s.o.	s.o.	2231	1644	3875
De redressement	14	6	20	369	195	564
Relève	288	283	571	931	470	1401
Mesures d'expérimentation	65	31	96	1031	333	1364
PROGRAMMES SPÉCIFIQUES						
Coopératives	169	95	264	9598	3160	12758
OBNL	233	84	317	31635	3353	34988
Déclic PME	s.o.	s.o.	s.o.	1482	633	2115
OUTILS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE						
Biolevier	281	117	398	416	148	564
PASI	12543	6032	18575	20883	12712	33595
FAIRE	s.o.	s.o.	s.o.	75686	46961	122647
Mandats gouvernementaux	4059	2350	6409	6054	4440	10494
Immigrants investisseurs	3779	1975	5754	49211	27621	76832
PSIF	581	360	941	s.o.	s.o.	s.o.
TOTAL [2]	**27647**	**14035**	**41682**	**203536**	**100907**	**304443**

Source : © Gouvernement du Québec, Investissement Québec (2007), réalisé à l'aide du Modèle intersectoriel du Québec, propriété de l'Institut de la statistique du Québec.

(1) Charge de travail, en années-personnes, nécessaire à la réalisation des ventes par les entreprises clientes et leurs fournisseurs.

(2) Une même entreprise peut bénéficier de plus d'une intervention financière et ainsi être comptabilisée dans plus d'un programme ou volet de programme. Pour cette raison, le total de certaines colonnes de ce tableau ne correspond pas à la somme des montants inscrits.

VALEUR AJOUTÉE

La valeur ajoutée correspond à la rémunération totale des facteurs de production, soit les salaires et les traitements avant impôt, le revenu net des entreprises et les autres revenus bruts avant impôt. Une entreprise produit une valeur ajoutée par ses investissements et ses activités de transformation de matières premières, de biens ou de composantes à contenu québécois. La valeur ajoutée se calcule aussi à l'aide des ventes de l'entreprise et de ses fournisseurs.

VALEUR AJOUTÉE PAR PROGRAMME OU VOLET DE PROGRAMME, 2006-2007

Programme ou volet de programme	Projets (M$)	Portefeuille (M$)	Productivité du portefeuille (valeur ajoutée par emploi) ($)
FINANCEMENT COMPLÉMENTAIRE			
FINANCEMENT PME			
Production et alliance			
Investissement	141,5	1 458,8	73 407
Regroupement	11,6	487,7	68 678
Tourisme	7,2	60,4	38 964
Recherche et développement	255,3	192,0	65 064
Exportation	137,8	1 408,7	68 806
Fonds de roulement			
De croissance	17,9	331,0	66 458
Conjoncturel 1	s.o.	18,1	91 803
Conjoncturel 3	s.o.	246,8	63 682
De redressement	1,2	45,4	80 383
Relève	47,3	99,3	70 861
Mesures d'expérimentation	7,7	90,7	66 465
PROGRAMMES SPÉCIFIQUES			
Coopératives	18,2	673,3	52 777
OBNL	18,5	998,7	28 545
Déclic PME	s.o.	138,6	65 540
OUTILS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE			
Biolevier	21,9	29,1	51 571
PASI	1 209,9	2 519,8	75 005
FAIRE	s.o.	10 344,7	84 345
Mandats gouvernementaux	397,4	1 151,7	109 744
Immigrants investisseurs	414,0	5 362,5	69 794
PSIF	79,6	s.o.	s.o.
TOTAL [1]	2 787,0	21 445,1	70 440,0

Source : © Gouvernement du Québec, Investissement Québec (2007), réalisé à l'aide du Modèle intersectoriel du Québec, propriété de l'Institut de la statistique du Québec.

(1) Une même entreprise peut bénéficier de plus d'une intervention financière et ainsi être comptabilisée dans plus d'un programme ou volet de programme. Pour cette raison, le total de certaines colonnes de ce tableau ne correspond pas à la somme des montants inscrits.

RECETTES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les retombées économiques en matière de recettes fiscales et parafiscales sont présentées dans le tableau ci-dessous. Elles sont composées de l'impôt sur les salaires et traitements et des cotisations versées à la Commission de la santé et de la sécurité du travail, au Fonds des services de santé et à la Régie des rentes du Québec. L'évaluation effectuée ne tient compte que des recettes du gouvernement du Québec, sans égard aux recettes procurées aux autres gouvernements, ni aux revenus provenant de l'impôt sur les sociétés.

RECETTES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PAR PROGRAMME OU VOLET DE PROGRAMME, 2006-2007

	Recettes fiscales (M$)		Recettes parafiscales (M$)		Total (M$)
Programme ou volet de programme	Projets	Portefeuille	Projets	Portefeuille	
FINANCEMENT COMPLÉMENTAIRE					
FINANCEMENT PME					
Production et alliance					
Investissement	8,9	75,3	13,6	118,9	216,7
Regroupement	0,8	25,0	0,8	37,9	64,5
Tourisme	0,4	2,0	0,8	4,8	8,0
Recherche et développement	17,8	13,6	21,6	17,0	70,0
Exportation	8,2	80,1	9,8	120,6	218,7
Fonds de roulement					
De croissance	1,1	18,6	1,4	28,3	49,4
Conjoncturel 1	s.o.	0,9	s.o.	1,1	2,0
Conjoncturel 3	s.o.	14,3	s.o.	21,2	35,5
De redressement	0,1	2,6	0,1	3,3	6,1
Relève	3,6	5,1	3,1	8,3	20,1
Mesures d'expérimentation	0,5	5,0	0,7	7,0	13,2
PROGRAMMES SPÉCIFIQUES					
Coopératives	1,2	35,7	1,7	57,7	96,3
OBNL	1,1	47,2	1,9	89,8	140,0
Déclic PME	s.o.	8,8	s.o.	11,6	20,4
OUTILS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE					
Biolevier	1,5	1,8	1,8	2,4	7,5
PASI	83,1	148,2	110,9	201,0	543,2
FAIRE	s.o.	515,8	s.o.	724,7	1 240,5
Mandats gouvernementaux	25,2	52,0	53,6	60,7	191,5
Immigrants investisseurs	27,3	277,8	43,6	442,6	791,3
PSIF	4,7	s.o.	6,7	s.o.	11,4
TOTAL (1)	185,5	1 115,2	272,1	1 641,9	3 214,7

Source : © Gouvernement du Québec, Investissement Québec (2007), réalisé à l'aide du Modèle intersectoriel du Québec, propriété de l'Institut de la statistique du Québec.

(1) Une même entreprise peut bénéficier de plus d'une intervention financière et ainsi être comptabilisée dans plus d'un programme ou volet de programme. Pour cette raison, le total de certaines colonnes de ce tableau ne correspond pas à la somme des montants inscrits.

VALEUR AJOUTÉE

La valeur ajoutée correspond à la rémunération totale des facteurs de production, soit les salaires et les traitements avant impôt, le revenu net des entreprises et les autres revenus bruts avant impôt. Une entreprise produit une valeur ajoutée par ses investissements et ses activités de transformation de matières premières, de biens ou de composantes à contenu québécois. La valeur ajoutée se calcule aussi à l'aide des ventes de l'entreprise et de ses fournisseurs.

VALEUR AJOUTÉE PAR PROGRAMME OU VOLET DE PROGRAMME, 2006-2007

Programme ou volet de programme	Projets (M$)	Portefeuille (M$)	Productivité du portefeuille (valeur ajoutée par emploi) ($)
FINANCEMENT COMPLÉMENTAIRE			
FINANCEMENT PME			
Production et alliance			
Investissement	141,5	1 458,8	73 407
Regroupement	11,6	487,7	68 678
Tourisme	7,2	60,4	38 964
Recherche et développement	255,3	192,0	65 064
Exportation	137,8	1 408,7	68 806
Fonds de roulement			
De croissance	17,9	331,0	66 458
Conjoncturel 1	s.o.	18,1	91 803
Conjoncturel 3	s.o.	246,8	63 682
De redressement	1,2	45,4	80 383
Relève	47,3	99,3	70 861
Mesures d'expérimentation	7,7	90,7	66 465
PROGRAMMES SPÉCIFIQUES			
Coopératives	18,2	673,3	52 777
OBNL	18,5	998,7	28 545
Déclic PME	s.o.	138,6	65 540
OUTILS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE			
Biolevier	21,9	29,1	51 571
PASI	1 209,9	2 519,8	75 005
FAIRE	s.o.	10 344,7	84 345
Mandats gouvernementaux	397,4	1 151,7	109 744
Immigrants investisseurs	414,0	5 362,5	69 794
PSIF	79,6	s.o.	s.o.
TOTAL (1)	2 787,0	21 445,1	70 440,0

Source : © Gouvernement du Québec, Investissement Québec (2007), réalisé à l'aide du Modèle intersectoriel du Québec, propriété de l'Institut de la statistique du Québec.

(1) Une même entreprise peut bénéficier de plus d'une intervention financière et ainsi être comptabilisée dans plus d'un programme ou volet de programme. Pour cette raison, le total de certaines colonnes de ce tableau ne correspond pas à la somme des montants inscrits.

RECETTES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les retombées économiques en matière de recettes fiscales et parafiscales sont présentées dans le tableau ci-dessous. Elles sont composées de l'impôt sur les salaires et traitements et des cotisations versées à la Commission de la santé et de la sécurité du travail, au Fonds des services de santé et à la Régie des rentes du Québec. L'évaluation effectuée ne tient compte que des recettes du gouvernement du Québec, sans égard aux recettes procurées aux autres gouvernements, ni aux revenus provenant de l'impôt sur les sociétés.

RECETTES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PAR PROGRAMME OU VOLET DE PROGRAMME, 2006-2007

	Recettes fiscales (M$)		Recettes parafiscales (M$)		Total (M$)
Programme ou volet de programme	Projets	Portefeuille	Projets	Portefeuille	
FINANCEMENT COMPLÉMENTAIRE					
FINANCEMENT PME					
Production et alliance					
Investissement	8,9	75,3	13,6	118,9	216,7
Regroupement	0,8	25,0	0,8	37,9	64,5
Tourisme	0,4	2,0	0,8	4,8	8,0
Recherche et développement	17,8	13,6	21,6	17,0	70,0
Exportation	8,2	80,1	9,8	120,6	218,7
Fonds de roulement					
De croissance	1,1	18,6	1,4	28,3	49,4
Conjoncturel 1	s.o.	0,9	s.o.	1,1	2,0
Conjoncturel 3	s.o.	14,3	s.o.	21,2	35,5
De redressement	0,1	2,6	0,1	3,3	6,1
Relève	3,6	5,1	3,1	8,3	20,1
Mesures d'expérimentation	0,5	5,0	0,7	7,0	13,2
PROGRAMMES SPÉCIFIQUES					
Coopératives	1,2	35,7	1,7	57,7	96,3
OBNL	1,1	47,2	1,9	89,8	140,0
Déclic PME	s.o.	8,8	s.o.	11,6	20,4
OUTILS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE					
Biolevier	1,5	1,8	1,8	2,4	7,5
PASI	83,1	148,2	110,9	201,0	543,2
FAIRE	s.o.	515,8	s.o.	724,7	1240,5
Mandats gouvernementaux	25,2	52,0	53,6	60,7	191,5
Immigrants investisseurs	27,3	277,8	43,6	442,6	791,3
PSIF	4,7	s.o.	6,7	s.o.	11,4
TOTAL (1)	185,5	1115,2	272,1	1641,9	3214,7

Source : © Gouvernement du Québec, Investissement Québec (2007), réalisé à l'aide du Modèle intersectoriel du Québec, propriété de l'Institut de la statistique du Québec.

(1) Une même entreprise peut bénéficier de plus d'une intervention financière et ainsi être comptabilisée dans plus d'un programme ou volet de programme. Pour cette raison, le total de certaines colonnes de ce tableau ne correspond pas à la somme des montants inscrits.

PRODUITS FINANCIERS ET MESURES FISCALES GÉRÉS PAR INVESTISSEMENT QUÉBEC

FINANCEMENT PME

Programme servant à appuyer, au moyen d'un prêt ou d'une garantie de prêt, des projets d'investissement, d'innovation, d'alliance stratégique, d'exportation ou de transfert de propriété réalisés par des PME provenant principalement des secteurs manufacturier, de la nouvelle économie ou touristique. Il permet aussi aux entreprises qui ont besoin de liquidités de financer de façon intérimaire les crédits d'impôt auxquels elles ont droit en vertu des mesures fiscales en vigueur.

PROGRAMME FAVORISANT LE FINANCEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT COLLECTIF

Programme visant à favoriser la création, le maintien et le développement des entreprises de l'économie sociale, en accordant une aide financière aux organismes à but non lucratif, aux entreprises coopératives ou à leurs filiales.

PROGRAMME FAVORISANT LA CAPITALISATION DES ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Programme de soutien à la capitalisation des organismes à but non lucratif ou des entreprises coopératives.

PROGRAMME D'APPUI STRATÉGIQUE À L'INVESTISSEMENT (PASI)

Programme de soutien financier visant à appuyer les projets d'investissement structurants ou stratégiques ainsi que le développement de produits au Québec dans une perspective d'accroissement de la productivité et de création d'emplois. Il permet aux entreprises de bénéficier d'une contribution financière remboursable ou non remboursable, ou d'obtenir une garantie de prêt pour réaliser leurs projets.

PROGRAMME DE SOUTIEN À L'INDUSTRIE FORESTIÈRE (PSIF)

Programme visant à soutenir la consolidation, l'investissement et la modernisation des entreprises du secteur forestier, soit les entreprises d'aménagement forestier (récolte et travaux sylvicoles), les entreprises de pâtes et papiers et les entreprises de transformation du bois.

PROGRAMME DES IMMIGRANTS INVESTISSEURS POUR L'AIDE AUX ENTREPRISES

Programme visant à favoriser le développement économique en injectant, dans les entreprises québécoises, une partie des revenus de placement confiés par des immigrants investisseurs à IQ Immigrants Investisseurs inc., filiale d'Investissement Québec.

CRÉDIT-ACHETEUR

Garantie de prêt spécialement conçue pour soutenir la vente de biens par des entreprises québécoises à des entreprises étrangères.

MESURES FISCALES

Évaluation des demandes d'admissibilité des entreprises et production des attestations d'admissibilité annuelles ou des certificats relatifs aux crédits d'impôt remboursables.

FONDS D'INTERVENTION ÉCONOMIQUE RÉGIONAL (FIER)

Fonds visant à procurer aux entreprises une source de capital aux étapes du démarrage et du développement. Il vise également à soutenir la création de fonds sectoriels et à appuyer la réalisation de projets structurants, principalement en région.

MODIFICATIONS SURVENUES EN COURS D'ANNÉE

MODIFICATIONS APPORTÉES AUX PRODUITS FINANCIERS ET AUX MESURES FISCALES

En octobre 2006, Investissement Québec a mis en place le Programme de soutien à l'industrie forestière (PSIF) qui permet de financer les projets d'investissement des entreprises qui ont versé des droits compensatoires et antidumping, et dans le cas des PME, de financer des projets d'investissement, de consolidation et de restructuration. L'enveloppe budgétaire de 425 millions de dollars attribuée au PSIF sert à financer deux types de projets: les projets de financement de fonds de roulement et de regroupement (150 millions de dollars) et les projets d'investissement et d'acquisition d'actifs (275 millions de dollars).

Plusieurs changements ont également été apportés aux mesures fiscales administrées par la Société. Dans son Discours sur le budget du 23 mars 2006, le gouvernement a exclu les activités d'installation accessoires aux activités de fabrication ou de transformation des activités admissibles aux divers crédits d'impôt remboursables accordés dans certaines régions (régions ressources, Gaspésie et certaines régions maritimes du Québec, Vallée de l'aluminium) afin d'atténuer l'incidence de ces crédits sur les régions centrales.

En décembre 2006, l'exclusivité territoriale accordée à la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine et à la MRC de Matane à l'égard de la fabrication d'éoliennes et des principales composantes a été reportée pour la rendre applicable à compter de 2006 plutôt qu'en 2005.

De plus, les règles de continuation d'entreprises pour l'application des crédits d'impôt remboursables pour la Gaspésie et certaines régions maritimes du Québec, pour les activités de transformation dans les régions ressources, pour les activités d'affaires électroniques et pour les Carrefours de l'innovation ont été modifiées: dans le cas des deux premiers, ces règles sont désormais adaptées à la réalité des entreprises saisonnières dans le cadre d'un transfert des opérations entre sociétés associées; dans le cas des deux autres crédits, les règles ont été harmonisées avec les règles de continuation des autres crédits d'impôt remboursables.

Des ajustements ont été apportés au crédit d'impôt remboursable pour la construction, la rénovation ou la transformation de bâtiments stratégiques dans la zone de Mirabel (CIRBS). Ainsi, depuis le Discours sur le budget du 20 mars 2007, une société ayant obtenu un CIRBS pourra conserver ce crédit même si le bâtiment stratégique n'est pas utilisé dans une proportion d'au moins 75 % par une ou des sociétés titulaires d'une attestation d'admissibilité.

Enfin, le gouvernement a annoncé, dans le Discours sur le budget du 20 mars 2007, la mise en place d'un groupe de travail pour analyser l'incidence de l'abolition des mesures fiscales destinées aux régions ressources (fin prévue en 2009) et aux entreprises de la nouvelle économie (fin prévue entre 2010 et 2013).

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément au décret 824-98 sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics, adopté par le gouvernement le 17 juin 1998, les membres du conseil d'administration d'Investissement Québec ont adopté un code d'éthique et de déontologie le 26 septembre 2000. Ce code contient des principes qui tiennent compte de la mission et des valeurs de la Société et de ses principes généraux de gestion.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1. Ce code s'applique à toute personne nommée membre du conseil d'administration d'Investissement Québec.

2. Les membres adhèrent et contribuent à la réalisation de la mission d'Investissement Québec, telle que décrite à l'article 25 de la Loi sur Investissement Québec et sur La Financière du Québec (L.R.Q., c. I-16.1), soit :

   « La Société a pour mission de favoriser la croissance de l'investissement au Québec, contribuant ainsi au développement économique du Québec et à la création d'emplois.

   Elle centralise et consolide l'action de l'État en matière de recherche, de promotion et de soutien de l'investissement, devenant dans ce domaine un interlocuteur privilégié des entreprises.

   Elle cherche à stimuler l'investissement intérieur et à attirer les investisseurs de l'extérieur du Québec. Elle fait, auprès de ceux-ci, la promotion du Québec comme lieu privilégié d'investissement. Elle offre aux investisseurs des services d'accueil propres à les orienter efficacement dans leurs démarches auprès du gouvernement et leur fournit un soutien financier et technique.

   Elle participe à la croissance des entreprises en favorisant notamment la recherche et le développement ainsi que l'exportation.

   Elle cherche à assurer la conservation des investissements déjà effectués en apportant son soutien aux entreprises implantées au Québec, qui se distinguent par leur dynamisme ou leur potentiel. »

3. Le membre adhère aux valeurs et souscrit aux principes généraux de gestion qui sous-tendent l'action d'Investissement Québec, soit : le service au client d'abord, l'approche proactive, la compétence, l'engagement, l'intégrité, l'efficacité et l'efficience.

RÈGLES DE DÉONTOLOGIE

4. Le membre qui constate, lors d'une séance du conseil d'administration ou du comité exécutif, qu'il se trouve en conflit d'intérêt, doit le dévoiler par écrit au président du conseil d'administration et s'abstenir de participer à toute délibération et décision portant sur l'objet du conflit et en conséquence, se retirer pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

5. Le membre doit éviter de se placer dans une situation où son intérêt personnel entre en conflit avec les obligations de ses fonctions.

6. Le membre qui fournit, ou dont un associé fournit des services professionnels sur honoraires ou autre contrepartie à une entreprise, doit s'abstenir pendant toute la période des services de communiquer avec le personnel d'Investissement Québec au sujet de toute opération financière impliquant cette entreprise et la Société. Cette obligation s'étend à l'année complète qui suit la fin définitive de son mandat.

7. Le membre ne peut être désigné administrateur délégué d'Investissement Québec auprès d'une entreprise.

8. Le membre est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

   Cette obligation n'a pas pour effet d'empêcher le membre représentant ou lié à un groupe d'intérêt particulier de le consulter ni de lui faire rapport, sauf si l'information est confidentielle suivant la loi ou si le conseil d'administration exige le respect de la confidentialité.

9. Le membre est en conflit lorsque lui-même, ses descendants ou son conjoint détiennent, à sa connaissance, i) une participation dans une entreprise cliente d'Investissement Québec qui est une société fermée au sens de la Loi sur les valeurs mobilières (L.R.Q., V-1.1); ii) une participation de dix pour cent et plus du capital-actions votant dans une entreprise cliente d'Investissement Québec qui n'est pas une société fermée au sens de la Loi sur les valeurs mobilières (L.R.Q., V-1.1).

10. Le membre est en conflit lorsque le conseil est saisi d'un dossier concernant son entreprise, son concurrent, l'entreprise d'un client ou celle d'un proche ou d'un dossier d'une entreprise ayant reçu une lettre d'intention ou une lettre d'offre d'une entité dont il est l'administrateur ou l'employé.

11. Le membre ne peut accepter un cadeau ou tout autre avantage, sauf s'il est d'usage ou qu'il a une valeur modeste. Tout autre cadeau ou avantage reçu doit être retourné au donateur ou remis à Investissement Québec.

12. Le membre ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu d'une entreprise en relations d'affaires avec Investissement Québec, ni pour lui-même ni pour un tiers.

13. Le membre doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.

14. Le membre qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantage indu de ses fonctions antérieures à Investissement Québec.

15. Le membre qui a cessé d'exercer ses fonctions ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue, ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant Investissement Québec. Cet interdit s'étend à l'année complète qui suit la fin définitive de son mandat.

16. Un comité d'éthique composé de trois membres nommés par le conseil d'administration d'Investissement Québec est constitué. Ce comité se réunit à la demande du président du conseil d'administration d'Investissement Québec afin d'examiner toute question que lui soumet le conseil d'administration et soumet, le cas échéant, son rapport au conseil d'administration.

DÉCLARATIONS RELATIVES À DIVERS RÈGLEMENTS

POLITIQUE LINGUISTIQUE

La Société applique la Politique linguistique adoptée par le conseil d'administration le 25 septembre 2001, qui s'inspire de la Charte de la langue française, de la Politique linguistique gouvernementale, de la Politique sur les marchés publics et de la Politique d'utilisation du français dans les technologies de l'information.

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Conformément à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État et modifiant diverses dispositions législatives, la Société déclare que le salaire annuel des cinq dirigeants les mieux rémunérés varie entre 150 000$ et 220 000$. Les dirigeants bénéficient d'un régime de retraite ainsi que d'un régime de rentes d'appoint. Ils peuvent également profiter d'une rémunération incitative qui varie entre 8 % et 15 % lorsque les objectifs ont été atteints ou dépassés.

LISTE DES POINTS DE SERVICE D'INVESTISSEMENT QUÉBEC

AU QUÉBEC

ANJOU
7100, rue Jean-Talon Est, bureau 1250
Montréal (Québec) H1M 3S3
Téléphone : 514 873-9292

CHANDLER
500, rue Daigneault, bureau 10 A
Case postale 156
Chandler (Québec) G0C 1K0
Téléphone : 418 689-2549

DRUMMONDVILLE
1406, rue Michaud
Drummondville (Québec) J2C 7V3
Téléphone : 819 478-9675

GATINEAU
4, rue Taschereau, bureau 390
Gatineau (Québec) J8Y 2V5
Téléphone : 819 772-3211

LAVAL
3030, boul. Le Carrefour, bureau 801
Laval (Québec) H7T 2P5
Téléphone : 450 680-6161

LONGUEUIL
1010, rue Sérigny, bureau 310
Longueuil (Québec) J4K 5G7
Téléphone : 450 928-5688

MONTRÉAL
393, rue Saint-Jacques, bureau 500
Montréal (Québec) H2Y 1N9
Téléphone : 514 873-4375

QUÉBEC
1200, route de l'Église, bureau 500
Québec (Québec) G1V 5A3
Téléphone : 418 643-5172

RIMOUSKI
70, rue Saint-Germain Est, bureau 100
Rimouski (Québec) G5L 7J9
Téléphone : 418 727-3582

ROUYN-NORANDA
170, rue Principale, bureau 202
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4P7
Téléphone : 819 763-3300

SAGUENAY
3950, boulevard Harvey, 2e étage
Saguenay (Québec) G7X 8L6
Téléphone : 418 695-7865

SAINT-GEORGES
11535, 1re Avenue, bureau 303
Saint-Georges (Québec) G5Y 7H5
Téléphone : 418 222-5768

SAINT-LAURENT
3300, boulevard Côte-Vertu, bureau 210
Saint-Laurent (Québec) H4R 2B7
Téléphone : 514 873-1401

SEPT-ÎLES
454, avenue Arnaud
Sept-Îles (Québec) G4R 3A9
Téléphone : 418 964-8160

SHERBROOKE
200, rue Belvédère Nord, bureau 3.10
Sherbrooke (Québec) J1H 4A9
Téléphone : 819 820-3224

TROIS-RIVIÈRES
100, rue Laviolette, 3e étage
Trois-Rivières (Québec) G9A 5S9
Téléphone : 819 371-6012

DANS LE MONDE

BEIJING
Room C712-713, Lufthansa Center
50 Liangmaqiao Road, Chaoyang District
Beijing 100016, Chine
Téléphone : +86 10 6465 1520, poste 129

CHICAGO
444 N. Michigan Avenue, Suite 1900
Chicago IL 60611-3977, États-Unis
Téléphone : 312 645-0398

LONDRES
59, Pall Mall
SW1Y 5JH Londres, Royaume-Uni
Téléphone : +44 20 7766-5931

LOS ANGELES
10940 Wilshire Boulevard, Suite 720
Los Angeles CA 90024, États-Unis
Téléphone : 310 209-3332

MUNICH
Dienerstrasse 20
D-80331 Munich, Allemagne
Téléphone : +49 89 2420 8760

NEW YORK
Rockefeller Center,
One Rockefeller Plaza, 26th Floor
New York NY 10020-2102, États-Unis
Téléphone : 212 843-0976

PARIS
66, rue Pergolèse
75116 Paris, France
Téléphone : +33 (0)1 40 67 85 26

TOKYO
Délégation générale du Québec
Shiroyama JT Trust Tower
32nd Floor, 4-3-1 Toranomon,
Minato-ku Tokyo 105-6032 Japon
Téléphone : +81 3 5733 4588

Sans frais : 1 866 870-0437

Élaboration des contenus et rédaction:
Direction de l'évaluation de la performance
et Direction des finances et de la trésorerie
Révision: Direction des communications, du marketing
et des relations gouvernementales et
Direction de la vérification interne
Coordination de la création et de la production:
Direction des communications, du marketing
et des relations gouvernementales

© Investissement Québec, juin 2007
Dépôt légal – 2007
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

ISBN: 978-2-550-50106-0

Note: Dans ce document, les ministères sont désignés par les appellations en vigueur au 31 mars 2007.

This report is also available in English.

INVESTISSEMENT QUÉBEC

1200, route de l'Église
Bureau 500
Québec (Québec)
G1V 5A3

393, rue Saint-Jacques
Bureau 500
Montréal (Québec)
H2Y 1N9

1 866 870-0437
www.investquebec.com

Imprimé au Québec, Canada